

# FRANCE FORUM

**il y a cent ans naissait Marc Sangnier**

*Les élections législatives et  
les constantes de France-Forum*

**L'EVOLUTION CONSTITUTIONNELLE DE LA V<sup>e</sup> REPUBLIQUE**

Valeurs fondamentales de l'unité Européenne

**LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE  
ET L'AVENIR DE L'HUMANITÉ**

**LA POLITIQUE ET L'ANTIPOLITIQUE**

**EXERCICE DE LA PEINTURE**

la politique du bonheur

N° 124-125  
AVRIL-MAI 1973  
6 F

MADELEINE BARTHELEMY-MADAULE — ETIENNE  
BORNE — HENRI BOURBON — GEORGES VEDEL —  
MICHEL ALBERT — ROBERT TOULEMON —  
JEAN BAZAINE



# FRANCE FORUM

*Sommaire*  
**124-125**

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris  
C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. : 548-81-49

Prix de vente au numéro ..... 3 F  
Abonnement : 8 n° par an ..... 30 F  
Abonnement de soutien ..... 40 F

## EDITORIAL

<b>LES ELECTIONS LEGISLATIVES ET LES CONSTANTES DE FRANCE-FORUM</b> PAR HENRI BOURBON .....	2
--	---

## ETUDES

<b>MARC SANGNIER, FONDATEUR DU SILLON</b> PAR MADELEINE BARTHELEMY-MADAULE .....	5
<b>MARC SANGNIER, LE SILLON ET LE COMBAT POUR LA PAIX</b> PAR ETIENNE BORNE .....	23
<b>BREVES NOTATIONS BIOGRAPHIQUES SUR MARC SANGNIER</b> .....	33
<b>L'EVOLUTION CONSTITUTIONNELLE DE LA V<sup>e</sup> REPUBLIQUE</b> PAR GEORGES VEDEL .....	36
<b>VALEURS FONDAMENTALES DE L'UNITE EUROPEENNE</b> PAR MICHEL ALBERT .....	44
<b>LA CONSTRUCTION EUROPEENNE ET L'AVENIR DE L'HUMANITE</b> PAR ROBERT TOULEMON .....	55
<b>LA POLITIQUE ET L'ANTIPOLITIQUE</b> PAR ETIENNE BORNE .....	59

## ARTS

<b>EXERCICE DE LA PEINTURE</b> PAR JEAN BAZAINE .....	67
--	----

## PROPOS DU TEMPS

<b>LA POLITIQUE DU BONHEUR</b> PAR ETIENNE BORNE .....	78
---	----

## NOTES DE LECTURE

<b>LE DEPUTE FRANÇAIS</b> PAR R. CAYROL, J.-L. PARODI, C. YSMAL .....	74
<b>SCIENCE ET POLITIQUE</b> PAR JEAN-JACQUES SALOMON .....	75
<b>THEORIE DE LA CLASSE DE LOISIR</b> PAR THORNSTEIN VEBLEN .....	76
<b>A LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE</b> .....	77

*AVRIL - MAI 1973*

6 F

# Les élections législatives et les constantes de « France-Forum »

La répartition des sièges et des forces dans la nouvelle assemblée nationale déroule de la droite à la gauche une litanie morose de projets amorcés et partiellement avortés, tant les commencements de succès sont précaires, tant ont été partout déçues les vastes ambitions. Cette situation pourrait inviter chacun et tous à la modestie et au retour sur soi. Ce sont les événements eux-mêmes qui viennent rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier la vérité profonde de la remarque de Camus : « La démocratie est l'exercice de la modestie ».

Aucune des trois formations affrontées, Union des républicains de progrès, Réformateurs, Union de la gauche, n'est parvenue à imposer l'essentiel de son propre projet. Qu'il n'y ait pas en France de majorité décisive et incontestable, c'est la première leçon de ce scrutin. Si on ajoute au vote de l'Union de la gauche le vote réformateur, tels qu'ils se sont manifestés au premier tour, seul révélateur des libres préférences, il est clair que la majorité sortante est minoritaire dans le pays. Le 4 mars dernier, 63 % des Français n'ont pas voté U.R.P. Que deviennent dans ces conditions « le fait majoritaire » et l'ambition de l'U.D.R. et de ses alliés de constituer un grand rassemblement où se retrouveraient et se reconnaîtraient toutes les familles politiques ayant vocation gouvernementale, et n'excluant que les extrémistes ? Tel était le rêve gaulliste, dont il faut bien enregistrer, semble-t-il, le décès.

Mais l'Union de la gauche, malgré un effort exceptionnel de propagande, et le renouvellement d'un parti socialiste renforcé par l'apport d'un certain nombre de récents militants parmi lesquels des chrétiens, n'a pu emporter ni la majorité des sièges ni la majorité des voix, comme si « un mur invisible », l'expression est de Jean-François Revel (1), la rejetant du mauvais côté, était à chaque scrutin législatif le destin d'une gauche dont le parti communiste est une composante ; cette fois encore, additionnés ensemble, le vote U.R.P. et le vote réformateur signifient qu'une majorité de Français est décidée à écarter du pouvoir toute coalition dont le succès livrerait une part de l'Etat à un

communisme, sans doute en évolution, mais qui devrait mettre en question sa doctrine et son idéologie, pour prouver qu'il se convertit sincèrement à la pratique, aux valeurs et à l'esprit de la démocratie. En effet, une interrogation apparaît inévitable : est-il possible d'être à la fois pleinement marxiste-léniniste et sincèrement démocrate ?

Les réformateurs ont été, certes, les plus maltraités, puisque par le scrutin majoritaire et les simplifications du second tour ils se sont trouvés, de fait, réduits à la moitié des sièges que leur aurait permis d'obtenir un système plus juste de représentation proportionnelle. Il reste que, dans de telles conditions, le grand dessein des réformateurs, qui était de contredire la fatalité de la bipolarisation et d'imposer aux uns et aux autres l'arbitrage d'un tiers-parti, s'est trouvé, lui aussi, mis en échec.

Trois politiques, trois échecs : l'on serait tenté de tirer ainsi la leçon des législatives de mars, aucun des concurrents n'ayant atteint son ambition majeure.

Après une bataille éprouvante pour tous, les partis sauront-ils : — faire leur examen de conscience politique en repoussant auto-satisfaction et démagogie — comprendre démocratiquement les devoirs que leur impose une situation difficile — rechercher, chacun selon ses méthodes et sa doctrine propres, des réponses sérieuses à la crise grave que traverse notre société en mutation complexe, société fragile, désaccordée, livrée aux défis d'une contestation harcelante, prise dans un tourbillon d'aspirations contradictoires.

Du gouvernement, les Français attendent que face aux tensions politiques et sociales il prouve, par des actes, sa capacité d'imagination et d'innovation.

La révolte actuelle des lycéens — où il entre davantage de négation, de refus et de crainte de l'avenir que de choix d'un projet révolutionnaire — est révélatrice d'une mise en cause radicale, par une fraction tumultueuse de la jeunesse, d'une certaine conception de la vie, de l'être social et des structures qui régissent les rapports de l'Etat avec les citoyens. L'attitude qui consisterait de la part des adultes, à « passer de l'autorité aveugle à l'indulgence bêtifiante, de la répression à la démission », ne répondrait pas, ainsi que le note Jean Da-

(1) L'Express.

niel (2), aux attentes confuses de ces jeunes. Les manifestations lycéennes et étudiantes expriment plutôt qu'un conflit de générations, un divorce, une rupture entre les manières de penser des jeunes et celles des adultes ; la vraie question c'est de retrouver et rétablir la communication entre ces deux univers.

La protestation des ouvriers spécialisés (OS) contre les contraintes qui les transforment en automates, s'inscrit dans une aspiration plus générale des hommes et des femmes de ce temps à une société de concertation fondée sur la responsabilité et la participation.

Notre société contemporaine avec ses transformations rapides, avec ses soubresauts, ses explosions, ses contours encore imprécis, n'est pas facile à déchiffrer. Traitant de la période 1945-1958, l'écrivain et militant socialiste Roger Quilliot avoue avec franchise et lucidité : « Le monde changeait plus vite que nos pensées » (3). Prenons garde qu'un semblable constat de carence ne puisse être porté sur la période actuelle. Prenons garde que ne s'accrédite dans l'opinion le sentiment qu'il y a une sorte d'incompatibilité entre la politique et la vie...

Dans un tel contexte, ce que « France-Forum » a à faire et à dire s'inscrit dans la logique de son propos de toujours, qui est d'apporter une contribution, à partir d'une option démocratique, à une pensée politique qui lorsqu'elle cède aux habitudes partisans tend à se crisper dans le passionnel, à se dégrader dans le slogan, à se figer dans des commodités idéologiques. On parle beaucoup, et on a raison, de qualité de la vie. Mais il n'y a pas de qualité de vie sans qualité de pensée. La qualité d'une pensée démocratique — pensée nécessairement pluraliste et interrogative — est indispensable à la vie d'une démocratie. Dans la limite très étroite, de nos moyens, nous nous efforcerons de servir modestement cette exigence de qualité. D'autant plus que la dernière campagne électorale, dans laquelle un pragmatisme à courte vue refoulait comme inopportun tout souci doctrinal, n'a que trop épisodiquement traité les vrais problèmes et à la hauteur qui aurait convenu. La cohérence dans un propos soit réformiste, soit révolutionnaire, n'est apparue que rarement, et dans les fractions les plus éclairées des forces en présence. Le plus souvent, on s'est appliqué à doser, avec habileté, de quoi satisfaire à la fois la peur et la volonté de changement. Aussi, sachant que l'essentiel d'une pensée démocratique est dans le débat et la confrontation, nous nous efforcerons de « hausser le niveau du jeu », comme disait autrefois Péguy. Il ne s'agit pas d'adopter le point de vue de Sirius, qui, dans la mesure où il est exclusif, ne traduit que fausse hauteur : des photographies aériennes d'une situation politique sont utiles, belles, parlantes, mais elles se réduisent à des instantanés, et les analyses les plus vraies en profondeur, sont celles qui sont éclairées par une prospective qui n'élude pas l'inévitable pari sur l'avenir, toujours risqué certes, mais en dehors duquel l'on ne découvre dans la réalité politique d'un tableau statique et plat. Le tableau d'un présent embarrassé et obscur, nous

(2) *Le Nouvel Observateur*.

(3) *La S.F.I.O. et l'exercice du pouvoir : 1944-1958 (Fayard)*.

l'éclairerons par les valeurs à partir desquelles une action politique devrait s'efforcer de modeler le futur : refus inconditionnel de tout totalitarisme, fût-il camouflé et modernisé ; foi — ou tout au moins espoir — dans l'expansion indéfinie de l'idée démocratique ; adhésion à cet impératif catégorique qu'est la dignité des hommes. De ces exigences, Etienne Borne donne, dans un raccourci rigoureux, une très haute formulation : « La dignité plus que le bonheur, et jamais le bonheur au prix de la dignité ». Mais admettons tout de même qu'une action politique qui se proposerait de faire aller ensemble la dignité et le bonheur ne serait pas infidèle à l'humanisme démocratique et ne suivrait pas pour autant les pentes de la facilité.

Les hommes qui se reconnaissent dans ces valeurs ne font pas tous partie des mêmes groupements politiques ou syndicaux, et, tout en maintenant la même visée à long terme, ils peuvent être divisés sur l'opportunité de tel ou de tel choix dans le présent. Il importe, et « France-Forum » s'y emploiera, que le dialogue soit maintenu et poursuivi entre les uns et les autres, afin que des lignes de partage conjoncturelles ne soient pas sacralisées, chargées d'interdits et métamorphosées en frontières rigides. Peut-être aurons-nous l'occasion de mieux apprendre, dans de plus ou moins proches épisodes, que les frontières d'idées et les frontières politiques sont loin de coïncider exactement. Nous n'en concluons pas que l'idée et la politique sont incompatibles, ce qui serait calomnier l'une et l'autre — mais qu'il y a encore trop d'inefficacité dans l'idée et un excès d'irrationalité dans la politique. Constaté que frontières d'idées et frontières politiques ne coïncident pas forcément, c'est avouer que la politique, comme elle est et comme elle va, n'est encore qu'une approximation de la politique dont nous avons l'idée... c'est percevoir que malheureusement la politique telle qu'elle se fait n'est pas le plus souvent la politique que l'on rêve.

Nous répéterons, une fois de plus, que la politique n'est que jeu aventurier, procédé tyrannique, gestion d'intérêts ou pratique technocratique, si elle ne s'enracine pas dans un humanisme, vocable particulièrement diffamé qui exprime pourtant une idée fondamentalement juste. Avançons une formule qui manifeste cet humanisme, sans le traduire intégralement : « L'homme a droit à la sécurité matérielle pour lui et pour les siens. Il a droit aussi à la liberté intellectuelle et spirituelle ». Toute institution, toute pratique, toute théorie, qui lui refuserait l'un ou l'autre de ces droits (par exemple qui lui interdiraient le minimum vital ou qui l'empêcheraient de penser et de s'interroger en lui assurant un bonheur sécurisant) sont autant d'attentats contre l'homme et la nature humaine. Et ne savons-nous pas d'expérience, qu'aucun progrès social n'abolira jamais la permanente inquiétude du cœur humain ? L'homme n'a pas seulement besoin de pain et de justice...

A tous ceux qui retrouvent quelque chose de leur pensée dans ces propos, « France-Forum » offre, aujourd'hui comme hier, un lieu de libre réflexion et d'incitation à la recherche.

Henri BOURBON ■

# *Il y a cent ans naissait Marc Sangnier*

*I*L va de soi que « France-Forum » devait marquer le centenaire de la naissance de Marc Sangnier, il le fait en publiant deux textes de Madeleine Barthélemy-Madaule et d'Etienne Borne qui l'un et l'autre ont quelque raison de parler, en connaissance de cause, de celui qui a consacré son existence à la valorisation de l'idée démocratique et à l'approfondissement du christianisme, pensé et vécu selon le sérieux absolu de l'Evangile.

Ces deux articles sont loin d'épuiser la réflexion sur le message du fondateur du « Sillon » et, dans un numéro ultérieur, nous envisageons de revenir sur la signification de l'action et de la pensée de Marc Sangnier, notamment dans un débat qui réunirait Madeleine Barthélemy-Madaule, Jean Sangnier, Etienne Borne.

J'ai pu récemment constater, lors de réunions européennes, que le nom et la personne de Marc Sangnier suscitaient, hors de France, à la fois attention et interrogation. Sans doute la pensée démocratique a-t-elle conscience de souffrir d'un certain vide doctrinal, d'où son inquiétude et sa recherche des sources authentiques. Le centenaire de la naissance de Marc Sangnier offre l'occasion de faire mémoire d'une de ces sources. Telle qu'elle s'est exprimée, la pensée de Marc Sangnier est de celles qui sont faites pour essaimer, sans oublier qu'elle comporte un certain nombre d'exigences majeures qui l'empêchent d'être utilisée par les faux libéralismes comme par les vrais totalitarismes.

Henri Bourbon.

# MARC SANGNIER

(1873-1950)

par Madeleine Barthélemy-Madaule

*« Nous croyons en Jésus-Christ. Rien ne nous empêchera de trouver en lui la force d'être de bons démocrates » : c'est en ces termes que s'expriment vers 1905 les affiches du Sillon, au lendemain d'une affaire Dreyfus qui avait vu la grande masse des catholiques faire chorus à la presse antidreyfusarde et aux ligues nationalistes.*

*Le fondateur du Sillon, Marc Sangnier, s'impose comme une des grandes figures de notre histoire contemporaine : fils spirituel d'Ozanam, de Lacordaire et de Lamennais, resté jusqu'au bout fidèle à son Eglise, acharné à démontrer la compatibilité du catholicisme et de la démocratie, il s'impose à plusieurs générations de jeunes catholiques et force le respect de ses adversaires par ses qualités exceptionnelles d'orateur, de journaliste, d'organisateur, mais surtout par le rayonnement de son esprit franciscain.*

*Ce qu'il avait entrepris au temps du Sillon : injecter dans la République radicale le sang neuf et conquérant d'une démocratie résolument sociale et résolument ouverte, fut arrêté net par la lettre encyclique de Pie X en 1910. Privé de ses troupes, Marc Sangnier n'en devait pas moins continuer inlassablement son combat qui le mena, après 1918, aux congrès internationaux pour la paix, à la création des Auberges de jeunesse, à la Jeune République, au Front populaire, à la Résistance, au M.R.P....*

*Dans son livre publié aux Editions du Seuil — et dont la sortie est prochaine —, Madeleine Barthélemy-Madaule retrace en psychologue, en philosophe et en historienne, la vie brûlante de cet inébranlable croyant.*

*Nous présentons à nos lecteurs quelques passages de cet ouvrage important et passionnant, sur lequel nous reviendrons.*

*Plus de justice, plus de fraternité à nos cités humaines, qu'attire sans cesse le désir bienfaisant de l'idéale et divine cité. (Marc Sangnier.)*

Si la lutte pour la défense de l'Eglise apparaît, aux Sillonistes, liée à la construction démocratique, c'est d'une part que l'intolérance est une atteinte à la liberté de la conscience et que, d'autre part, il importe de rechristianiser le besoin pressant de la justice sociale. « Ce que veut le peuple de France ce sont des réformes démocratiques. Voilà trop longtemps qu'il se laisse dupe par les clameurs intéressées de quelques bourgeois aux abois, de quelques capitalistes apeurés, qui offrent à sa faim profonde de réformes le stupide aliment d'un antichristianisme odieux. » Marc Sangnier sait mieux que personne que le conservatisme catholique, son adversaire, a déclenché l'anticléricalisme. « Ces messieurs s'intitulent conservateurs, je voudrais bien savoir de quoi, si ce n'est de leurs coffres-forts », écrivait Malchior de Vogüé, l'ami du *Sillon*. Marc Sangnier entend dissocier les milieux catholiques conservateurs de l'authentique Eglise du Christ.

#### DEMOCRATIE CHRETIENNE ET DEMOCRATIE SILLONNISTE

Qu'est-ce que la démocratie sillonniste ? Nous en trouvons l'exposé dans de multiples conférences et discours de cette époque (1). Ces idées sont regroupées dans un livre paru chez Perrin en 1905 : *l'Esprit démocratique*.

Etant donné la relation intime entre christianisme et démocratie, relation dont nous essaierons à la fin de ce chapitre de développer les diverses modalités et leur synthèse, il est bon de partir de la conception de la *démocratie chrétienne*, telle que l'Eglise l'a définie et de la comparer avec la démocratie du *Sillon*. Une idée directrice : il est évident que les sillonnistes se placent dans l'obédience de la démocratie chrétienne. Il est évident aussi que la démocratie du *Sillon* est différente de la première et n'en procède pas nécessairement ; ce qui signifie que l'on ne peut être catholique si l'on récuse les encycliques ; mais qu'on peut fort bien l'être en ne donnant pas à la démocratie la forme historique que lui donne le *Sillon*. C'est sur les enseignements sociaux de Léon XIII que les démocrates chrétiens se fondent. En 1878, dans *Quod apostolici*, ce pape condamnait le socialisme ; il encourageait les patronages d'ouvriers et d'artisans, afin que la religion les rendit « contents de leur sort et résignés au travail et les porte à mener une vie tranquille et paisible ». En 1891, paraissait *Rerum novarum*. Les syndicats sont encouragés et l'action de la démocratie chrétienne va s'articuler sur l'attitude de Léon XIII vis-à-vis des ouvriers et vis-à-vis de la République française.

C'est en 1893, rappelons-le, que Léon Harmel fondait le mouvement démocrate chrétien. En deman-

dant l'accession de tous à la propriété, il interprétait démocratiquement la défense pontificale de la propriété privée. « Lorsque les enseignements de Léon XIII se trouvèrent contestés par les patrons catholiques, et parfois confondus par les démocrates avec le ralliement, la situation devint très confuse, et la démocratie chrétienne se vit parfois nécessairement solidarisée avec une structure politique républicaine. C'est alors que, dans *Graves de Communi*, Léon XIII précise le sens de la véritable démocratie chrétienne. Elle fait partie intégrante du *catholicisme*. « Ce n'est plus une organisation politique ou sociale sur les bienfaits de laquelle les fidèles peuvent être partagés, c'est en quelque sorte *l'action même de l'Eglise parmi le peuple* (2). » Voici le texte même de l'encyclique. « Mais il serait condamnable de détourner à un sens politique le terme de *démocratie chrétienne*. Sans doute la démocratie, d'après l'étymologie même du mot et l'usage qu'en ont fait les philosophes, indique le régime populaire ; mais, dans les circonstances actuelles, il ne faut l'employer qu'en lui ôtant tout sens politique, et en ne lui attachant aucune autre signification que celle d'une bienfaisante action chrétienne parmi le peuple. » Cela signifiait que la « démocratie chrétienne » ne dépendait d'aucune forme de gouvernement, et pouvait s'accommoder de toutes. Il s'agissait ici d'un rappel de la charité et de la justice à l'occasion des classes pauvres, mais non point uniquement à leur usage.

Un conflit avec la démocratie chrétienne italienne devait amener Pie X, dans son *motu proprio*, à extraire dix-neuf propositions des encycliques de Léon XIII. *Le motu proprio*, parti des affaires italiennes, fut généralisé. Il avait pour but de dégager nettement la « démocratie chrétienne » des discussions sur la démocratie au niveau politique. La forme sillonniste est bien la démocratie qui consiste dans le gouvernement du peuple par le peuple, celle que Léon XIII excluait sans la condamner. Toute la doctrine et toutes les difficultés des sillonnistes résideront dans la délimitation de ce terrain libre par rapport au terrain précisé par le pouvoir pontifical. Entre la notion de « démocratie chrétienne » des encycliques et la démocratie selon Marc Sangnier, se situe le mouvement du catholicisme social appelé « démocratie chrétienne ». Au début Marc Sangnier en est à la phase de jaillissement et, nous l'avons dit, utilise délibérément les structures existantes. « Nous n'avons de raison d'être que pour servir les autres groupes, pour leur donner le concours de nos bonnes volontés, et pour essayer de leur communiquer, s'il se peut, plus de lumière et plus d'énergie (3) ». Ces groupes sont la Jeunesse catholique et la Démocratie chrétienne (4). Le parti démocrate chrétien, issu en 1896 de la Démocratie chrétienne de Léon Harmel, s'était engagé dans la campagne électorale de 1898 ; il avait subi les répercussions de l'échec du cartel d'Etienne Lamy dont il

(2) M. Sangnier, *l'Esprit démocratique*, p. 139.

(3) *Le Sillon*, 10 janvier 1899.

(4) Jeanne Caron : « *Le Sillon et la démocratie chrétienne* », Plon 1966.

(1) *Discours de 1903, 1904, 1905.*

faisait partie. En 1900, il se préparait aux élections, à travers des tâtonnements et des hésitations sur sa propre nature. En 1899 avait paru un livre de l'abbé Gayraud sur les objectifs de la démocratie chrétienne qui cessera après 1901, comme nous l'avons dit plus haut, de tendre vers la politique. Or nous savons que le stade vers lequel tend *le Sillon*, à travers le moral et le social, c'est justement le politique. Une fissure se creuse donc, dès 1901, encore invisible. En face du mouvement si puissamment centré (bien que non administrativement centralisé) du *Sillon*, la démocratie chrétienne représentera le lieu de rassemblement de multiples efforts d'éducation, de défense des droits sociaux des ouvriers; elle verra naître de multiples journaux lancés par les abbés démocrates. L'abbé Garnier, l'abbé Naudet, l'abbé Dabry et d'autres sont, avec Léon Harmel et l'abbé Lemire, les personnalités marquantes. *Le Sillon* a aimé ces hommes; il a connu le Val-des-Bois; il l'a utilisé comme lieu de contact avec les ouvriers. Les démocrates chrétiens ont profondément aimé Marc Sangnier; ils ont mal compris qu'il revendique son autonomie en 1905, mais je crois que Marc Sangnier n'avait jamais songé à s'intégrer à la Démocratie chrétienne. Dans les premiers congrès, il est présent en sympathisant; au moment où il est sollicité pour les élections, il refuse. Entre 1899 et 1902, il y a donc d'excellents rapports. Lorsque la Démocratie chrétienne se préoccupe d'élections, Marc Sangnier n'en est pas à ce stade. Lorsqu'il débouchera sur le terrain des affirmations de portée politique, la Démocratie chrétienne ne le suivra pas, d'abord parce qu'elle ne fait plus, à ce moment, de politique, au moins collective, et ensuite parce que les proclamations de Marc Sangnier sur le capitalisme ne seraient certainement pas acceptées universellement par les démocrates chrétiens. Comme le dit très justement Jeanne Caron, le péril où les catholiques voient la situation de l'Eglise de France fait prévaloir l'union sur les points de différence. On défend le culte et l'enseignement libre avec tous les catholiques. *Le Sillon*, cependant, ne poussera pas à des congrès communs. C'est de cette ambiguïté des choses elles-mêmes que naîtront beaucoup d'équivoques. Nous verrons comment le fameux discours de Roubaix consacre la rupture en précisant hardiment le sens politique du *Sillon*.

On peut distinguer finalement trois niveaux: la démocratie chrétienne des encycliques, la démocratie chrétienne comme mouvement des catholiques, la démocratie politique du *Sillon* à la fois dépendante et indépendante du religieux. C'est à cette troisième forme que nous en venons maintenant.

## CHRISTIANISME ET DEMOCRATIE

« Tout catholique doit admettre, par le seul fait qu'il est catholique, cette *démocratie chrétienne*. La démocratie que nous définissons dans cet article ne se confond pas avec la *démocratie chrétienne*. Animée de l'esprit chrétien, notre démocratie sera, si l'on veut, un des aspects particuliers de la *démocratie chrétienne*... Les catholiques, comme les autres ci-

toyens, ont toute liberté d'user de leur droit et de leurs initiatives civiques. L'idéal catholique qui est universel reçoit ainsi des applications multiples et variées (5). » A l'Eglise les vérités éternelles; aux citoyens, et aux citoyens catholiques comme aux autres, le choix de telle ou telle forme historique. « *La démocratie est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun* ». Une telle définition va plus profond que celle du gouvernement du peuple par le peuple, a fortiori que celle qui verrait dans les lois ouvrières les signes essentiels (un bon roi peut faire des lois ouvrières). C'est ici la définition d'un humanisme démocratique, au niveau du fondement de la cité de justice, et tout à fait dans la ligne de Gratry. Nous sommes bien au niveau de « l'esprit démocratique » et d'un idéalisme délibéré. En même temps nous devons noter le ton personnaliste de cette définition. Elle est celle qui, de chaque citoyen, fait une personne. Nous allons découvrir le rapport au christianisme par l'itinéraire logique qui passe par le conflit entre l'intérêt général et l'intérêt particulier, conflit qui ne peut être tranché que par le christianisme. Expliquons-nous. Le jeu de l'intérêt particulier et de l'intérêt général sur lequel revient maintes fois Marc Sangnier, il l'a puisé dans les Encyclopédistes, dans Rousseau, dans le droit naturel, en quoi la Révolution française trouve ses ancêtres immédiats. Il pose le problème en termes idéalistes, comme Rousseau, sans tenir compte de l'élément « classe ». Il est remarquable qu'il cherche la solution du conflit dans le Christ, comme Rousseau la cherchait dans le « grand législateur ». Il énonce l'impossibilité, pour l'homme, de préférer l'intérêt général si le christianisme ne lui prête son appui de deux manières: l'une, qui peut être dite solution logique, est l'identification dans le Christ du salut individuel et du salut de l'humanité; l'autre, qui peut être dite morale et spirituelle, est l'inspiration de la charité, de la fraternité, de l'égalité, se communiquant de Dieu à l'homme par l'intermédiaire de Jésus-Christ. C'est ce que pressentent « les plus nobles des socialistes et des anarchistes », chez eux, c'est un rêve, une utopie; chez un chrétien, c'est une réalité. « *Le règne de Dieu sur la terre, voilà bien, pour nous, l'intérêt général humain le plus général*. » Saluons ici la rencontre du Royaume et de l'Histoire qui n'est, après tout, qu'une manière de dire les paroles du « Notre Père: sur la terre comme au ciel ». Il va de soi que le mot « intérêt » est sublimé, tout comme l'« utile » dans le *Gorgias*. L'amour parfait, dit Marc Sangnier, ne tient pas compte d'une récompense; il est à lui-même récompense, suprême intérêt. Donc le rapport entre la démocratie et le christianisme est tel que le dernier vient dénouer les conflits du premier. Est-ce à dire que seuls les chrétiens peuvent être démocrates? Ce n'est pas la conséquence que tire Marc Sangnier, qui laisse les incroyants trouver par eux-mêmes des fondements qu'ils estiment certains, quitte à croire pour sa part qu'ils ne reconnaissent pas le Verbe qui parle en eux. Le Christ rend inutile le re-

(5) L'Esprit démocratique, p. 166-167.

Pascal.

Lamartine.

Lamennais.

Aux sources de...

cours au « bon tyran » ; en effet « l'homme en qui l'intérêt national peut se confondre avec l'intérêt personnel » n'est encore qu'une force positive ; (ici Marc Sangnier vise certainement l'argument maurassien) la vraie force, c'est elle que « le christianisme, depuis bien des siècles, est venu déposer dans les âmes (6). » Du même coup se trouve légitimé la démocratie ; le roi fut l'image du divin pour un peuple encore jeune ; devenu adulte, ce peuple doit discerner que Dieu est transcendant, et que c'est dans l'âme de chacun qu'il a déposé le soin de la chose publique. Le support royal est devenu inutile. Et la vertu qui, même pour Jean-Jacques Rousseau, marquait la démocratie d'un trait utopique, trouve sa justification dans le Christ ; elle est même un argument au crédit de l'existence de Dieu. « Et qu'est-ce donc après tout que la vertu, que la justice, que la fraternité, sinon un mouvement de notre âme s'élançant vers un infini qui la dépasse, et qui lui échappe ? Or, justement, le christianisme apporte à ces âmes une doctrine puissante et positive qui leur permet de réaliser cet idéal (7). » Naturellement, le christianisme n'est pas celui « de ces hommes injustement parés du titre de catholiques qui se sont succédés à travers les siècles, trahissant la doctrine et souillant le visage du Maître d'un honteux baiser de Judas ». Sangnier oppose à ces catholiques apparents qu'il traite de « cancers rongeurs », « l'authentique doctrine, ses dogmes, ses vrais témoins ».

Le règne de Dieu sur la terre est-il la Cité future des révolutionnaires ? Marc Sangnier répondant à Lopicque, professeur en Sorbonne, présent à la réunion d'Epinal, le 22 mai 1904, différencie profondément la Cité future non encore émergée, et l'Être infini et transcendant, « dès maintenant et de toute éternité existant, qui a fait « régner dans nos cœurs le royaume de Dieu ». Il oppose avec une grande sûreté

théologique la transcendance à l'immanence, caractérisant la première comme réelle et la seconde comme idéale. En sorte que l'idéalisme au sens où nous en parlons plus haut, c'est-à-dire le primat de l'esprit démocratique sur la démocratie, constitue, pour les sillonnistes le réalisme par excellence. « Le Christ a dit : « Le royaume de Dieu est en vous. » Et un homme juste jouit déjà en quelque façon de ce royaume de Dieu, dès ici-bas ; c'est nous qui sommes les réalistes. Ce qui est une idée chez vous, et deviendra réalité ensuite, est au contraire chez nous d'abord réalité et ensuite idéal. » Ainsi la cité démocratique n'est pas le royaume de Dieu. Il y a le royaume qui est ; la cité démocratique sera approchée peu à peu : « Aussi avons-nous toujours affirmé que la démocratie parfaite était plutôt le terme d'une évolution indéfinie qu'un moment accessible de l'histoire (8). » Le Royaume est donc dans l'histoire sans y être, il anime l'histoire. Sa présence est en nous le ferment de toute création et de tout progrès. Ils sont les liens, difficiles à exprimer, de la Jérusalem terrestre et de la Jérusalem céleste, de la démocratie et du Royaume. « La démocratie, elle est encore à faire (9). » Ainsi les rapports de la démocratie sillonniste et du christianisme sont autre chose encore que les rapports de la démocratie sillonniste avec la « démocratie chrétienne » des encycliques. Car c'est le rapport avec les sources spirituelles et non plus seulement avec les formes successives que les papes ont donné aux manifestations de la religion. La démocratie a besoin du Christ ; les chrétiens ont besoin du Christ pour faire la démocratie. *Il y a des catholiques qui ne sont pas démocrates ; il y a des démocrates qui ne sont pas catholiques.* Marc Sangnier ne dira pas autre chose, en présence de Jules Guesde, au fameux discours de Roubaix. Sur ces points fondamentaux, il ne changera pas.

(6) Discours, 1<sup>er</sup> février 1903, I, p. 127.

(7) Discours, 22 mai 1904, I, p. 267.

(8) Le Sillon, 25 juin 1905, p. 442.

(9) Discours, 2 décembre 1904, I, p. 305.

Ozanam.

Lacordaire.

Tolstoï.

... la pensée de Marc Sangnier.

## IDEOLOGIE ET THEORIE DEMOCRATIQUE

Avançant d'un pas vers la forme historico-politique de cet humanisme chrétien et démocratique, pouvons-nous discerner une structure idéologique ou théorique plus précise? On ne comprendra pas la pensée de Marc Sangnier si l'on y cherche un système; elle consiste au contraire en intuitions-forces concrètes servies par une méthode « expérimentale »; elle est l'inverse d'une logique abstraite. Ainsi les abstractions de 89 sont parfaitement aperçues, bien que cette révolution ait été pour Marc Sangnier une étape nécessaire. Il a vu, tout autant qu'un marxiste, le côté théorique des libertés de la *Déclaration des droits de l'homme*. Alors que Marx a dénoncé cet aspect au nom d'un réalisme matérialiste, Marc Sangnier le dénonce au nom d'un réalisme spirituel. La méthode mise au service de la démocratie est « expérimentale (10) »; elle échappe aux groupes et aux œuvres toutes faites, par une communication directe avec ce qui « se fait », ce qui grandit, ce qui croît. Le mot vie s'applique au spirituel comme au biologique en raison même de l'analogie. Mais le biologisme est « de droite », qu'il s'exprime dans la notion de race, de sang bleu aristocratique, ou de concurrence vitale industrielle. Aussi, cherchant le concret, Marc Sangnier récuse le biologique et veut trouver le terrain proprement humain sur lequel construire la cité future. Ce ne sera pas la classe. La critique de cette notion mesure au départ sa distance par rapport au socialisme. Il comprend que la solidarité de classe, les intérêts de classe touchent l'ouvrier et même lui donnent le sentiment d'un devoir. « Pourquoi s'étonner, du reste, de cette disposition naturelle, si toujours les hommes ont senti le besoin de se grouper pour se défendre ou pour conquérir, et de célébrer avec enthousiasme les groupes avec lesquels ils se trouvaient incorporés par des circonstances mêmes fortuites?... Les capitalistes ne considèrent-ils pas,

avant tout, comme sacrée la défense de leurs capitaux, et les patrons ne sont-ils pas évidemment portés à se sentir solidaires malgré la concurrence? ». En dépit de cette réflexion, il n'est pas question de justifier la lutte de classes par l'existence de l'oppression patronale. Au lieu de pousser l'opposition, Marc Sangnier cherche à la dissoudre, considérant que l'homme est pris ici au niveau des intérêts. Il ne pense pas que cette opposition constitue une médiation par laquelle il faut passer; il pense que tout homme est appelé à redresser les torts, à faire cesser les injustices. Il entre dans le combat pour les droits des ouvriers, mais il ne mène pas ce combat au nom de la lutte des classes; il le mène au nom d'un universalisme humaniste. « Avant d'être un ouvrier, l'ouvrier est d'abord un homme. Il ne faut pas qu'il l'oublie! Et comment ne sentirait-il pas que la solidarité humaine est antérieure à la solidarité de classe ». Pas plus que la fraternité chrétienne, l'amitié du *Sillon* ne peut supporter les limites de classe. Pourtant nous trouverons un certain usage de la « classe » dans les discours. Ainsi on y trouve souvent l'idée que les « classes populaires (11) » doivent produire elles-mêmes leurs dirigeants; ou encore l'idée inverse que l'élite future « ne se recrutera que très partiellement dans les vieilles classes dirigeantes déchues de leur droit d'aïnesse (12) »; on lit encore: « Les anciennes classes dirigeantes... ne peuvent nous pardonner la constatation que nous avons faite de leur impuissance ». Il ne s'agit donc pas de faire la paix entre les bourgeois en tant que tels et les ouvriers en tant que tels, mais de faire des uns et des autres un peuple sans classes, « si par peuple on entend la nation tout entière, tous ceux qui peinent et qui travaillent, concourant par leur labeur à la prospérité commune (13) ».

(11) On remarquera l'important décalage et signification du singulier au pluriel.

(12) *Le Plus Grand Sillon*, p. 8.

(13) 10 février 1901, *Le Sillon*, I, p. 66.

(10) Cf. *L'Esprit démocratique*, p. 86.

Marc Sangnier prendra de plus en plus conscience du caractère éphémère du régime patronat-salariat. Que penser de son opposition à la lutte de classes ? Elle est réelle sur le plan théorique ; sur le plan pratique, il aboutit malgré tout à un combat pour la promotion de la classe ouvrière, à la recherche d'une élite prise en son sein. En 1907, il admit qu'historiquement l'enfantement ne peut se faire sans « violence » et « déchirements parfois sanglants ». Il n'est donc pas ignorant de la portée réelle des classes, mais la lutte qui les oppose est subordonnée pour lui à la considération humaniste, qui, comme le Royaume de Dieu, est accessible à tout homme, en tant que tel.

Dans l'esprit du fondateur du *Sillon*, l'éducation morale et sociale, la création d'œuvres sociales étaient prétexte au politique et non refus du politique. Mais les milieux de l'ordre établi qui applaudissaient le combat pour la défense de l'Eglise ne voyaient pas où allait le *Sillon*. Seul Maurras avait la clairvoyance de la haine. « Quand nous avons commencé à dire qu'il fallait développer la conscience et la responsabilité des citoyens et que la valeur même d'un organisme politique et social se mesurait à l'accroissement de capacité intellectuelle et morale qu'il favorisait, on nous a encore traités avec indulgence, en égard sans doute au caractère philosophique d'une formule que l'on jugeait peu inquiétante... Mais, quand nous avons essayé de quitter le domaine de ces spéculations trop générales... aussitôt mon Dieu ! Quelles clameurs, quelles indignations, quelle rage ! (14) » Si nous citons par avance les textes de 1907, c'est qu'ils sont rétrospectifs et témoignent de ce qui montait depuis 1905 : l'exigence politique. C'est très précisément le moment où Marc Sangnier commence à vivre intensément la solidarité qui l'unit aux démocrates venus de tous les horizons idéologiques. Le jour où il cesse de regrouper uniquement les catholiques pour féconder la démocratie ; le jour où, sans du tout supprimer ce plan de rassemblement des chrétiens démocrates, il veut unir les démocrates quels qu'ils soient, ce jour-là il passe le seuil du politique. *Le Sillon* est-il encore religieux ou est-il devenu politique ? Religieux il l'est en ce sens que, selon la formule chère à Marc Sangnier, il est laïc mais confessionnel. Depuis la fondation des instituts populaires, *le Sillon* est ouvert à tous ceux qui sont attirés par lui. Son inspiration est catholique ; la grande majorité de ses adeptes est catholique. Mais si certains sont d'accord sur l'œuvre à accomplir, s'ils ont une « façon chrétienne d'envisager les problèmes sociaux, s'ils respectent, quoique sans les partager, nos convictions religieuses, avons-nous le droit de les repousser et de dire que c'est sans eux ou contre eux que nous ferons la démocratie ». Après tout, qu'est-ce donc qu'être du *Sillon* ? Et qui peut dire que, justement par l'action politique, *le Sillon* ne sera pas le levain d'une immense christianisation ? C'est cela le plus grand *Sillon*. Dès le début du mouvement, l'affiche aux jeunes ouvriers les appelait tous « indistinctement », car selon la parole de Marc Sangnier la foi n'était pas « une barrière qui nous eut séparés des non-croyants, mais bien plutôt

une force pour nous pousser à aller jusqu'à eux ». L'accès au politique, et le rapprochement sur ce terrain avec tous les démocrates, était implicite dès les commencements.

S'il n'y a pas de système théorique de la démocratie sillonniste, comment peut-on en établir le profil ? Nous connaissons parfaitement les fondements spirituels et moraux de la doctrine ; nous savons à quoi elle s'oppose, et Marc Sangnier aimait à définir sa pensée par opposition. « Je ne tiens pas le langage d'un socialiste révolutionnaire, car je veux au contraire que tout se fasse par évolution. Je considère, d'ailleurs, qu'une révolution ne mérite pas ce nom, si elle n'est d'abord une révolution intérieure. »

Ces paroles sont à l'opposé de l'option matérialiste, et relient le refus d'une violence systématique au primat de l'esprit, de même que le marxisme reliera la théorie révolutionnaire au primat des substructures. Dans cette perspective, la Révolution de 89 n'est pas une rupture absolue, mais une étape dans l'histoire ; en ce sens, Sangnier rappelle Tocqueville, d'ailleurs étudié par les sillonnistes. Il resterait à découvrir les éléments intrinsèques essentiels de la démocratie du *Sillon*. Il en est qui émergent à la lecture de la revue, des discours, des écrits des sillonnistes : ainsi le rôle de la coopération, du syndicat, l'attitude anti-parlementaire. Nous permettent-elles de dégager une vue d'ensemble ? En tous cas elles nous conduisent certainement à discerner les méthodes du *Sillon*. Ainsi les coopératives ont l'approbation des sillonnistes ; ils en étudient les modalités et l'histoire ; ils en fondent eux-mêmes. Considèrent-ils pour autant que c'est la forme de la démocratie future ? Ils se gardent bien d'anticiper sur l'avenir. Ils voient, dans l'actuel, un progrès démocratique du capitalisme aux coopératives, étant donné le développement de conscience et de responsabilité de tous qu'elles exigent et appellent. Ils jugent sévèrement les réactions du petit commerce qui, de toute façon, est appelé à s'éteindre. Les coopératives ne marcheront que si l'éducation populaire a préparé les voies. Sinon elles périront. « On m'objectera, je le sais, que la coopérative a par elle-même une puissance éducatrice. J'en conviens de bon cœur. De même j'admets volontiers que les institutions réagissent sur les mœurs, mais je ne puis nier pourtant que celles-ci ne fabriquent à leur image les codes et les institutions. Qu'on fasse donc dans les coopératives l'apprentissage de la vie démocratique : fort bien ; mais cela déjà exige suffisamment d'esprit démocratique pour que la coopérative ne devienne pas simplement une société philosophique ou peut-être même une société capitaliste entre les mains des premiers actionnaires... » Toute institution, même sociale, « n'est qu'un instrument » qui peut s'user, se fausser, devenir inutile. Instrument pour quoi. Essentiellement pour le dépérissement de l'Etat. La résorption de l'Etat dans la volonté populaire n'est point la destruction de l'autorité, notion qui a beaucoup préoccupé Marc Sangnier. La démocratie développe l'autorité « reconnue librement ». « Par la liberté, on atteindrait une unanimité morale telle qu'il n'y aurait plus, à proprement parler, d'ordres donnés par

(14) *Le Plus Grand Sillon*, p. 22.

certaines et exécutés par d'autres, si chaque commandement était à la fois intérieurement formulé par tous ». La diminution de l'oppression par l'Etat est compensée par l'accroissement de cette autorité qui émane de tous. (On pense, bien sûr, à la volonté générale de Rousseau et (pourquoi pas ?) au stade où Lénine aperçoit le dépérissement de l'Etat.)

Marc Sangnier craint beaucoup la phase du socialisme étatiste. Il pense que les coopératives sont, entre nous et la cité future, une meilleure médiation que la dictature, fut-ce celle du prolétariat. Ici transparait son point de vue sur l'Etat. La leçon des anarchistes si souvent présent aux réunions du *Sillon* est peut-être cette terreur de l'Etat qui « comme un manteau » nous « recouvre » et nous « écrase ». Marc Sangnier ne songe pas à supprimer l'Etat, mais à lui donner comme support les coopératives, afin qu'il soit l'expression de tous. « Le jour où les coopératives et les œuvres de solidarité sociale auront partout remplacé les organisations patronales et capitalistes », la propriété sera-t-elle supprimée ? Marc Sangnier ne le croit pas. Mais il croit certainement à la suppression de la propriété des leviers de commande. Ainsi il n'est pas coopératiste, parce que la coopérative n'est pas une fin, mais un moyen actuel. Là comme ailleurs le système est refusé. « L'âme se bâtera un corps... Soyons d'abord des vivants. *La vie est plus que la nourriture.* » On évoque ici la pensée proud'honienne.

Autre thème : le syndicalisme. Marc Sangnier déprouve les violences de la CGT, mais au congrès de Soisy-sur-Ecole, en 1907, à ceux qui s'étonnaient de l'adhésion de nombre de militants à la CGT, si critiquée par ailleurs dans la revue, il était répondu que les hommes n'étaient pas toujours identifiables à leurs doctrines, et que la multiplicité des tendances de la CGT en 1907, dispense le *Sillon* d'une attitude unilatérale. On retrouve bien ici la méthode expérimentale. La présence des sillonnistes ne peut être bienfaisante que s'ils défendent sans rien laisser passer, le respect de leurs convictions et s'ils traitent d'égal à égal avec les autres syndiqués.

Sangnier a pour les « jaunes » une aversion que ceux-ci lui rendent largement. On sait que les sillonnistes étaient présents, selon leur option, dans le syndicat de leur choix (15). Ils sont assez nombreux à la CGT, mais, à cette époque, leur état de catholiques y rend leur présence assez difficile. Souhaitant des syndicats professionnels qui ne seraient pas seulement des « instruments » d'amélioration immédiate du sort des travailleurs, mais bien aussi des instruments de transformation sociale (16), souhaitant aussi le respect des convictions religieuses, ils organisent en 1906 le congrès syndical du *Sillon*. C'est l'année du congrès d'Amiens et des élections législatives. Les intellectuels du *Sillon* avaient étudié le syndicalisme, et Victor Diligent fera, en 1909, sa thèse de droit sur les « orientations syndicales (17) ». En 1904, un article

(15) Cf. J. Caron, op. cit., p. 479 sur la répartition des sillonnistes dans les divers syndicats.

(16) Le Plus Grand Sillon, p. 257.

(17) Cf. sur ce point J. Caron, op. cit., p. 477 s.

sur la responsabilité syndicale avait paru au *Sillon*. La « chronique sociale » de *l'Eveil démocratique*, à partir de sa fondation (octobre 1905), soutient le droit de grève des fonctionnaires. Teitgen étudie les syndicats comme soutiens professionnels des coopératives, et le congrès de Nancy, en juillet 1905, adopte l'objectif d'un développement parallèle à l'action. La conception syndicale du *Sillon* ne serait-elle ni « jaune » ni « rouge » ? « Avec les jaunes, l'opposition est irréductible. Fondés en 1901, appuyés par les patrons, et pendant un certain temps par *l'Action française* dirigés par Bictry, ennemi acharné du *Sillon*, ils étaient pour Sangnier, des « institutions patronales ». Bictry écrit dans *le Jaune* du 7 juillet 1905 : « C'est plus que de la haine, c'est du mépris que le *Sillon* doit inspirer aux consciences droites. Si j'avais à choisir entre le dernier des anarchistes, entre le plus taré des socialistes et le meilleur des sillonnistes, mon choix serait fait dorénavant car le sillonniste a une âme de traître... » et plus tard, après le congrès sillonniste de Brest : « Le sujet qu'il fallait flétrir est ignoble. Les mots que je dus employer, quoique justes, étaient donc forts, mais ils dépeignent Sangnier.

« En terminant, Sangnier, avec quelques gamins vicieux a excommunié l'évêque de Quimper. C'est à mourir de rire ! Bref l'incident sera clos dans *le Jaune* sur ce puant personnage.

« Que le clergé qui a élevé dans son sein et protégé cette vipère, s'en débarrasse maintenant ou périsse sous ses morsures (18), etc. »

Marc Sangnier cherche des contacts à gauche, sans céder sur la doctrine. « Je reconnais parfaitement le droit à un patron de faire des syndicats jaunes ; libre aux ouvriers d'y entrer. Je lui reconnais le droit de dire qu'il n'y a pas de société meilleure que la société actuelle ; qu'il est excellent que des actions de cinquante francs mises dans les mains de boursiers au bout de quelques dizaines d'années rapportent deux à trois mille francs. Je suis toutefois étonné que de graves théologiens qui font des livres de 380 pages sur les erreurs du *Sillon* ne se rendent pas compte que cette usure féroce a été dénoncée au Moyen Age par tous les grands papes de cette époque... Je reconnais à mes adversaires tous les droits, sauf celui d'attacher au capitalisme la divine religion du Christ (19). »

Je crois en avoir assez dit pour qu'apparaisse maintenant la démocratie du *Sillon*. Fondée sur des sources spirituelles très profondes, qui sont les sources mêmes du christianisme, plus précisément en concordance avec les conceptions de Léon XIII, le *Sillon* va plus loin ; il s'avance sur le terrain politique et social d'une démocratie fondée sur un humanisme moral : cet humanisme constitue ce que Jeanne Caron appelle très bien une « idée-force » qui va orienter la méthode de transformation de la société, la conception de l'Etat, de l'éducation sociale, des coopératives, des syndicats, etc. Entre ces thèmes, point de rapports théoriques qui les systématisent. Si l'on veut

(18) Cité par J. Caron, op. cit., p. 484.

(19) Discours, II, p. 34-35.

parler d'une structure, disons qu'elle serait rayonnante, chaque terme ayant un lien direct avec la définition de la démocratie par la conscience et la responsabilité des personnes. Non pas qu'entre les thèmes aucun lien n'existe. Leur rapport à un centre interdit une telle supposition. Mais ces liens sont des liens vivants. Ce qui frappe, c'est la fermeté des propositions de base, le sérieux et le nombre des études techniques sur tous les secteurs de la démocratie, sur toutes les institutions, sur tous les événements qui en intéressent la progression. Les thèmes ainsi étudiés sont évalués par rapport aux critères fondamentaux. Entre ces critères et ces études, pas de théorie; les options sont déterminées à chaque tournant historique en fonction du lien entre les intentions fondamentales et les conjonctions de l'histoire. Aucun mot en « isme » ne peut caractériser cet ensemble vivant. Il y a un *Sillon*, des sillonnistes, il n'y a pas de « sillonnisme ». Marc Sangnier n'a-t-il pas méconnu une certaine malédiction qui veut qu'on ne puisse peser sur la réalité qu'au prix d'un appareil qui vous emprisonne autant qu'il vous sert ! Toute la question est là. Elle n'est point du tout d'une absence de pensée et de doctrine. Si l'on veut bien sortir de soi, comprendre du dedans cette démocratie sillonniste, on ne peut lui dénier une pensée. Mais on peut se demander si cette pensée n'a pas omis la considération de l'aliénation. Là est la grandeur, là est la misère de la démocratie du *Sillon*, misère qu'il ne faut pas majorer, car enfin les systèmes sont loin d'être toujours appliqués rigoureusement. Ils servent cependant de repères. Le résumé de l'exposé de Marc Sangnier sur *le Sillon*, bien que fait en 1907, nous semble être le bilan des « beaux temps du *Sillon* », et je pense qu'il pourrait, en cette fin de chapitre, à la fois nous être une conclusion et nous éclairer sur la personnalité du fondateur.

« De l'histoire du *Sillon* il résulte qu'il n'a jamais rien été en dehors de deux choses : 1° un patrimoine d'idées, d'aspirations, de doctrines communes ; 2° une amitié, un désir de travailler dans la plus étroite des intimités pour réaliser ces idées communes.

« Lorsque l'on veut exposer les idées du *Sillon*, il est important de ne pas mettre immédiatement au premier plan nos préférences pour la république ou la coopérative. Ce ne sont que les conséquences d'un principe plus profond qui pourrait ainsi s'exprimer : il importe d'accroître la valeur intellectuelle et morale de tout être humain et de développer en même temps l'amour entre les hommes. Nous voulons des êtres qui grandissent non solitairement, mais fraternellement. Et nous voulons mettre toutes les réalités matérielles au service de cette ascension humaine.

« Une fois que l'on a pris conscience de cette aspiration fondamentale, les conséquences affluent : république, transformation du salariat, dissolution de toutes les solidarités factices ou malfaisantes qui rendent impossible la solidarité des hommes dans la vérité et dans l'amour. Tout s'explique par un parti pris moral profond (20). »

(20) Congrès de Solsy-sur-Ecole, septembre 1907, Ce qu'est le *Sillon*, résumé.

Suit le programme d'action démocratique : législation ouvrière, transformation de la propriété et de l'autorité « par » l'action économique des travailleurs et des consommateurs organisés ; nécessité d'un esprit démocratique pour animer cette action ; « prestige des vertus ». Vient ensuite cette phrase : « *Le Sillon* est de la démocratie concentrée. »

*Puis les difficultés commencèrent. On s'aperçut que ce n'était pas par tactique, mais par conviction que nous nous proclamions républicains et démocrates. (Marc Sangnier.)*

## EVOLUTION DU *SILLON* ET POLITIQUE FRANÇAISE

La crise qui donne naissance à ce que Marc Sangnier nommera « *le plus grand Sillon* » prend sa source bien avant 1906 : nous remonterons donc en deçà d'une date (1907) un peu conventionnelle, bien qu'il y ait des raisons (comme on le verra très vite) de l'avoir choisie. *Le Sillon* présente-t-il rupture, discontinuité, contradiction avec lui-même ? Nous ne le pensons pas. Il fait une crise de croissance, comme l'a dit son créateur ; cette crise est longuement préparée, mais elle éclate quand même à un instant précis et les ruptures en sont le signe : rupture non pas du *Sillon* avec lui-même, mais de certains sillonnistes avec *le Sillon* ; et d'autre part rupture du *Sillon* avec des formations extérieures à lui ; enfin fureur redoublée des attaques contre lui. Tout cela ne se fait pas sans rapport avec l'histoire et, s'il y a une date historique déterminante, c'est celle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, soit la date de 1905. *Le Sillon* est dans l'histoire.

L'engagement politique du *Sillon* coïncide avec les élections législatives du 6 mai 1906. La loi de séparation, promulguée en décembre 1905, aurait pu donner à ces élections l'allure d'un référendum pour ou contre le catholicisme en France. Clemenceau ne le voulut pas.

Deux points étaient importants : la liberté de conscience et le libre exercice des cultes d'une part, la suppression du budget des cultes d'autre part. On connaît la querelle des « inventaires » qui éclate en 1906 à propos des inventaires des objets du culte par l'Etat, lequel voulait les remettre à des associations cultuelles. Le pape avait interdit ces inventaires (août 1906) après avoir condamné la loi de Séparation (février 1906). En fait, les catholiques furent tout à fait révoltés ; ils redoutaient le pire. Les élections influencées par la question religieuse, avaient vu le triomphe du bloc des gauches. Mais les syndicalistes vont multiplier des grèves très dures qui sont une espèce d'apprentissage révolutionnaire. D'autre part, le Vatican se raidit contre le modernisme qui concerne surtout l'exégèse, la philosophie, la théologie. En 1902, Loisy avait publié *l'Evangile et l'Eglise*. C'est en 1907 que Pie X publiera le décret *Lamentabili* et en 1908 qu'il promulguera l'encyclique *Pascendi*. Loisy fut condamné. Blondel était en

difficulté ; Laberthonnière se voyait frappé en 1909 et en 1913. L'intégrisme dénonce à tour de bras. Parmi ses champions, l'abbé Barbier était ce catholique, ennemi du *Sillon*, qui jouera un rôle essentiel dans la condamnation. L'intégrisme, animé par Mgr Begnini, est soutenu par l'*Action française*, ennemie jurée du *Sillon*. C'est dans cette atmosphère tendue que le *Sillon* prend un nouveau départ. Certes il n'est pas encore question en 1906 de faire campagne électorale. Le *Sillon* ne pouvait ni appuyer les anticléricaux (ainsi à Roubaix il semble que les sillonnistes ont voté pour l'adversaire de Jules Guesde (21) ), ni voter, sous prétexte de défense de l'Eglise, pour le catholicisme réactionnaire. D'autant plus pense-t-il constituer lui-même le parti « de scandale », annoncé à Soisy-sur-Ecole. C'est vraiment le moment ou jamais ; c'est l'heure politique du *Sillon* ; mais c'est aussi l'heure du plus grand risque. Trois textes — de Marc Sangnier — analysent la situation : les discours du 4 février et du 21 juin 1906, l'article du 25 août 1906 dans le *Sillon*. Il a protesté avec la Ligue des droits de l'homme contre les persécutions des Juifs en Russie et a vu se dresser contre lui les catholiques ; maintenant il parle pour les catholiques, et la Ligue des droits de l'homme n'est pas avec lui. Le *Sillon* n'aura bientôt plus personne pour lui, à cause de cette position « de scandale ». Le grand danger de la persécution c'est de réduire les catholiques à « se replier dans une attitude purement défensive ». C'est cette attitude que refuse le *Sillon*, tout en constatant que les catholiques ont perdu le ressort qui leur eût permis de solidariser leur avenir avec celui du pays devant l'opinion publique. Les masses ont besoin du divin. Le scandale du *Sillon*, c'est justement de faire cesser cet autre scandale : la séparation de la France et du Christ. Dans le discours du 21 juin, Marc Sangnier explique pourquoi le *Sillon* n'a pas pris de position électorale. Mais il envisage la transformation de la société capitaliste et les moyens de le faire. Il n'est pas, pour autant, à la remorque des socialistes qu'il rejoint dans leur « critique du capitalisme » et dans leurs « projets de réformes immédiates » (retraites ouvrières, développement du syndicalisme, code du travail, etc.). Mais il refuse l'étatisme socialiste à venir. « Nous voulons fonder la démocratie dans la liberté et dans l'initiative même des travailleurs. » Marc Sangnier voit une contradiction entre l'Etat socialiste et l'initiative des travailleurs. On s'étonne que le nom de Proudhon ne soit pour ainsi dire jamais prononcé au *Sillon*. Dans le petit livre *Nos doctrines confirmées* (par des textes de partisans et d'adversaires), Proudhon n'est pas cité ; il est vrai qu'aucun théoricien ne l'est ; Jules Guesde et Jaurès sont seuls mentionnés parce que Marc Sangnier les a rencontrés dans l'action et non dans les livres. C'est un trait de son caractère. Le 25 août 1906, Marc Sangnier notera que les sympathies qui vont aux sillonnistes reposent sur un malentendu (il veut parler des catholiques qui n'ont pas tenu compte de leurs aspirations républicaines et n'ont voulu voir en eux que les défenseurs de la religion). Mais, réciproquement, on peut dire que l'affirmation éclatante de leur « ardeur démocra-

tique » va leur valoir la haine implacable de bon nombre de catholiques. Ainsi se noue la tragique équivoque qui annonce déjà 1910. A partir de 1906, et même avant, les attaques, les calomnies se multiplieront. Marc Sangnier sera littéralement encerclé. Il se défendra avec un courage sans défaillance, avec une intransigeance totale qui n'aura d'égale que le sacrifice de la soumission. L'avancée du *Sillon* dans les dernières années, c'est tout à la fois la marche triomphale et le hallali. (1905-1910.)

.....

PRISE DE POSITION POLITIQUE :  
SANGNIER ET JULES GUESDE

Dans son introduction au *Plus Grand Sillon*, Marc Sangnier situe en avril 1905, au lendemain du IV<sup>e</sup> congrès national « où le *Sillon* se dégagea si nettement de ce qui n'est pas exactement lui », la métamorphose que nous analysons ici. La séparation d'avec la *Chronique*

Jules Guesde.  
Du socialisme Marc Sangnier retenait l'exigence  
démocratique de participation.

*sociale* se fait entre 1903 et février 1905 ; la séparation d'avec la Démocratie chrétienne se consomme en avril-mai 1905. Les congrès de 1905 et 1906 dégagent l'enseignement de cette conquête de l'autonomie. A l'in-

(21) Discours, I, p. 488.

téricur du *Sillon*, la crise d'Hellencourt est d'août-septembre 1905 et la crise de Limoges et de l'abbé Desgranges a lieu en 1906-1907. Les premiers grands incidents avec le évêques ont lieu en 1906-1907. Le coup d'envoi public de la nouvelle orientation peut être localisé à la controverse de Roubaix entre Marc Sangnier et Jules Guesde, le 9 mars 1905. On voit ainsi se précipiter le rythme des événements entre 1905 et 1907.

L'engagement politique se fait résolument à gauche, l'opposition contre le système patronat-salariat est proclamé à Roubaix, deux mois après que *l'Esprit démocratique* eut paru. Or celui-ci ne touche pas encore, ou très peu, au politique. Mais, à notre avis, ce qui fait du 9 mars 1905 un événement, ce n'est peut-être pas tant cette opposition au capitalisme déjà maintes fois exprimée auparavant ; c'est beaucoup plus le fait d'une réunion commune Sangnier-Guesde à la veille des élections de 1906. L'historique de cette réunion dit assez qu'elle avait pour objet, de la part du *Sillon*, de défendre la valeur sociale du catholicisme attaqué par les socialistes dans des réunions précédentes ; elle inaugure, à peu de chose près, les conférences-controverses organisées par le *Sillon*. On avait prévu d'abord Victor Diligent, animateur du *Sillon* du Nord et certain député de Lille ; on leur substitua Sangnier et Guesde ; les deux organisations se partagèrent les invitations. Une énorme affluence (probablement 2 500 à 3 000 personnes en majorité socialistes) répond à l'appel. Les élections sont pour l'année suivante, rappelons-le ; on reprochera beaucoup à Sangnier d'avoir permis à Guesde la reprise de voix sur sa droite bien que les sillonnistes semblent avoir voté pour le candidat catholique. Les journaux religieux furent réticents, non point tant pour la substance des paroles de Sangnier que pour la portée politique de la réunion. Il n'en est pas moins vrai que la position anticapitaliste fut proclamée avec éclat et qu'on peut dater de là l'orientation résolue à gauche et la rupture totale avec la droite. Marc Sangnier annonce qu'il exposera des idées morales et sociales en face des théories socialistes (22). « Nous ne faisons le jeu d'aucun parti politique », et plus loin : « Ce que nous demandons, nous, ce n'est pas qu'on transforme d'abord la société politique, mais bien la société économique et la société morale. » Mais, par le niveau de l'économie, Sangnier n'entend pas les substructures économiques mais le niveau des mesures et œuvres sociales. Nous sommes bien là dans la continuité du *Sillon*. Voici la prise de position capitale : « Nous ne venons pas défendre le capitalisme et pour cause. Nous sommes convaincus, quant à nous, que les différents régimes de la propriété sont appelés à se succéder les uns aux autres, et il nous semble que seuls les esprits étroits et bornés peuvent découvrir je ne sais quelle étrange et malfaisante immortalité dans le capitalisme contemporain. » Il reprend, selon un mode assez analogue ici à celui de Karl Marx, la succession de l'esclavage antique du servage féodal et l'annonce de la fin du salariat. « Nous sommes convaincus que le salariat n'aura qu'un temps », mais la transformation ne peut se faire qu'en changeant les mœurs avant de changer les

lois, car les lois ne sont que le constat des révolutions accomplies dans l'ordre économique. On notera qu'ici l'orateur est à la fois très loin et très près de Marx, très près par le primat de l'économique, mais très loin par ce qu'il met sous ce mot et par la suprématie de la transformation morale. Sa critique du régime de 1905 est très sévère. « Nous sommes sans doute en république politique ou en pseudo-république, mais nous sommes encore en monarchie capitaliste, cela n'est pas douteux. » De même, il est très près et très loin de Marx lorsqu'il s'écrie : « Soyez convaincu, camarade Guesde, que lorsque les capitalistes n'auront plus aucune signification, ils seront supprimés comme les vieux barons féodaux lorsque l'humanité n'a plus eu besoin d'eux pour continuer sa route vers l'avenir. » Mais ce balayage, pour Marc Sangnier, n'appelle pas la violence. Ailleurs il dira, se reprenant sur un terme employé ici dans le mouvement oratoire : il ne faut pas « supprimer » les patrons, mais les « remplacer », ce qui signifie qu'il ne faut pas les éliminer par la violence mais les rendre inutiles. 1905 est l'époque où Sangnier écrit *Par la mort* qui oppose d'une manière implacable un père patron à son fils socialiste. On sait que la pièce fit scandale chez les bien-pensants. Marc Sangnier était très influencé par *l'Ennemie du peuple* d'Ibsen. Après avoir parlé des organismes à travers lesquels le monde ouvrier peut déjà ébaucher la société future (syndicats, coopératives), l'orateur en vient aux inspirations profondes indispensables, et c'est ici que le titre du discours, *Christianisme et Socialisme*, trouve sa signification. La plus grande partie porte sur ce thème. Donc 1905, c'est l'année de cette mémorable controverse où tout se passe correctement ; c'est l'année où, au congrès de février, on avait constaté, sans faiblir, les éliminations spontanées des « trainards » ; c'est l'année, non plus seulement de l'unanimité, mais de l'unité (le premier terme se situe au niveau de la « vie profonde » ; le second au niveau de l'action ) (23). Il est décidé que le V<sup>e</sup> congrès, celui de 1906, ne sera plus celui des cercles d'études mais celui du *Sillon*. C'est l'année où commence la série de conférences de Marc Sangnier sur la démocratie, dans le cadre de l'éducation populaire. Il y est dit que la société future, encore éloignée, se caractérise en tout cas par le fait qu'elle « tendra à ne plus permettre la concentration des forces au profit de quelques-uns, l'écrasement de l'homme par l'entreprise capitaliste ». La propriété collective y aura grande importance tout en laissant subsister la propriété individuelle. En dépit de la lettre de Merry del Val au cardinal Richard, lettre qui recommandait, en janvier 1905, de favoriser le *Sillon*, Charbonnel le défroqué crie aux sillonnistes, avec la clairvoyance des adversaires : « Vous serez bientôt désavoués. » C'est en octobre 1905 qu'est lancé *l'Eveil démocratique*, journal hebdomadaire adapté à l'action politique. C'est dans cette mouvance qu'il faut considérer les ruptures consécutives à cette éclosion, qui est une discontinuité dans la continuité du *Sillon*.

(22) Discours, I, p. 337 s.

(23) Le *Sillon*, 1905, I, p. 163-4.

*Si jamais le Sillon aborde la politique, il faut que ce soit de façon scandaleuse. (Marc Sangnier.)*

## LA FRANCE ENTRE 1906 ET 1910 ET LA POLITISATION DU SILLON

Quel est le chemin du « plus grand Sillon » à la politique ? *Le Plus Grand Sillon*, si l'on en croit le livre qui porte ce titre et qui est daté de 1907 (bien que certains articles devenus des chapitres soient de 1905), est à la fois *le Sillon* qui se réclame du catholicisme, et *le Sillon* qui attire à lui les bonnes volontés de confessions différentes en particulier des protestants, ou des sympathisants non confessionnels. Nous ne pouvons pas ne pas être frappés de cet accueil, de cette ouverture aux personnes, au moment même où *le Sillon* se distingue fermement, presque durement, des autres associations de démocratie chrétienne. Enfin nous notons, dans le grand discours de Brest aussi bien que, dans *le plus Grand Sillon*, l'emploi du terme « les catholiques » dans des phrases impliquant le rejet du *Sillon* par la masse sociologique des catholiques. Il faut donc conclure que *le Sillon* s'étend d'autant plus aux non-catholiques que les catholiques, sont, dans leur masse « manquants », et que le but démocratique politique devient le lieu du rassemblement. Nous aurons donc affaire à une « majorité dynamique (24) » catholique qui proclamera son inspiration religieuse, et qui tendra vers une œuvre à laquelle tous les hommes de bonne volonté peuvent travailler avec lui. Entre *le Plus Grand Sillon* et la trouée politique le rapport est donc très logique et très serré.

C'est dans la France de la période 1906-1910 que cette « trouée » sera tentée. Si elle eût réussi, qui sait si l'ont eût osé arrêter l'essor du *Sillon* à Rome ? Nous ne sommes plus, comme « aux beaux temps du *Sillon* » dans l'élan social de Léon XIII, mais dans le raidissement de Pie X ; manifesté dans les encycliques *Veheementer*, *Gravissima* et *Lamentabili*, les deux premières contre la séparation et les « associations cultuelles », la dernière contre le modernisme. N'oublions pas que les évêques français tentèrent jusqu'à l'extrême d'atténuer la rigueur de Pie X, et qu'ils auraient souhaité transiger avec le gouvernement, qu'ils avaient été nommés du temps du Concordat et que, peut-être, la perpétuelle référence à Rome du *Sillon* ne les comblait pas ; la dernière encyclique est, rappelons-le, pour condamner le modernisme, et nous savons que les amis du *Sillon*, Laberthonnière et Blondel, sont des suspects ; *le Sillon* s'est gardé de faire de la théologie (25) et de la philosophie, mais on le rapproche volontairement du modernisme. Enfin, souvenons-nous de la virulence de l'intégrisme et de l'appui que le positivisme maurrassien apporte à la défense de l'intégrité religieuse (Eh oui !). La masse des catholiques a une attitude défensive à la suite des inventaires et des confiscations consécutives au régime de séparation. Le grand parti catholique est toujours la tentation que ne cesse de dénoncer *le Sil-*

*lon*. La France de 1906, France du triomphe radical, aurait besoin de surmonter ses divisions devant les événements qui se préparent à l'extérieur ; la France de l'ordre établi a besoin de se rassembler face au parti socialiste unifié. Jaurès a rejoint Guesde ; cependant que Millerand est l'auxiliaire de Clemenceau qui, chef du gouvernement, se dénomme lui-même « le premier flic de France ». En dépit de la loi de 1898 sur les accidents du travail, et de celle de 1905 sur la journée de 8 heures, la France qui s'industrialise a fait très peu pour le monde ouvrier. Une série de grèves très dures ont lieu dans le Nord en mars-avril 1906, à Paris en mars 1906, à Marseille (mai-juin), à Draveil en 1908 ; une menace de grève générale éclate en 1909. Les fonctionnaires luttent pour leurs droits syndicaux. On conçoit l'importance de la question syndicale dans l'attitude politique du *Sillon*. La CGT a, par étapes, absorbé la Fédération nationale des syndicats (1895) et la Fédération des bourses du travail (1902). Le congrès d'Amiens et la charte d'Amiens ont donné à son action syndicale un caractère direct et révolutionnaire. Cependant, au-dehors, les incidents de Tanger et d'Algésiras ont accentué la rivalité avec l'Allemagne. Ainsi *le Sillon* tentera d'intervenir dans le contexte d'événements historiques qui le rendent « encombrant », comme dit Marc Sangnier ironiquement, ou, mieux et plus profondément, scandaleux. Marc Sangnier est adversaire déterminé de la séparation (26). Or Clemenceau a fait de la position prise en ce domaine un critère d'opposition entre droite et gauche, rejetant ainsi la masse des catholiques à droite : d'où l'expression de Marc Sangnier : « les catholiques » qui ne contredit en rien le « Vous savez bien que je suis catholique avant tout ». Les deux emplois du terme « catholique » ne jouent pas au même niveau. Cette droite catholique est en rapport avec les jaunes, combattus implacablement par *le Sillon*. Ainsi ce dernier est-il contre la séparation comme la masse des catholiques ; rejeté par la CGT pour ses opinions religieuses en dépit de l'appui de nombreux sillonnistes à ce syndicat ; enfin, pour compliquer les choses, à mesure que le nationalisme est noyauté, puis intégré par *l'Action Française*, les sillonnistes, qui sont patriotes, sont rejetés à l'antinationalisme. D'où, en 1909, le bruit fait par l'affaire Thalamas, ce professeur qui avait mis en cause Jeanne d'Arc, et à qui *le Sillon* avait ouvert la revue pour qu'il s'explique ; d'où les injures de *l'Action Française* qui monopolise Jeanne d'Arc, et le discours de Marc Sangnier sur Jeanne d'Arc, qu'il veut reprendre, si j'ose dire à la droite (27). Nous pourrions multiplier les exemples de l'équivoque sillonniste. Elle réside en ceci que *le Sillon* veut briser les inférences, les oppositions, les associations d'idées qui président à l'ensemble idéologico-politique de cette époque, et imposer ses propres références, ses propres oppositions, ses propres associations d'idées. Marc Sangnier a tellement le sentiment de l'énormité de l'entreprise qu'il a attendu très longtemps avant de lancer *le Sillon* à l'assaut politique.

(24) Qui est, numériquement, minorité.

(25) Rappelons que la revue de Renaudin fut écartée pour ne pas donner prise aux controverses théologiques.

(26) Discours sur les catholiques de France et la séparation, 9 février 1906, Discours, I, p. 459.

(27) Discours, II, p. 353, la France et Jeanne d'Arc, 8 février 1909.

## DE L'ESPRIT DEMOCRATIQUE A LA DOCTRINE POLITIQUE DE LA DEMOCRATIE

Quelles sont les armes du mouvement de Marc Sangnier ? A-t-il seulement à son service les grandes idées-forces, les intuitions profondes et le sens aigu de la conjoncture historique ? Il semble qu'à partir de 1906 (limite quelque peu conventionnelle) et surtout en 1907 et 1908, le *Sillon* se soit constitué une conception plus précise au niveau politique et soit passé ainsi de « l'esprit démocratique » à une structure adaptée au terrain nouveau à conquérir.

Dès mars 1905, Marc Sangnier tente de « systématiser les idées du *Sillon* sur la démocratie dans une série de cinq conférences ayant pour titres respectifs : l'évolution démocratique ; la force sociale du catholicisme ; l'élite dans la démocratie ; l'élaboration de la démocratie ; l'œuvre du *Sillon*.

L'évolution démocratique prend pour point de départ l'analyse du « fait démocratique » qui s'est affirmé à travers la concentration industrielle et les revendications ouvrières, la transformation des mœurs rendue sensible par les écrivains du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, les responsabilités politiques grandissantes des masses. Ce fait, il faut en apprécier la valeur : est-il régressif ou progressif ? La sociologie naturaliste, en particulier celle de l'*Action française*, condamne la démocratie parce qu'elle va au rebours de la biologie ; la loi de différenciation de Milne-Edwards, étendue au social, veut la spécialisation étroite ; la loi d'hérédité de Lamarck est utilisée dans le même sens ; la loi de concurrence vitale élimine les faibles. Donc la démocratie tendrait au nivellement et à la médiocrité. Marc Sangnier affirme, face au critère biologique, la spécificité de l'histoire et que la définition de la démocratie doit être cherchée au niveau des valeurs. Les critères externes sont à rejeter : 1<sup>o</sup> gouvernement du peuple par le peuple ne signifie rien si le peuple n'est pas capable de s'organiser et d'être responsable ; 2<sup>o</sup> définition par des institutions (fut-ce le suffrage universel) qui sont les résultats et non la définition même de la démocratie ; 3<sup>o</sup> définition par le sens de la coopération sociale que les catholiques sociaux approuveraient, mais qui a les mêmes défauts que la précédente. Les institutions peuvent, après tout, être le fait du « bon tyran » comme l'a vu le socialiste Berth (28). L'idée profonde est donc que la liberté se mérite et ne se décrète pas ; même le vote ne vaut que par la valeur de l'électeur. C'est par cette conquête de la responsabilité ouvrière que sera conjuré l'étatisme. Préférence est donnée aux critères internes de la définition qui réintègrent les éléments moraux. Les socialistes eux-mêmes parlent d'un « idéal social et moral (29) ». Pour conclure, Sangnier reprend la définition du *Sillon* « organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civiques de chacun ». Elle est peut-être trop morale, mais elle implique comme conséquences nécessaires tous les critères externes ; en sorte que l'on peut com-

prendre, dans la théorie démocratique du *Sillon*, théorie très intégrée à l'idéologie, les caractères rejetés à titre de définition, mais admis à titre de conséquences : le pouvoir au peuple ; les réformes immédiates ; le suffrage universel, l'éligibilité universelle, l'égalité devant la loi, etc. ; la coopération.

La seconde étape développe la *force sociale du catholicisme* : « Le catholicisme crée en nous l'état d'esprit démocratique parce que les hommes sont pour lui des créatures de Dieu qui ont toutes une valeur, et qui sont liées entre elles par la fraternité. » Liberté, égalité, fraternité sont, au niveau républicain, « la transcription politique » de l'humanisme chrétien, pour un chrétien. L'Eglise elle-même est considérée par Marc Sangnier comme unissant les hommes par le consentement, et réalisant en eux les conditions premières du Royaume.

La troisième étape est la *nature et la fonction d'une élite* dans la démocratie. Cette conception semble caractéristique du *Sillon*. Marc Sangnier ne pense pas qu'on puisse immédiatement compter sur tous. Il lance donc ce terme de « majorité dynamique » qui exaspère Maurras. La majorité est ici minoritaire par le nombre, mais plus forte que la majorité du nombre par son énergie. C'est ici que s'inscrit une certaine distance prise par rapport à la valeur d'efficacité du suffrage universel. « Que l'on n'objecte pas le suffrage universel. Si chaque électeur vote, chaque chrétien n'a pas la même influence sur le corps électoral. Pour tenir le pouvoir, il faut conquérir non pas tant des hommes qui votent que l'influence qui fait voter. Le suffrage universel n'est que la possibilité pour toutes les influences de se livrer bataille. Mais le plus fort seul l'emporte (30). » Donc le problème est de créer une minorité, une élite dévouée aux intérêts généraux et assez puissante pour entraîner le pays. Elle sera d'autant plus dynamiquement majoritaire (pour parler le langage de Sangnier) que les autres tendances, vouées par nature aux intérêts particuliers, subiront leurs contradictions internes. « Une aristocratie, sans doute, doit jeter dans la nation des racines profondes, et se renouveler parfois lentement, d'une sève neuve, mais elle n'est forte que si elle est limitée ». Au contraire l'élite démocratique est asymptotiquement ouverte. « Vers elle, partis de la monarchie, point limite, où un seul citoyen, le roi, porte en lui le souci et la charge de garder le pays, nous tendons, comme l'asymptote qui jamais, sans doute, ne sera pleinement atteinte ». Cette élite ne peut constituer une classe, car la responsabilité civique n'empêche pas chacun de rester conditionné par les structures économiques dans lesquelles il est enraciné.

Après avoir déterminé la nature, la fonction, la constitution de l'élite, il est possible de poser la question de l'*élaboration de la démocratie*. La méthode d'élaboration se distingue de celle des catholiques sociaux et des socialistes réformistes qui « limitent leurs efforts à tirer de la société actuelle le meilleur parti possible, à la corriger au jour le jour ». S'il est bon de réclamer les réformes urgentes, il est meilleur encore de prévoir

(28) Auteur de Socialisme ou Etatisme (Mouvement socialiste, 1<sup>er</sup> janvier 1903).

(29) Liebknecht cité par Jaurès, Etudes socialistes, p. 83.

(30) Le Sillon, 1905, I, p. 217.

Prix : 0 fr. 40 cent.



# LE SILLON

## SOMMAIRE

<i>Ce qui ne meurt pas.....</i>	MARC SANGNIER.
<i>Instantanés d'autrefois.....</i>	ETIENNE ISABELLE.
<i>La vie démocratique.....</i>	HENRY DU ROURE.
<i>La protection internationale des travail- leurs .....</i>	HENRY VERMERSCH.
<i>Doctrines et devoirs militaires.....</i>	***
<i>Le Congrès de Picardie.....</i>	EDOUARD MARSCHALL.
<i>Convocations.</i>	

is, 34, boulevard Raspail  
près le square du Bon Marché

10<sup>e</sup> ANNÉE. — N<sup>o</sup> 14  
25 JUILLET 1908  
Paraît le 10 et le 25 de chaque mois

les structures d'une « société future », différentes de la société actuelle. La méthode des réformes législatives est un « pis aller » et un péril puisqu'elle renforce l'Etat capitaliste ; mais il faut pourtant donner à l'ouvrier la possibilité de développer « conscience et responsabilités ». « Et il faut aussi protéger par la loi, contre le déperissement, la femme et l'enfant, ces deux réserves de la société future ». D'où l'ordre suivant : législation urgente ; création d'un monde ouvrier actif ; réforme des mœurs. La seconde voie est la création d'œuvres économiques, syndicats, coopératives, mutualités ; mais ces instruments sont « ambivalents ». Alors que, entre nos mains, ils doivent établir une transformation sociale, d'autres veulent par eux, compléter le régime capitaliste, remédier aux maux qu'il engendre, afin de pouvoir ainsi le conserver plus longtemps ». Peut-on décrire cette société nouvelle ? Non, mais on peut dire d'elle qu'elle ne permettra plus l'oppression « par l'entreprense capitaliste » ; qu'elle admettra une forme de propriété collective qui n'exclura pas une propriété individuelle limitée ; l'Etat déperira peu à peu. Il faut faire la société future, et non pas essayer de la voir. La dernière étape de ces conférences précise l'œuvre du *Sillon*.

Cet ensemble, général mais structuré, se situe donc entre le moment de l'humanisme chrétien purement idéologique et le moment d'une pratique politique. On peut dire que *l'Esprit démocratique*, paru en 1905, était le bilan des premières années et que ces cinq conférences à l'institut populaire de la rue Cochin débouchent au point d'articulation de l'idéologie et d'une théorie de la praxis politique. Naturellement une telle théorie est très colorée par l'idéologie de l'humanisme chrétien, mais c'est tout de même une théorie. La conférence sur le catholicisme appelle les forces idéologiques à nourrir les énergies pratiques ; et la conférence sur l'élite démocratique constitue tout entière une théorie de la pratique politique : ramener cette théorie à une espèce de « méritocratie » serait faux ; on pourrait songer à la rapprocher d'une conception du « parti » à la façon marxiste ; il s'agit essentiellement de s'ouvrir aux volontés agissantes et non de consacrer le mérite ; d'autre part, on ne peut parler de parti ; même lorsqu'il y aura une ébauche de parti sillonniste, le *Sillon* ne sera pas totalement absorbé dans la notion de parti ; il restera « une amitié, une vie » et non une structure. Enfin, l'élaboration de la démocratie situe l'objectif politique futur du *Sillon*, par rapport au socialisme réformiste et au socialisme révolutionnaire : la volonté de créer une société différente de la société capitaliste le différencie du réformisme. D'autre part, le primat de l'esprit et le rejet du principe de violence et de contradiction se tiennent ; car l'idée d'unir les hommes par les valeurs morales au lieu de se fonder sur les solidarités d'intérêts, l'opposition à la classe en tant qu'instrument théorique de lutte, tout cela oppose Marc Sangnier au marxisme. Ces cinq conférences sont aussi essentielles que le livre sur *l'Esprit démocratique*. Les conceptions solidement enchaînées constituent un ensemble très cohérent qui passe par les trois niveaux chers à nos contemporains : idéologie, théorie, pratique.

La doctrine sillonniste se complètera, au plan tech-

nique, de deux ouvrages, l'un économique, de Louis Cousin, et l'autre juridico-politique de Georges Renard. Le *Catéchisme d'économie sociale* de L. Cousin débute ainsi : « Nous voulons être des hommes pratiques et non des théoriciens et des idéologues ; mais nous ne pouvons pas nous passer d'un minimum de théorie. » La théorie du progrès qui va présider à ce petit traité d'économie est aperçue dans la perspective chrétienne ; elle tient compte du péché, non pas du tout pour déclarer mauvaise la nature humaine ou limiter le progrès, mais pour développer la notion de lutte. Le mal et la faute tiennent ici la place de l'aliénation ; ils nous mettent en garde contre un simplisme du progrès. Une étude sur l'Etat sert de base ; elle n'est apparue comme rousseauiste sans le déclarer ; de même que, chez Sangnier, le jeu de l'intérêt général et des intérêts particuliers, évoquent le XVIII<sup>e</sup> siècle et le *Contrat social*, ici la définition de la société dont les nécessités fondent l'Etat, a les mêmes références implicites : l'Etat démocratique est « une forme de sociétés où chacun contribue au maintien des droits d'autrui et s'assure par lui-même la jouissance la plus complète possible de ses propres droits ». Si Rousseau n'est pas invoqué, les théories du droit naturel le sont expressément ; il est vrai que ce droit naturel est lui-même rattaché « au bien commun » de la théologie du Moyen Age. Louis Cousin semble, dans l'exposé du socialisme et de l'anarchisme, moins avancé que Marc Sangnier.

Par contre l'analyse des notions de liberté et de libéralisme, fort bien différenciées, nous oriente vers la socialisation. Nous entrons dans l'histoire de l'économie, qui est faite à la manière d'un cours ; dans l'étude des richesses et de leur distribution, des valeurs économiques, du salariat, du socialisme de Saint-Simon, Fourier, Owen, Marc, Lasalle, Louis Blanc, etc. Les idées classiques de Léon XIII et du *Sillon* sur le contrat du travail et l'amélioration de la condition ouvrière y sont à l'honneur. Les ouvriers y sont définis comme une classe d'hommes qui vivent au jour le jour, sans sécurité du lendemain, sans institutions de prévoyance et par conséquent toujours justement inquiets de leur avenir ; leur instabilité, leur isolement, leur mécontentement apparaissent dans ce traité qui se double d'une espèce de phénoménologie de la classe ouvrière (comme chez Marx d'ailleurs). On y trouve des phrases de ce genre : « Du côté où se trouve le besoin on ne dicte pas les conditions, on les subit. » La conclusion de Cousin est que le salariat est à réformer. Il ne va pas jusqu'aux vues de Marc Sangnier. Il développe cependant les institutions favorables aux réformes ; finalement c'est presque (mais presque seulement) l'équivalent d'une transformation : syndicats, droit de grève, coopératives de production et de consommation, assurances, participation aux bénéfices, etc.

Nous avons là une solide documentation technique, une idéologie sociale généreuse qui tient la moyenne entre les vues les plus hardies de Marc Sangnier sur le capitalisme et un catholicisme social réformiste. Le chef du *Sillon* avait ainsi, grâce aux économistes, aux juristes, aux membres de son office social, une documentation admirablement faite, que les lecteurs de la revue et de *l'Eveil démocratique* déclarent, sillonnistes ou

non, de qualité exceptionnelle. Nous n'insisterons pas sur les conférences de Georges Renard, car elles sont étonnamment parallèles à celles de Marc Sangnier. Le premier s'attarde davantage à l'analyse des notions : par exemple il distingue assez longuement démocratie et république. C'est une occasion de déclarer ce que tant de fois Sangnier, Henry de Roure et lui-même proclament : « ... Il y a des gens qui, très sincèrement, s'imaginent que nous vivons en démocratie. Nous ne sommes pas de ceux-là... » « La démocratie du *Sillon* est une méthode spéciale pour soulever et diriger cette ascension des classes populaires qui est le caractère commun à toute démocratie (31). » A la limite l'autorité extérieure s'évanouirait et nous aurions cet Etat qui n'est plus qu'une expression et non une oppression. Les institutions économiques sont-elles une garantie plus sûre que la forme politique républicaine ? Oui, si l'esprit démocratique y préside. Sinon nous pouvons voir, dans le système coopératif, par exemple « des ouvriers enrichis se comporter eux-mêmes en patrons, embaucher des salariés, et spéculer sur le travail, ne s'affranchir eux-mêmes du joug capitaliste que pour l'imposer à autrui ». Ainsi G. Renard apporte des arguments et des compléments aux conférences de Marc Sangnier et, comme lui, s'oriente à partir de signes extérieurs insuffisants vers la définition interne de l'esprit démocratique. Il sera intéressant de voir au *Sillon* même se constituer une confusion du parti et de l'élite, et l'on peut, dès maintenant, se demander si l'échec des candidatures de Marc Sangnier ne viendront pas de l'emploi de la méthode d'un mouvement (élite) là où il eut fallu user des méthodes d'un parti.

Autour de ces études de Sangnier, de Cousin, de Renard, on peut citer dans la revue de 1906, 1907, 1908, des analyses très poussées de la conscience de classe par Léonard Constant, Paul Gemachling, des études du matérialisme historique par Veyrenc, des articles d'économie sur le salariat par G. Renard. Bref *le Sillon* est en train de préparer sa trouée.

## L'ACTION FRANÇAISE ET LE DILEMME DE MARC SANGNIER

La controverse avec Guesde a polarisé le combat contre l'adversaire socialiste : combat marqué par des différences, mais aussi des points d'accord. Mais, à mesure que s'accroissait l'orientation à gauche, la haine d'un implacable ennemi croissait : je veux parler de Maurras et de *l'Action française*. Elle poursuivra *le Sillon* dans une lutte à mort, et Marc Sangnier jusqu'à la fin. Maurras était un jeune monarchiste de *la Gazette de France* qui devait revenir en hâte d'Angleterre en 1898 pour faire l'apologie du colonel Henry après que, convaincu de faux dans l'affaire Dreyfus, ce dernier se fut suicidé. Sa seule faute était d'avoir échoué. Le faux, au dire de Maurras, était une grande action, une action héroïque motivée par la raison d'Etat. Ainsi le comité de *l'Action française* est né de « l'affaire » et

se crut appelé à la restauration de la France. Maurice Pujo et Henri Vaugois l'avaient fondée. En même temps s'était fondée la ligue de *la Patrie française* qui, pour les deux hommes, n'était pas assez percutante. En 1899 paraît la revue de *l'Action française*. Le Comité ne sera que progressivement gagné par les royalistes : au début Maurras est seul de son espèce. Si nous devons rappeler la principe fondamental du maurrassisme nous dirions qu'il est d'ordre positif, fondé sur les structures traditionnelles héréditaires. « La morale française ne dépend pas d'une théorie... elle peut être athée (32) », disait Vaugois à la réunion du 20 juin 1899, entendant par là que l'idée n'importe pas et que la structure nationale est tout. Le support de cette structure est l'hérédité : « A l'institution héréditaire de la *famille*, ajouter les entités permanentes de gouvernement de la *commune* et de la *province*, et l'institution qui équilibre par fondation de *l'autorité* : vous avez la formule de la monarchie (33). » Appeler ces principes « positivistes », c'est vraiment charger Auguste Comte de descendants inattendus !

Nous prendrons pour point de départ 1904, le début du débat appelé « le dilemme de Marc Sangnier », expression prise pour titre d'un livre de Maurras (34). Ce dernier a combattu Marc Sangnier, à partir de 1908, sur le terrain politique mais c'est dans *le Dilemme* (1904-1906) que se résume l'affrontement des doctrines. Qu'est-ce que *le Dilemme de Marc Sangnier* ? C'est une expression née d'un événement et d'un texte. L'événement est l'élimination de Deherme de l'université populaire à la suite d'intrigues internes. Marc Sangnier a raconté cet échec dans un de ses livres sur l'éducation populaire. Le texte paru dans *le Sillon* du 25 mai 1904 est celui-ci : « Deherme comprendra-t-il quel est le seul lien qui rapproche les âmes, découvrira-t-il ce qui peut unir les hommes... Depuis longtemps, nous le pressentions, nous l'avons écrit, ici même il y a quelques mois, pour un esprit dégagé de toutes les superstitions, ennemi des équivoques, un impérieux dilemme doit tôt ou tard se poser : ou le *positivisme monarchique de l'Action française* ou le christianisme social du *Sillon*. »

Dans l'article du 1<sup>er</sup> juillet 1904, Maurras relève le défi : et prétend briser ce dilemme en affirmant la compatibilité du christianisme social avec le « positivisme monarchique ». A cette époque, Maurras espère encore amener Marc Sangnier à la monarchie ; il se déclare donc l'ami du *Sillon* et laisse la responsabilité de l'inimitié à ce dernier. La démocratie n'existe pas, on ne peut pas la faire, car on ne peut transformer les hommes en saints. Ici, Maurras frappe au cœur ceux qui croient au règne de la vertu. Quel dommage qu'un « beau talent », une « activité généreuse », une « magnanime jeunesse » soient engagés dans des chimères, aillent vers la catastrophe et déjà provoquent la méfiance de l'Eglise de l'ordre ! Marc Sangnier répond (35)

(32) Eugène Weber, *l'Action française*, Stock, 1964, p. 38.

(33) Charles Maurras, *la Gazette de France*, 6 mai 1899.

(34) Charles Maurras, *le Dilemme de Marc Sangnier*, Ed. nationales, 1907.

(35) *l'Action française*, 15 août 1904, *le Dilemme*, p. 27

(31) G. Renard, Sept conférences sur la démocratie, p. 16-17.

en nuancant son alternative : il a voulu dire que les esprits éclairés iraient un jour à la monarchie positiviste ou à cette forme du christianisme social qu'est *le Sillon*. A mon avis ce second texte ne change rien au premier ; Marc Sangnier cherche encore à limiter l'affrontement en faisant le compte « d'idées communes » avec *l'Action française*. En réalité il reprend habilement à son compte l'idée d'une société organique et ordonnée, et l'antilibéralisme, le respect des vieilles traditions et de la France, sans oublier le cortège des saints. Il répond à l'argument central sur l'utopie de la sainteté des hommes par sa théorie de la formation d'une majorité dynamique. Celle-ci est possible, grâce au Christ qui représente justement cette vie intérieure dont le « positivisme maurrassien » ne veut pas tenir compte. Deux réalismes s'affrontent : celui de l'ordre historique, celui de la vie profonde. Marc Sangnier ayant mis en avant l'humanisme chrétien, Maurras en tire habilement parti pour lui répondre qu'un plan moral peut être intégré dans les structures monarchistes, puisqu'il « exclut toute signification politique » ; et quoi de meilleur pour une société organique que l'hérédité ! Les élites, pour Maurras, ne peuvent être que des élites de combat, non des élites de gouvernement. La vertu est insuffisante « dans les difficultés de la vie politique ». La discussion est relancée par une protestation de républicanisme de Marc Sangnier à un correspondant et ami de *l'Action française*. « Si la royauté se rétablissait en France, l'ordre y renaîtrait de lui-même, et *le Sillon* n'aurait plus de raison d'être », aurait dit le premier au second (36). Une lettre de Marc Sangnier commente cette phrase rapide : A l'anarchie actuelle de la France, écrit-il, on peut substituer l'autorité dynastique ou « l'autorité directrice au sein même de la nation ». Si la première solution intervient, la démocratie est éliminée. A la rigueur *le Sillon* pourrait garder un certain rayonnement social qui finirait d'ailleurs en se développant par « rendre la monarchie inutile ». Maurras contestera que le rayonnement sillonniste soit démocratique ; il préfère l'appeler aristocratique-religieux ; et de le railler même sur ses aspirations révolutionnaires et antibourgeoisés. « Cette pauvre défense ne trompe pas la foule, qui reconnaît le fils de bourgeois, et de grands bourgeois, à l'accent et au masque, si ce n'est au grain de l'habit... Il ne faut jamais renier sa classe originelle (37). » En 1904 où nous sommes, Maurras ne voit pas comment *le Sillon* pourrait rétablir efficacement l'ordre. Son sophisme est de mettre au présent ce que Marc Sangnier met au futur, au bout d'un long effort, ce qui lui permet d'écrire avec toutes les apparences d'une lucidité pénétrante : « Si, las de le (38) presser de vains questionnaires, je consulte mes souvenirs, *le Sillon* m'apparaît comme un mouvement d'éducation populaire, un cercle d'études sociales, très mystique et très pratique tout à la fois, le monde de la fraternité intellectuelle et morale, unie par le souffle de l'amour. Je n'y aperçois nulle part le rouage technique, l'organisme politique destiné à rivaliser avec les monarchies de l'Europe, et, le cas échéant, à rendre la monar-

chie inutile en France ». L'intransigeance de Marc Sangnier est beaucoup plus dure que celle de Maurras, qui regarde avec convoitise les cercles ouvriers dont il aimerait faire le forum de la monarchie. De même que la démocratie est au futur pour Marc Sangnier, la monarchie est au passé. « Je sais bien que la monarchie a existé, je sais même qu'elle existe encore en quelques lieux, quoique presque partout diminuée et faussée (Je n'en déduis du reste pas qu'elle puisse exister aujourd'hui en France (39)). » Maurras s'irrite de « l'âpreté » de ses réponses, de cette « merveilleuse boulimie à nous fuir ». Le fixisme de Maurras est la base de sa critique d'une évolution vers la démocratie. La notion « d'étape » lui est étrangère. « Au fond ce qui nous sépare surtout, c'est que *l'Action française* ne reconnaît qu'une tradition et qu'une hérédité charnelle ; nous, nous croyons à une tradition et à une hérédité morales ». Cette opposition du charnel et du moral est utilisée par Maurras pour accuser Sangnier de faire de la patrie territoriale une idole, ce qui est notoirement faux ; en réalisé ce dernier reproche à *l'Action française* de faire de la patrie une « idole » et de la solidariser avec la monarchie de façon à ce que les antimonarchistes soient suspects d'antipatriotisme. L'armée, de la même manière, ne peut être conçue comme démocratisée sans que Maurras y voit la destruction de cette armée. La conclusion de cette longue polémique est que Sangnier incarne « l'individualisme du jeune bourgeois », « un quant à soi quatre-vingt-neuviste », « une rhétorique d'avocat dreyfusien ».

En effet, pour Maurras, refuser de confier au roi l'intérêt général et d'accepter l'identification de celui-ci avec l'intérêt particulier du monarque, c'est libérer les multiples égoïsmes individuels. Le démocratisme est lié à un christianisme sans corps, celui de Rousseau et de Tolstoï, au romantisme du moi. Où va-t-il ? Maurras en frémit ; il adjure Marc Sangnier de s'arrêter sur la pente fatale. Dans cette polémique qui ne s'arrêtera pas là, mais qui se traduit en ces années 1904, 1905, 1906 par un affrontement idéologique, tous les mots ont deux sens : le christianisme social, la patrie, la tradition, l'individu. Sur un point seulement les deux adversaires ne peuvent user de la plurivalence des termes ; c'est sur le rapport du naturel et du surnaturel. Pour Marc Sangnier, le christianisme se manifeste par l'Eglise comme institution, mais aussi comme intériorité. Et la vie profonde, en même temps que l'observance des dogmes et des rites, est le lien par où Dieu se manifeste au monde. Il est évident que cela n'a rien à voir avec l'immanentisme qui est négation de la transcendence ; mais ce sera pourtant sur ce point que *le Sillon* sera suspect de modernisme et manifestera sa parenté avec Blondel aux yeux de l'autorité. Dans le choc des deux idéologies maurrassienne et sillonniste, il faut retenir la parole de René de Marans, qui durcit et caricature mais ne voit pas faux : un seul dilemme existe : « Entre ceux qui veulent faire reposer la société sur la vertu des citoyens, et ceux qui, au contraire, veulent appuyer sur une organisation sociale la faiblesse

(36) *L'Action française*, n°1 octobre 1904.

(37) *Le Dilemme*, p. 77.

(38) Marc Sangnier.

(39) *Lettre de M. Sangnier, l'Action française*, avril 1905, *le Dilemme*, p. 89.

des hommes (40).» Corrigeons la formule et disons que les sillonnistes affirment la nécessité d'une organisation sociale, mais appuyée sur l'esprit, car l'esprit, en chacun de nous, est le point où l'homme rencontre Dieu. Vraiment le maurrassisme est l'inverse du sillonnisme; il l'est jusqu'à manifester une symétrie avec lui, symétrie que les termes identiques et contraires à la fois rendent visibles. Insister sur cet affrontement au seuil de l'engagement politique, c'est faire ressortir au plus haut point le tranchant de la doctrine.

LE LETTRE DE PIE X ET LA FIN DU SILLON

*Quand vous vous mêlerez de ce qui divise les hommes, alors vous serez écrasés. (Marc Sangnier.)*

*Combien seul et parmi combien de feux, avec le goût tenace de la mort sur les lèvres. (Marc Sangnier.)*

L'année 1910 verra « la fin de l'action et de la propagande sillonnistes ». Année d'angoisses, d'échecs électoraux, année de la condamnation. Deux fois de suite, en 1909 à Sceaux, l'année suivante aux Batignolles, Marc Sangnier a essayé, par un rude effort, de faire pénétrer au Parlement des idées du *Sillon*. Malgré les milliers de voix conquises pendant des campagnes d'une superbe loyauté menées au rebours de tous les procédés de la politique d'arrondissement, il échoue. Mais, à cause de ces campagnes, l'attention a été plus que jamais attirée sur *le Sillon* et son chef; l'effort électoral a provoqué les critiques des journaux religieux et les malédictions des journaux conservateurs. « La Croix », qui s'était réservée jusque-là, publie une série de longs articles où semble déjà s'annoncer une condamnation doctrinale. Un rédacteur à la « Libre parole » interroge successivement tous les évêques de France, dans l'espoir que « le concert des déclarations hostiles hâtera cette condamnation ».

Le 29 août 1910, la lettre de Pie X à l'épiscopat français sur *le Sillon* parvient à Paris. Elle est datée du 25 août, adressée nommément aux cardinaux Coullié, Luçon, Andrieux et à « tous nos autres vénérables frères les archevêques et évêques français ». Le préambule de la lettre rattache les erreurs du *Sillon* aux « doctrines des prétendus philosophes » du XVIII<sup>e</sup> siècle, à celles de la Révolution et du libéralisme. On aperçoit immédiatement ce qui doit s'effondrer des valeurs du monde moderne lorsque tombe la foudre vaticane. Pie X retrace l'histoire du *Sillon*, non sans témoigner de son affection pour les sillonnistes et leurs dirigeants. Il évoque les « beaux temps du *Sillon* », lorsque ce dernier se bornait à christianiser « les humbles et les petits », sur qui Léon XIII avait déversé « toutes les tendresses de son cœur maternel ». Mais *le Sillon* s'est égaré !...

(40) Cité par J. Caron, op. cit., p. 383, l'Action française du 15 juillet 1904.

Le reproche capital et global, celui qui enfante tous les autres, est la « prétention du *Sillon* d'échapper à la direction de l'autorité ecclésiastique ».

« Mais le mal est plus profond » ; c'est le mal inhérent à leurs doctrines sociales. Pie X énonce, en s'abritant derrière Léon XIII, justement parce qu'il est le patron des sillonnistes, les principes de la doctrine chrétienne...

La démocratie qui attribue la souveraineté au peuple est à un degré très poussé de « perversité ». Les sillonnistes seraient contre Léon XIII. En touchant à l'ordre établi, on va non pas « vers le progrès » mais « vers la mort ». Le pape Pie X condamne donc l'idée de transformation sociale.

Pie X.  
*Une certaine conception de l'autorité...  
dont le Sillon a été victime.*

Nous passons au procès des grands thèmes sociaux du *Sillon* : la liberté, l'autorité, la justice, l'égalité, la fraternité. La liberté est entendue comme émancipation politique, économique, intellectuelle du peuple. Voilà, écrit Pie X, « ce qu'ils appellent démocratie »...

Ensuite vient le blâme des alliances avec les non-catholiques et la critique de l'évolution vers *le plus grand Sillon*. Le pape analyse même la nouvelle orga-

nisation de 1910, et s'élève contre la volonté de travailler avec tous les hommes à la réalisation de la démocratie. Il appelle cela laisser « son catholicisme à la porte », et considère que les fondements du *Sillon* ont été inversés ; après avoir voulu faire bénéficier la démocratie du catholicisme, il fait bénéficier le catholicisme de la défense démocratique.

Les sillonnistes considèrent qu'un sacrifice volontaire leur fut demandé, ils n'ont jamais aimé appeler la lettre de Pie X une condamnation. Il est exact que ni Marc Sangnier ni les sillonnistes ne furent condamnés, mais, à mon avis, *le Sillon* le fut.

La mort du *Sillon*, mort provoquée en plein essor, l'immobilise soudain dans son émouvante jeunesse, sur le chemin de toutes les réalisations qu'il portait en lui, et dont beaucoup furent tuées avec lui. Sur ces traits, désormais en repos, l'on se penche et l'on cherche le sens de sa manifestation. Que fut *le Sillon* ? Qui furent les sillonnistes ?

« *Le Sillon* est une amitié. » *Le Sillon* est une camaraderie « active et militante ». *Le Sillon* est une explosion d'amour, comme on en vit rarement, depuis le temps de l'Évangile et la prédication du Christ...

*Le Sillon* fut un événement d'ordre spirituel. Possédés par une foi capable de transporter des montagnes, les sillonnistes ont voulu changer le monde, et le monde les a rejetés comme tous les porteurs d'absolu. Y a-t-il quelque part une dimension de l'histoire où s'inscrit leur action ? Sont-ils morts pour rien ? Il est du devoir de l'historien de regarder ce *Sillon*, tel qu'il fut, irréductible à tout précédent ; il ne faut rien omettre, ni les prodiges de leurs réalisations, ni la technique souvent très poussée de leur action (le bulletin de propa-

Marc Sangnier a dissocié le spirituel du réactionnaire ; il a montré tout ce que l'idée démocratique comporte de profondeur et d'ouverture. Après la lettre de Pie X de 1910, Marc Sangnier continuait à vivre et à agir publiquement, mais en portant au-dedans de lui son rêve assassiné.

gande est, sur ce point, un document extraordinaire), ni leur naïveté ; ni leurs chansonniers à la Botrel (je pense à Henri Colas) ; en un mot, il ne faut pas exclure la légende, car pour une fois, ce serait erreur historique, puisque la légende est dans l'histoire.

La vie de Marc Sangnier est-elle l'histoire d'une erreur historique ? (jugement très rétrospectif). Est-elle une tentative qui aurait abouti, si elle avait réussi, à une formation aussi hardie que le marxisme à partir de l'inspiration et des méthodes spirituelles ? Auquel cas l'erreur est imputable à ceux qui ne l'ont pas soutenu, la faute à ceux qui l'ont sciemment édulcoré ou réduit à l'impuissance.

Les hommes de notre temps, plus avertis du réalisme politique, sont tentés de penser qu'ayant fait surgir un événement extraordinaire, l'ébranlement de toute une jeunesse, Marc Sangnier ne pouvait pas transformer cette émotion créatrice en structure politique, faute d'une théorie plus précise, dirais-je plus technique.

Est-ce à dire que l'histoire rejette Marc Sangnier au Royaume qui n'est pas de ce monde ? Il n'aurait pas admis que les fils de l'esprit et les militants de la démocratie fussent coupés les uns des autres, lui qui était du même mouvement l'un et l'autre.

Madeleine BARTHELEMY-MADAULE ■

# Marc Sangnier, le Sillon et le combat pour la paix

par Etienne Borne

*Nous présentons à nos lecteurs quelques pages d'un ouvrage aujourd'hui épuisé d'Etienne Borne et intitulé : « De Marc Sangnier à Marc Coquelin » (éditions Privat).*

*Dans ce petit livre, Etienne Borne trace avec émotion le portrait de Marc Coquelin, filleul de Marc Sangnier, jeune résistant tué par les Allemands le 21 novembre 1944, alors qu'il combattait dans les rangs de la 1<sup>re</sup> D.F.L.*

*Nous avons choisi de publier des pages qui restituent l'esprit du « Sillon » et qui montrent comment la pensée de Marc Sangnier a animé les luttes pour la paix et la résistance au nazisme.*

**L**E SILLON a été si calomnié par des techniciens de l'insulte dont l'espèce a survécu aux deux guerres, parce qu'elle a la vie plus dure que la race fragile des tendres et des généreux ; il a été si mal compris même de ceux qui avaient pourtant reçu les grâces d'état nécessaires pour entendre son message ; il s'est si mal défendu lui-même par un souci excessif de la pureté des moyens, tellement ses militants craignaient la contagion de l'injustice et de la malveillance en luttant contre la haine et la sottise, qu'innombrables sont ceux qui, dans l'Eglise et hors de l'Eglise, ignorent encore la vérité de cette raisonnable et féconde aventure.

Or tous ceux qui ont rencontré le Sillon, même pour un peu de temps (à la manière brève et inattentive des pèlerins qui allaient à Emmaüs en compagnie d'un voyageur inconnu) ont été marqués d'un signe

qui les sépare des autres hommes et qui les distingue à jamais. Il y a eu au fond des plus tardives et des immobiles provinces tel chef d'entreprise, tel notaire, tel médecin qui, étudiants, furent du Sillon dans une rapide saison de foi et de ferveur ; puis, repris par les routines et les pesanteurs de la vie bourgeoise, démoralisés par l'échec apparent de Marc Sangnier, ils parurent avoir oublié et s'être résignés au train du monde. Et cependant il leur arriva, à eux qu'on aurait pris pour des démobilisés de l'enthousiasme et de l'idéal, d'être au déclin de l'âge parmi les meilleurs combattants civils de la résistance, au grand scandale d'un entourage prudemment bien pensant. Parce que, trente ans auparavant, leur destin avait croisé le destin de Marc Sangnier et de ceux de son esprit.

A côté de ces cas multiples et obscurs, un exemple éclatant : François Mauriac avait, comme il le dit lui-

même, « rôdé autour du Sillon au moment des inquiétudes et des incertitudes de la vingtième année ; mais il avait été gardé alors contre les entraînements de la naïveté par de grands dons d'ironie qui, dans son premier roman, n'épargnaient pas la personne de Marc Sangnier. Et cependant si, malgré la plus juste des gloires littéraires, Mauriac ne s'est jamais trouvé à l'aise dans le personnage d'un homme de lettres, si, en dépit de sa naissance et de son milieu, il n'a été ni un assoupi, ni un installé, s'il a montré au cours de sa carrière d'écrivain une impatience croissante contre la médiocrité, le fanatisme et la déloyauté, si, pensant à contre-courant de son pessimisme foncier sur l'homme, il a le plus souvent parié pour la générosité et l'espérance, ne doit-il pas à ses maîtres fugitifs du Sillon cette résistance constante au monde, le monde des mondains et le monde des habiles ? Et François Mauriac ne manqua pas d'avouer publiquement cette dette, réparant ainsi l'ingratitude étourdie de « l'enfant chargé de chaînes ».

Le Sillon a donc agi profondément, puisqu'il n'y a pas d'autre action valable que celle qui change les hommes. C'est qu'il n'était pas l'improvisation brillante d'un instant heureux, il assumait tout un passé, il renouvelait la glorieuse tradition de ce catholicisme libéral illustré par les noms d'Ozanam et de Lacordaire (on n'ose ajouter celui de Montalembert à cause des grandes défaillances des années 1848 à 1851 qui furent le remords de sa vieillesse). Il s'agissait de tenter une fois encore ce qui avait été manqué pour le malheur de la religion et pour le malheur du siècle : la réconciliation du christianisme et de la démocratie.

## FECONDITE D'UN ECHEC

Il y avait dans cette audace, de quoi scandaliser ceux qui ne veulent croire que leurs yeux de chair : car, encore au temps de la jeunesse de Marc Sangnier et du célèbre pacte noué dans la crypte de Stanislas, les catholiques, même ralliés par résignation à la République, étaient en France les adversaires parfois furieux de la démocratie et les démocrates étaient les ennemis souvent forcenés de l'Eglise. Sans doute l'expérience était équivoque et il suffisait de penser, pour y voir clair, que le combat cesserait si les chrétiens étaient de meilleurs chrétiens et les démocrates de vrais démocrates. Mais ni la passion, ni la routine ne raisonnent et le Sillon dérangeait trop d'habitudes et défiait trop de préventions. Il fut accusé de mêler politique et religion, de confondre spirituel et temporel, voire même, crime inexpiable pour les théologiens, de ne pas distinguer assez exactement le naturel et le surnaturel. Ces griefs étaient d'autant plus plaisants qu'ils émanaient généralement d'hommes qui avaient fait carrière grâce à la confusion de la politique et de la religion, et qui pressaient les catholiques de se compromettre en vertu même de leur foi dans toutes les réactions politiques et toutes les conservations sociales. D'hommes aussi qui professaient une conception toute païenne de la nature dans le souci sans doute très orthodoxe de ne la point confondre avec la surnature. Or, les militants sillonnistes appartenaient à une

autre race sans astuce et peu retorse ; ils avaient des religions simples d'enfants et non des piétés tourmentées d'hérétiques ; engagés corps et âme dans une action de conquête des masses populaires, ils donnaient peu de temps à une théologie pour laquelle, conscients de leur incompétence, ils professaient beaucoup de respect : ils ne pouvaient donc pas avoir médité d'aussi noirs attentats contre le dogme.

Cependant le Sillon fut condamné à Rome en 1910. Ayant peu de goût pour la révolte, il se saborda. Ce n'était qu'une bataille perdue. Mais la guerre fut finalement gagnée puisque, le Sillon disparu, il restait les Sillonnistes.

Il sera bientôt permis à l'histoire d'expliquer par ses causes l'événement irritant et douloureux de la condamnation romaine. On était alors en pleine crise moderniste, et Rome, évidemment débordé, avait pris le parti, par un réflexe de défense plus instinctif que délibéré, de suspecter toute nouveauté, la meilleure comme la pire. Le pontificat d'alors avait tendance à donner au Syllabus de Pie IX, une portée doctrinale absolue qui ne lui a guère été reconnue chez nous que par l'école de Charles Maurras et qui n'a jamais été admise par l'intelligence catholique française. Il n'est pas contestable que les formules du Sillon sur la liberté (comme d'ailleurs maintes pages de Lacordaire ou même de Montalembert) heurtent la lettre du Syllabus ; et on est parfois lent à perdre l'habitude de juger sur des textes privés de leur contexte plutôt que sur des raisons et un esprit. Enfin, la Rome de Pie X n'était pas si loin de la Rome du pouvoir temporel ; elle n'avait pas encore renoncé à toute espérance du rétablissement d'un Etat pontifical. Le Vatican se considérait comme une cour, et le mot de démocratie sonne mal dans une cour, et surtout dans une cour en exil... Nous ne pousserons pas cette rapide analyse jusqu'aux dernières nuances. Il importe seulement de constater pour l'honneur du Sillon que sa condamnation ne s'explique ni par un sens prophétique de l'avenir ni par un souci des valeurs éternelles confiées à la chaire de Pierre, mais plutôt par tout ce qu'il entre inévitablement d'humain et d'impur dans le gouvernement de l'Eglise, cette humanité mêlée pouvant être l'instrument d'une Providence qui fait flèche de tout bois pour réaliser des desseins d'abord et longtemps énigmatiques.

Aujourd'hui, il est clair que ce que le Sillon entendait par démocratie ce n'était pas telle ou telle institution évidemment relative et caduque, mais le spiritualisme appliqué à la politique ou, comme on dit maintenant, *un humanisme de la vie publique*. Que l'homme ait des droits en tant qu'homme et non par les hasards de sa naissance et par les privilèges de sa classe, bourgeoise ou ouvrière, qu'une politique qui invoque la raison d'Etat ou les lois de l'histoire contre l'honneur d'un seul homme soit une technique d'avilissement des cœurs et de destruction de la fraternité sociale et non une politique véritable, ces axiomes à la fois évidents et paradoxaux, profondément révolutionnaires en même temps que conservateurs de l'ordre authentique, définiraient assez bien le plus pur de l'esprit démocratique ; et qui ne voit qu'ils sont historiquement et phi-

losophiquement liés à la révélation chrétienne de l'âme ?

Ces vérités majeures, qui furent comme l'essence de la doctrine du Sillon, vécues plutôt que pensées par les premiers militants, les sceptiques d'hier peuvent, comme saint Thomas l'apôtre incrédule, les voir de leurs yeux et les toucher de leurs mains : qui peut nier au revers de ce demi-siècle que les chances de la civilisation soient celles mêmes de la démocratie et que l'une et l'autre ne peuvent avoir d'avenir que par la fécondité sociale du christianisme ? Démocratie et christianisme n'ont-ils pas eu dans la fascisme et le nazisme des ennemis sournois ou brutaux qui les méprisaient du même mépris et les haïssaient de la même haine, dans la guerre qu'ils faisaient aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité ? Depuis quelques vingt-cinq ans, tout ce qui est perdu pour l'influence chrétienne est-il gagné pour la démocratie ? Ne se trouve-t-il pas au contraire happé et conquis par quelque totalitarisme ? Car, en dehors du christianisme il n'est guère de spiritualisme efficace et un matérialisme ne saurait être vraiment démocratique, comme le montre clairement l'histoire de la politique marxiste. Désormais, d'un bout à l'autre de l'univers, les évêques, les « Croix », les Pères Jésuites et les théologiens thomistes justifient les principes et célèbrent l'esprit de la démocratie. Le Sillon n'avait donc eu que le tort d'être clairvoyant au temps des aveugles et de jeter sur l'histoire un regard plus prophétique que celui des sociologues positivistes, qu'ils fussent maurrassiens ou marxistes.

Témoins de l'universel, les Sillonnistes étaient aussi des patriotes français. Raillé et insulté à droite, méconnu et ignoré à gauche, le Sillon, qui paraissait dans l'instant de sa première action rejeté par tous, travaillait dans les profondeurs de la durée à l'union des Français ; situé au carrefour des deux grandes traditions de notre patrie, la révolutionnaire et la chrétienne, il montrait à quel point elles étaient fraternelles, pourvu qu'elles consentissent à être elles-mêmes, à ne point se laisser accaparer et défigurer. Car le christianisme, répétait Marc Sangnier, c'est l'Évangile, les moines d'Occident, la dispersion missionnaire jusqu'aux extrémités de la terre, et non l'Inquisition et les Dragonnades. La grande Révolution, ce sont les principes de 89 et les soldats de l'an II, et non les sinistres épurations conventionnelles ou les corruptions thermidoriennes. Un tel langage faisait, fait et fera de la réconciliation française. Il n'y a pas de neutralité du cœur : ôter aux Français des motifs de se détester, c'est leur donner des raisons neuves de s'aimer. Le Sillon accomplissait donc une œuvre purement et puissamment patriotique justement parce qu'il ne faisait pas de la patrie une idole inhumaine, « enchaînée au char d'une faction », comme eût dit, à la manière romantique, ce sillonniste avant le Sillon qu'à ses meilleurs instants était Lamartine.

Cependant, l'école positiviste et naturaliste de Charles Maurras n'a cessé d'accuser le Sillon et les mouvements nés grâce aux semences sillonnistes de sacrifier la réalité immédiate et tangible de la patrie à des nuées abstraites et sans formes ; contre les patriotes d'inspiration chrétienne et démocratique, elle inventa l'injure assez bien fabriquée et qui fit fortune, de « pacifistes

bêlants ». Car cette même « Action Française » qui devait finir sa tumultueuse histoire dans la honte d'utiliser la victoire provisoire de Hitler pour se hisser au pouvoir, changeant ainsi son nationalisme intégral en patriotisme défaitiste, elle avait, pendant près de quarante années, tenu boutique d'intransigeance civique et, dans le beau monde où on la lisait, sillonniste devint synonyme d'objecteur de conscience.

L'histoire des commencements du Sillon suffirait à faire justice d'une calomnie longtemps imbécile et maintenant odieuse depuis que la postérité du Sillon a donné à la Résistance les premiers d'entre les premiers de ses combattants. Marc Sangnier et ses camarades, et c'était là leur véritable crime, avaient repensé le patriotisme pour lui donner un style à la fois spiritualiste et républicain ; et ainsi ils armaient moralement la France. A une époque où Maurice Barrès ne donnait d'autre subs-

*Valmy : non pas le nationalisme, mais un patriotisme républicain.*

tance à la nation que sa terre et que ses morts, formules équivoques que la magie de la langue préservait trop peu d'une interprétation déterministe et matérialiste, il était nécessaire de définir et de vivre un patriotisme qui fût esprit et vie : c'était là une des vocations du Sillon ; deux exemples en montreront la portée.

C'était au temps d'avant 1914. L'Alsace, contre la volonté de son peuple, était une province allemande, ou plus hypocritement pays d'Empire. Un Alsacien éminent, l'abbé Delsor, vient en Lorraine française parler des Alsaciens aux Français qui se souviennent. Le préfet de Nancy, préoccupé de faire sa cour aux puissants de l'anti-

cléricalisme alors triomphant, soucieux aussi de ménager les susceptibilités allemandes, fait jeter hors de la frontière cet inopportun témoin de la fidélité. Par une rencontre qui n'avait rien de hasardeux, cette mauvaise action ajoutait au sectarisme anti-religieux une lâcheté « munichoise » s'il est permis de commenter cet événement oublié dans le langage d'aujourd'hui. En des meetings retentissants, Marc Sangnier appela par son nom cette double servilité, celle qui chassait un prêtre pour plaire à Paris, celle qui chassait un Alsacien pour ne pas déplaire à Berlin.

Lorsqu'il s'agissait de chercher une terre et d'évoquer des morts non pour limiter et enclore la patrie mais pour la symboliser le plus purement, les Sillonistes savaient trouver les lieux les moins charnels et les souvenirs les plus libres : c'est sur le plateau de Valmy qu'ils se donnaient rendez-vous pour un rassemblement républicain et patriotique, là même où les jeunes conscrits et la Révolution, en subissant sans plier le feu des canons prussiens, montraient à l'Europe étonnée la valeur des soldats de la liberté.

De tels épisodes sont une préfiguration de l'esprit de la Résistance.

## LA BATAILLE POUR LA PAIX

Si, après la victoire de 1918, Marc Sangnier, abandonnant assez vite la politique active, se fit le pèlerin infatigable de la paix, cette paix qu'il prêchait n'était pas une paix d'abdication et d'abandon, car l'injustice et l'oppression peuvent devenir de plus grands malheurs que la guerre et la non-résistance au mal finit par être une complicité avec le mal. La paix que Marc Sangnier défendait par exemple dans « l'Éveil des Peuples », dont Maurice Coquelin était rédacteur en chef, était la paix des forts, la patrie par delà les patries de tous les hommes libres (celle qui eût en de trop brefs été Bierville pour capitale), et non la paix des faibles, résignés par lâcheté à la servitude. Car il fut un temps où l'espérance pacifique était possible. La guerre de trente ans pouvait n'avoir pas lieu. L'Allemagne aurait pu faire un autre choix et ne pas se livrer à Hitler.

Il importe justement de ne pas céder aux mythologies longtemps à la mode qui firent de l'Allemagne une mystérieuse, inintelligible et romantique figure de sabbat, plus précisément de ne pas parler des Allemands comme tels Allemands parlaient des Juifs. Il n'y a pas de fatalisme de la race qui voue le peuple ou les peuples germains à l'esprit de démesure et de cruauté ; il n'y a pas de péché originel supplémentaire et réfractaire à toute rédemption qui pousserait, bon gré mal gré, tout Allemand à avilir et à torturer son prochain : aucune prédestination ne se passe du consentement de notre liberté, ou, pour parler avec plus d'exactitude, il n'y a pas de prédestination proprement dite au mal. Dieu alors ne serait pas innocent de la naissance de chaque enfant allemand, et il ne faut pas confondre Dieu et le diable. D'ailleurs, si l'Allemand était par nécessité de nature un homme de mensonge et de cruauté, comment serait-il responsable des horreurs qu'il a commises lorsqu'il s'est laissé prendre au piège d'un système

inhumain ? L'indignation de l'univers civilisé contre les camps de la mort lente ou les atrocités sans nom du Vercors ou d'Oradour, les réquisitoires et les verdicts de Nuremberg seraient de dérisoires comédies. On ne reproche pas à la vipère son venin ou au taureau ses cornes. Une seule politique serait alors possible à l'égard de l'Allemagne et ce serait à peine une politique : l'extermination ou la tutelle illimitée.

Mais la vérité est autre : ce que la conscience populaire ne pardonne pas aux Allemands, ce sont des actes odieux voulus en pleine connaissance de cause, le philosophe dira : psychologiquement et moralement libres, non pas dictés par un imaginaire destin. Le peuple dont est sorti, pour l'honneur de l'Europe, un Goethe ou un Kant, n'était pas prédestiné à Hitler. Il a choisi librement de se donner à Hitler, comme Hitler a choisi librement d'être Hitler, et c'est cette liberté qui permet de comprendre la responsabilité de l'Allemagne, de mesurer l'immense étendue de sa culpabilité, de justifier aussi l'ampleur des réparations et des sanctions légitimement exigées par ses victimes. Certes, il y a eu pour ce peuple mal marié à son sol des situations historiques qui semblaient l'appeler à l'agression et à la conquête illimitée. Mais pas plus pour les peuples que pour les individus, il n'y a de tentations invincibles. Les Allemands se sont choisis eux-mêmes race de Seigneurs ; ils ont voulu d'une libre volonté leur soumission à un homme ; dans leur servitude, ils ont cherché et trouvé de leur plein gré une ivresse passionnée, et c'est justement parce que le racisme est faux que leur crime est sans excuse.

La suite de ces pensées nous mènerait, si c'était le lieu, à nous convaincre qu'il ne faut pas désespérer ni des Allemands, ni de la paix mais aussi qu'aucune paix ne sera définitive et qu'il n'est pas de système économique ou politique qui la rende nécessaire. Ni la guerre, ni la paix ne sont fatales parce que l'homme est libre. Les équipes de Bierville et de « l'Éveil des Peuples » avaient donc raison d'inviter à la fraternité internationale ceux des Allemands qui, avant Hitler, s'étaient choisis démocrates et chrétiens d'un choix peut-être précaire et hésitant mais qu'il ne dépendait que d'eux de fortifier et de confirmer.

## LE SILLON ET CHARLES PÉGUY

Il y a entre l'esprit du Sillon et celui de Charles Péguy bien des harmonies qui apparaissent mieux aujourd'hui. Car dans les temps obscurs d'avant 1914, Charles Péguy, qui parlait alors dans le désert, a été ignoré même de ceux qui se seraient vus ses plus proches amis.

A sa manière qui n'était pas celle du Sillon, car il n'y entra pas la passion d'une efficacité populaire immédiate et elle comportait moins de lyrisme d'action et de parole pour une plus grande densité de pensée, Charles Péguy était cependant, comme ceux du Sillon, un témoin de la France intégrale ; comme eux il se tenait au carrefour des deux traditions qui, lorsqu'elles furent ennemies, firent la France divisée et faible et qui, lorsqu'elles sont réconciliées, la font unie et forte : patriote

et républicain, chrétien et socialiste, ce dreyfusard était dévôt à Jeanne d'Arc ; il était capable de parler de sainte Geneviève ou de saint Louis avec cette claire naïveté qu'atteint mal un Claudel, mais aussi de parler de Valmy mieux peut-être que ne l'avait fait un Michelet. Charles Péguy était donc guetté par les mêmes incompréhensions et menacé par les mêmes fureurs qui crurent venir à bout du Sillon ; ni les cléricaux du cléricisme, ni les cléricaux du laïcisme ne purent supporter ces esprits libres entre les esprits libres, qui de loin, et sans savoir qu'ils travaillaient ensemble, préparaient les armes intellectuelles et spirituelles de la Résistance.

Ils les préparaient par exemple en rassemblant les raisons chrétiennes et les raisons françaises qui, chez nous, font un barrage de l'esprit et du cœur contre tout antisémitisme. Il ne s'est pas trouvé un pogrom dans quelque bourgade obscure d'Europe orientale, et qu'aurait voulu couvrir quelque raison d'Etat, contre lequel, en d'infatigables meetings, Marc Sangnier n'ait protesté au nom de l'Évangile, proposant ainsi par avance des thèmes de mandements épiscopaux à l'usage des temps de l'occupation. Et qui entra mieux dans l'intelligence du mystère d'Israël que Charles Péguy, l'ami de Bernard Lazare, l'auteur de « Notre Jeunesse », lui qui estimait qu'en se refusant à réviser l'unique jugement condamnant le capitaine Dreyfus « la France serait constituée en état de péché mortel » ? C'était défendre l'âme du pays contre un avilissement dont les plus pessimistes n'auraient pas osé penser que la menace en était si proche. L'événement a prouvé que céder à l'antisémitisme c'était renier la France puisque l'antisémitisme découvrirait enfin ce qu'il n'avait cessé d'être : l'arme de qui en veut aux mœurs et au génie français.

L'esprit de Péguy et l'esprit du Sillon étaient encore fraternels en ceci que ni l'un ni l'autre n'acceptaient que l'immoralisme soit une vertu politique. L'histoire des peuples a beau être tissée d'atroces injustices, elle ne se ramène pas tout entière à une lutte entre la ruse des petits et la force des gros ; à travers ces remous équivoques, des valeurs sacrées sont en jeu, la liberté, la justice. Qu'il doive y avoir un moyen de s'engager politiquement sans perdre son âme, que même ce soit souvent une nécessité que de s'engager politiquement pour sauver son âme, cette certitude animait le Sillon et elle fut aussi celle de Charles Péguy, de Charles Péguy dreyfusard comme de Charles Péguy adversaire intraitable du combisme et du « parti intellectuel ». Sa Jeanne d'Arc répond à Gille de Rais qui, après l'échec sous Paris, lui propose l'insolente ironie d'une leçon de machiavélisme : « s'il fallait pour sauver la France user de semblables moyens, j'aimerais mieux que la France ne soit pas sauvée » ; car une France sauvée par des moyens cyniquement impurs, par exemple une trahison consciemment consommée comme à Munich ou à Montoire, ne serait plus la France. Ou plutôt serait une France perdue. Non pas que la politique soit en quelque manière maudite ; mais là où l'homme ne trouve pas des moyens assez purs pour lui permettre d'agir sans compromettre son salut, c'est manque d'imagination ou manque de courage. Le Sillon, de son côté, professait que, lorsque le citoyen naît dans l'homme,

c'est par une promotion et un ennoblissement des vertus privées en vertus publiques ; car ce n'est pas être un citoyen que de partager les entraînements du troupeau, paniques et haines, ce n'est pas être un citoyen non plus que de se répandre dans les récriminations du mépris ou des revendications de l'envie.

Le Sillonisme et le péguysme convergeaient donc en ceci qu'ils affirmaient une puissance politique de la pureté. Et ils avaient raison, car c'est une politique de la naïveté qui, quand l'histoire fait ses comptes, se révèle comme la plus efficace. Ils étaient donc fidèles à la fois au souvenir de Péguy et à la mémoire du Sillon ceux qui, dans les années 40 à 44, se refusèrent à sacrifier l'honneur de la France sous prétexte de sauver le corps de la patrie. « Pour l'âme, on verrait après. Il fallait aller au plus pressé », disaient les autres. Ce marché réaliste fut au surplus un marché de dupes, car à celui qui cherchait d'abord l'honneur, le succès a été donné ensuite par surcroît ; et à celui qui cherchait le succès immédiat, le succès a été ôté avec l'honneur.

Enfin Charles Péguy, et en cette tâche d'avertissement prophétique il rencontrait encore le Sillon, avait cherché à tirer les catholiques français de cette émigration à l'intérieur dans laquelle ils se complaisaient, soit par un réflexe de défense, soit par une peur délibérée de leur temps, peut-être aussi par paresse à inventer une action neuve. Leur patriotisme décidé n'était pas sans fissures secrètes : car à boudier indéfiniment la République, on s'expose à ne plus comprendre un jour la France, elle-même ; un patriotisme qui se refusait à être républicain risquait les pires défaillances lorsqu'un ennemi vainqueur feindrait de n'en vouloir chez nous qu'à l'idéologie républicaine et pour mieux corrompre les notables respecteraient d'abord les cadres sociaux du pays. Celles des élites françaises, bourgeoises ou ouvrières, qui, suivant l'esprit de Péguy et du Sillon, avaient fait la synthèse de la France et de la République s'épargnèrent de cas de conscience qui ne signifiaient bien souvent ailleurs que mauvaise conscience (1).

La Résistance nous donne la clé de Péguy et nous livre les derniers secrets du Sillon, car l'histoire n'est intelligible que lorsqu'elle est accomplie...

## LES PACIFIQUES, LA GUERRE ET LE DESTIN

À la fin de l'été 1939, lorsque fidèles à leurs engagements, la Grande-Bretagne et la France déclarèrent la guerre à l'Allemagne hitlérienne, qui menaçait la Pologne de mort et l'Europe de l'esclavage, les affaires publiques étaient toutes à l'ambiguïté et à la confusion. Il semblait que les fils de notre histoire fussent em-

(1) Les remarques ci-dessus font état de convergences — rendues plus éclatantes par l'événement de la Résistance — entre deux pensées. Il n'en demeure pas moins que Péguy, en son temps, n'a pas compris et reconnu Marc Sangnier et s'est laissé aller à des excès polémiques contre l'homme du Sillon. Le présent est toujours cette nuit où tous les malentendus sont possibles. Et il faut du temps pour que justice et vérité fassent leur œuvre réconciliatrice.

(Note d'Etienne Borne.)

brouillés à plaisir par quelque malin génie dont l'industrie diabolique se serait appliquée à obscurcir le sens des événements et à jeter l'équivoque dans la pensée politique. La droite accusait la gauche de bellicisme et était elle-même sur de vastes étendues friables, suspecte de défaitisme. Dans cette nuit, parmi un pourrissement de l'esprit annonciateur de grandes catastrophes, masques et visages devenaient indiscernables.

Que fut nécessaire la guerre déclarée par ce même gouvernement qui, un an auparavant, était allé à Munich, cette douloureuse conviction était la croix des pacifiques et des démocrates. L'espérance de la paix avait été durant les vingt années de l'entre-deux-guerres la pensée tenace des démocrates d'inspiration chrétienne. Le nom de Marc Sangnier était devenu le symbole de cette politique qui était en même temps une mystique.

Or, l'idéal de réconciliation franco-allemande, qui avant la conquête du pouvoir par les nazis, avait été le rêve de Bierville faisait une faillite retentissante. De minces élites démocrates et chrétiennes appartenant aux deux jeunesse, allemande et française, avaient tenté de vivre ensemble l'oubli et le pardon d'un passé sanglant. Geste vain et qui paraissait n'avoir compté pour rien dans le mouvement de l'histoire. La masse de la jeunesse germanique, envoûtée par les dieux de la race et du sang, n'avait pas tardé à réduire à l'impuissance et au silence le misérable petit troupeau des Allemands assez téméraires pour avoir tenté l'aventure de l'échange et du dialogue. En suivant Hitler cette jeunesse s'engageait dans la voie tragique d'une camaraderie exclusivement germanique, fraternité close nourrie de haine et de mépris pour les autres jeunesse du monde. L'espoir était mort d'une jeunesse européenne qui construirait la paix du continent. La cause servie par les Sangnier, les Coquelin et quelques autres n'était-elle pas dès lors une cause perdue ?

L'échec avait une portée terrifiante. Par le fait que les nations fascistes mettaient les peuples pacifiques dans l'alternative de leur déclarer la guerre ou d'accepter la servitude, les premières remportaient sur les seconds une victoire si considérable que quelques années après leur déroute les conséquences de cet avantage initial du mal sur le bien, loin d'être abolies, continuent à ravager le monde. Choisir le recours à la guerre n'était-ce pas pour les pacifiques convenir que la force est le principal et décisif ressort de l'histoire ? En acceptant de jeter les dés de fer pour connaître qui aura raison, le parti le plus humain n'avouait-il pas comme valables les principes pratiqués dans le camp des pires ?

Des idéalistes, en effet, ne sont-ils en cette extrémité acculés à la contradiction ? D'une part ils révèlent l'esprit, d'autre part ils l'humilient devant la force puisque c'est celle-ci en fin de compte qui décidera. Quand un pacifique prononce le « Jusque-là, mais pas plus loin » qui déchaînera une révolte ou déclanchera une résistance, il passe d'une morale de paix à une morale de guerre et entre en connivence avec les valeurs de l'adversaire au moment même où il les refuse totalement.

Cet échec dont des sceptiques et des pessimistes pouvaient s'accommoder ne sonnait-il pas le glas du dogmatisme optimiste qui donnait tant de chaleur à la parole de Marc Sangnier et tant de rayonnement à son action ? Les réalistes triomphaient, si un ricanement qui est toujours sans joie peut se nommer un triomphe. On assistait, en effet, à la grande déroute des naïfs qui avaient prétendu penser moralement les choses de l'histoire, comme si l'idée avait le pouvoir magique d'appriivoiser et de soumettre les intérêts et les instincts, comme si la violence et la ruse avaient miraculeusement cessé de jouer un rôle déterminant dans l'évolution de l'humanité. La guerre était décidément un destin puisqu'elle imposait sa loi à ceux qui avaient prétendu la rayer de l'histoire puisqu'elle était l'ultima ratio non seulement des princes belliqueux, mais des pacifiques eux-mêmes.

Autre face de la même faillite : la famille spirituelle de Marc Sangnier professait dans la valeur civilisatrice de la démocratie une foi que sa pureté faisait plus inentamable qu'ailleurs aux tentations pressantes du fascisme ou du communisme. Et l'idéal démocratique se trouvait dans l'aventure aussi malmené que l'espoir pacifiste. Les démocraties, incapables aussi bien de faire la paix que de se préparer à la guerre, s'étaient révélées imprévoyantes et aveugles ; devant la montée des périls, elles n'avaient su prendre aucun risque et elles affrontaient l'épreuve suprême divisées moralement et affaiblies physiquement. Si bien que les partisans des autoritarismes à la mode pouvaient se flatter d'une approbation de l'expérience, laquelle était en train, semblait-il, de vérifier la plus péremptoire de leurs maximes : lâche et impuissante, non par accident mais par essence, la démocratie n'est pas grevée de maladies plus ou moins guérissables, mais atteinte d'un mal radicalement incurable.

Tout se passait donc comme si le XX<sup>e</sup> siècle contredisait le XIX<sup>e</sup> siècle en s'appropriant à effacer de l'histoire des formes politiques usées et vieilles au profit d'autres régimes jeunes, au style dynamique et efficace. Un Marc Sangnier paraissait avoir perdu son pari sur l'avenir et pour la deuxième fois avoir manqué sa vie.

Charles Maurras, dont il faut bien dire qu'il exerçait une sorte de direction de conscience sur la partie latine de la droite européenne, avait alors beau jeu pour confondre ses vieux ennemis idéalistes et démocrates ; et l'adversaire du germanisme rejoignait ainsi à grandes enjambées dialectiques quelques-uns des thèmes majeurs de la nouvelle Allemagne : aux origines en effet de la pensée allemande contemporaine, le premier et le plus grand des penseurs antichrétiens de l'âge moderne, Hegel, avait avancé lui aussi qu'entre « les belles âmes », pacifiques et moralisantes, et « le train du monde » mené par la juste loi du plus fort, l'incompatibilité était radicale. Le destin des premières est d'être broyées et moquées par le second.

En apparence le débat était un vieux débat : astrologue ou astrologue de la fable qui se laisse choir dans un puits parce qu'il a trop de ciel dans les yeux pour s'orienter parmi les choses de la terre ; sage de Platon plein de lumière des Idées et qui titube dans la caverne

aux illusions, magies et tyrannies, ces images antiques ne préfigurent-elles pas le sort promis à tous les chevaucheurs de nuées dans un monde qui paraît truqué au profit des sceptiques et des machiavéliques ?

Certes le lieu commun qui oppose les moralistes et les politiques comme deux races d'hommes incompréhensibles l'une à l'autre trouvait dans la conjoncture une illustration aisée. Mais un personnage nouveau entrainait en scène donnant une nouvelle figure, plus romantique, à la tragédie classique : divinité ou abstraction, masque ou visage, il se nommait déjà le Sens de l'Histoire.

Contre Marc Sangnier, il y avait certes des faits : ces cortèges de nazis, de fascistes, de phalangistes victorieux à Berlin, à Rome, à Madrid qui, comme au temps de Charles Quint, encerclaient la France d'une menace qui cette fois en voulait au surplus à nos raisons de vivre et ils avaient chez nous des admirateurs, nés en France mais dissidents en esprit, et qui nous criaient que ces heureux l'avaient emporté en prenant le contrepied de nos principes démocratiques. Mais il y avait surtout contre Marc Sangnier une idée nouvelle, un mythe, ou plutôt un mixte d'idée et de personnage et qui commençait alors une trouble carrière : ce dieu nouveau, neuve invention d'un paganisme qui jamais ne sera complètement vaincu en ce monde, c'était l'Histoire avec une majuscule, l'Histoire comme réalité supérieure aux individus, et aux familles, aux classes et aux patries, les entraînant tous dans un devenir irrésistible, Dieu positif et immanent qui a en lui le principe de son mouvement, qui se fait lui-même à travers le temps, précipitant les uns, élevant les autres pour sa propre gloire.

Le mythe était né en Allemagne. Hegel avait enseigné le premier et il rencontrait des disciples imprévus, que pour avoir raison dans l'ordre politique, il faut se libérer des moralismes et du préjugé de l'éternel afin d'aller dans le sens de l'histoire qui nécessairement accomplit le meilleur. En appeler d'un échec historique au tribunal d'un Dieu transcendant ou au jugement de la conscience individuelle, c'est une conduite de ressentiment pratiquée par les faibles et les inadaptés qui jalourent le bonheur et la force des vainqueurs. Cette théologie païenne de l'histoire qui mystifia une tête aussi critique que celle de Karl Marx est autrement dangereuse pour la civilisation chrétienne que les divisions blindées et les bombes atomiques.

En 1939, cette religion de l'histoire ne demande pas la foi ; elle est en passe de se rendre sensible aux yeux. De l'Afrique à l'Europe, d'Addis-Abeba à Vienne ou de Madrid à Prague, ce sont maintenant les bandes du fascisme international qui ont l'initiative, mènent le train, imposent leurs solutions, condamnent les démocraties décadentes à une défensive chaque jour plus précaire. Le fascisme est donc en état de grâce historique et il apparaît que choisir contre lui c'est à la fois s'aveugler sur ce qui est et aimer sa propre mort en même temps que son déshonneur. Ainsi se montre l'argument qui devait affadir les énergies et corrompre les consciences : c'est folie de prétendre résister au mouvement de l'histoire.

Du même coup se découvrent les arrière-plans philo-

sophiques de l'idée de collaboration. Le collaborateur n'est pas seulement l'émigré de l'intérieur qui approuve et fortifie par son adhésion la victoire de l'ennemi. Le collaborateur est par essence même le dévot d'une superstition moderne, qui entend collaborer moins avec un impérialisme provisoirement vainqueur qu'avec le mouvement de l'Histoire. Aujourd'hui le communisme, soviétique et à prétentions universelles, se fait le missionnaire d'une religion analogue, dont la propagation est nécessaire chaque fois au recrutement des collaborateurs.

L'Histoire interprétée de cette manière, plus métaphysique que positive, et plus mythique que métaphysique, a sa morale qui se moque de la morale. Elle ne se contente pas de faire selon une coutume assez ancienne des vainqueurs et des vaincus ; elle exalte les premiers en les auréolant de divin et ne rejette les seconds qu'après les avoir avilis. Et c'est vers cette sorte de déshonneur que paraissaient marcher à la veille de la catastrophe et d'un pas fatal hommes, partis et peuples pacifiques. L'Histoire les enfermait dans un dilemme dont l'un des termes était funeste à leur existence et dont l'autre terme, et peut-être les deux, se trouvait destructeur de leurs valeurs et de leurs raisons de vivre. Aller jusqu'au bout d'un pacifisme intégral et refuser de mourir pour Vienne, Prague ou Danzig, c'était par la non-résistance au mal fortifier le mal, rendre sa victoire inévitable et définitive et donc choisir la lâcheté du suicide ; mais s'armer et accepter la guerre contre les principes et les hommes de domination n'était-ce pas avouer qu'il n'y a de liberté qu'armée et que nous vivons dans un monde où seuls méritent de survivre ceux qui savent rester forts ? On ne fait pas la guerre, même défensive, sans quelque espoir de vaincre et non sans reconnaître un certain droit de la force. Si bien que pour les pacifiques, ne pas se battre, c'était le déshonneur d'une désertion et se battre, c'était au moins selon l'apparence, encore le déshonneur d'une contradiction proche du reniement. En se faisant belliqueux pour mieux lutter contre l'idéologie dévastatrice des belliqueux, les pacifiques mettaient en péril non seulement leur vie mais leurs propres maximes de vie. André Malraux méditant romanesquement sur la guerre espagnole, avait déjà noté que l'antifascisme militant devait, pour vaincre, emprunter au fascisme quelque chose de ses méthodes et donc de son esprit. Précieux butin pour une philosophie du tragique.

Au temps des débats pour ou contre Munich, les polémistes déjà marqués par leur philosophie de l'histoire pour de prochaines collaborations n'avaient pas assez de sarcasmes contre ceux des anciens « pacifistes » que les menaces hitlériennes changeaient en « bellicistes » pour reprendre une invective qui fit fortune — et qui fut ensuite utilisée dans un esprit semblable contre les promoteurs et les défenseurs du pacte atlantique. L'injure pouvait exprimer l'ironie même de l'Histoire, marquer l'avalissement dont sont accablés par surcroît les malchanceux voués à disparaître. Car le dieu nouveau, l'Histoire, est sans charité et se rit des êtres qu'il damne.

Nous vivons en des temps où une poésie tragique

vient sinistrement se marier à l'événement quotidien et la crainte que le Destin soit véritablement un personnage historique peut valablement tourmenter une méditation de bonne foi. A ce tournant des années 39, les héritiers de l'esprit du Sillon pouvaient se croire les victimes désignées du Destin, se sentir pris au piège de l'Histoire et n'étaient pas sans longer, comme on côtoie un précipice, la tentation du désespoir.

Le Destin est la machine infernale dont parle Jean Cocteau commentant la Fable, force qui trouve toujours des chemins pour réaliser les fins obscures et têtues, et le dénouement prémédité éclatera comme une explosion préparée pour un futur mathématiquement calculé. Mais le Destin est aussi, et plus encore, le démon subtilement cruel qui amène ses victimes à se détruire elle-mêmes dans une sorte de sacrifice dérisoire et absurde.

Ainsi d'un homme enlisé que ses efforts de libération, malgré eux complices des forces ennemies, enfoncent de plus en plus dans de gluantes ténèbres. Ainsi de l'Édipe de la Fable : toute l'intelligence et tout le courage qu'il prodigue pour échapper au malheur et à la honte ne le précipitent que plus irrémédiablement dans le malheur et dans la honte. Ainsi les femmes de Racine qui décident de n'être que convoitise et qui en assassinant l'objet de leur désir se détruisent elles-mêmes. Partout la même contradiction qui est la signature du destin : la volonté du mieux produisant elle-même le pire en vertu d'une ironique nécessité.

C'est d'un destin semblable que les pacifiques et les démocrates paraissent être la proie en 1938 d'abord avec Munich, en 1939 ensuite avec la déclaration de guerre, en 1940 enfin avec la défaite de la France. Ceux qui avaient voulu avec le plus de constance la paix et la justice non seulement avaient manqué leur but, mais encore ils pouvaient craindre d'avoir servi de carte maîtresse dans le jeu de ceux qui complotaient contre la paix des nations et le bonheur des hommes. Une voix qui était celle de leur scrupule leur disait :

« Dans un monde où il n'y a que des clans et des Empires, c'est-à-dire des cités closes, vous avez voulu faire de votre patrie une cité ouverte, dont les libertés et les justices sont autant de brèches dans un rempart ailleurs sans fissure. Et maintenant si vous vous jetez dans la résistance, si vous essayez d'arrêter les belliqueux par la menace de la guerre et si vous tentez de les vaincre par la guerre, vous servez encore les desseins adverses en menant une guerre que vous détestez et qu'ils chérissent ; contredisant votre vocation par votre action vous faites l'opposé de ce que vous voulez faire. Ne voyez-vous pas que le malin génie qui anime l'histoire vous a subtilement et efficacement amenés à être les fossoyeurs de votre idéal d'abord, vos propres fossoyeurs ensuite ? »

Tel était le langage que parlait la tentation du désespoir pour les plus lucides des disciples de Marc Sanguier en ces jours où la dialectique de l'histoire paraissait fonctionner comme une machine infernale exactement réglée au bénéfice des totalitaires. Et cependant assumant l'épreuve, en sachant mal s'ils ne seraient pas victimes d'un monde foncièrement mauvais, les héri-

tiers du Sillon étaient victorieux avant la victoire. Insignifiant était parmi eux le nombre de ceux qui s'étaient laissés entamer par une sorte de gandhisme au rabais et se déclaraient partisans de la paix à n'importe quel prix. Les campagnes de Georges Bidault à « L'Aube » et ailleurs prennent ici une importance capitale dans l'histoire des fils du Sillon. En attaquant jour après jour par la plume et par la parole la politique de complaisance et d'abandon qui était alors celle de Geor-

#### *Un haut lieu : le foyer de la Paix de Bierville.*

ges Bonnet, ministre des Affaires Etrangères, Georges Bidault assurait la rencontre de l'esprit du Sillon et de l'esprit de Péguy, ce qui ne fait pas une mauvaise définition de la pointe la plus avancée de la Résistance. Et, en ce sens, il est vrai de dire que la Résistance a commencé avant juin 1940, ce qui n'ôte rien au coup de clairon du 18 juin, mais explique seulement qu'il n'ait pas retenti dans un désert.

Mais l'espérance ne brilla vraiment que de l'autre côté du désespoir et l'épreuve était une sorte de nuit de la conscience. Les résistants de 1938, ceux qui refusèrent Munich, non comme les plus bruyants d'entre eux par souci des intérêts russes, mais au nom d'une véritable mystique de la patrie ne voulaient pas, comme jadis Péguy, que la France fut constituée en état de péché mortel ; et manquer à la parole donnée, livrer les

Tchèques, c'était péché. Mais ces premiers résistants pensaient et agissaient dans la crainte et le tremblement, car cette politique, pour conquérir des chances d'éviter le pire, inévitable sans ce dur pari, risquait le salut temporel de la France, sa survivance dans l'histoire. Et le pire à écarter c'était la France asservie et reniant la France pour se résigner à son état d'esclavage.

C'est exactement le choix — prophétique — que fait la Jeanne d'Arc de Péguy : entre la France complice de la grande conspiration totalitaire contre la civilisation démocratique et chrétienne et pas de France du tout il n'y aurait pas à balancer pour qui professe que le péché est un mal plus grave que la mort. Il fallait donc pour sauver la France dans son âme la mettre en question dans son corps et affronter comme une éventualité possible l'idée de la disparition de la patrie. Et ce fut le moyen de trancher le dilemme du désespoir et de sauver par surcroît le corps de la France.

Le moment était donc venu d'approfondir par l'action la doctrine du Sillon et de lui découvrir une dimension proprement héroïque. La paix, état de grâce d'une civilisation, comme disait un autre disciple de Marc Sangnier, est une réalité sacrée, mais la corruption du meilleur donne le pire, et une paix qui serait non pas la tranquillité de l'ordre, mais le lâche consentement au désordre, c'est-à-dire à l'injustice, pourrait dans telle situation-limite devenir si haïssable et si intolérable qu'il faudrait savoir lui préférer la guerre. En cet instant vraiment crucial, Marc Sangnier avait dans son langage éclatant rejoué un pacifisme de non-résistance au mal, et il rejetait par avance la paix de la collaboration :

« Si la Paix, disait-il, est fille de la peur et de la lâcheté, elle est méprisable. Si la Paix est une grande construction non seulement matérielle, mais morale, elle est sacrée... Beaucoup redoutent la guerre, mais combien peu aiment passionnément la Paix. La Paix ne peut être faite par des lâches ; il n'y a de paix que la paix des forts. »

Il était clair en effet qu'une paix de compromis et de connivence avec les agresseurs de l'Abyssinie et de l'Albanie, de la Tchéco-Slovaquie et de la Pologne n'aurait pas été la vraie paix, cette paix des forts que seuls peuvent bâtir ceux qui ne craignent pas la guerre. Faire la guerre allait être l'épreuve des pacifiques, non leur reniement. L'expérience allait leur offrir l'occasion de mieux savoir eux-mêmes qui ils étaient, leur assurer dans l'histoire une présence plus efficace sans rien ôter à la force d'un témoignage qui au moins chez les meilleurs est cerné et non pas terni par l'ambiguïté du monde.

Une logique véritable jetait donc les pacifiques dans un patriotisme intransigeant. Et ceux qui leur faisaient grief de leur « bellicisme » redoutaient dans la victoire possible de la France ce qu'ils appelaient « la défaite de la civilisation » (pour reprendre les termes de l'aveu d'un écrivain qui sut se repentir plus tard, courageusement, de son maurrassisme), cette civilisation fasciste lancée à l'assaut du siècle. Car tous ceux qui pensaient pouvoir satisfaire par des concessions multi-

pliées l'inaffable faim totalitaire de conquête et de prestige désespéraient des valeurs proprement françaises ; ils accusaient la France libérale et socialisante de retarder sur le mouvement de l'Histoire. Et c'est ainsi que les nationalismes réalistes et machiavéliques allaient entrer en décomposition et victimes d'un destin qui était la conséquence et le châtement nécessaire d'une option libre, ils s'apprétaient à sacrifier la nation à un mythe idéologique et passionné : la grande pensée d'une droite qui cessait d'être classique était d'adapter la France à une Histoire où se préparait visiblement la liquidation des démocraties libérales ; la France que ces nationalistes aimaient d'un amour à la fois fanatique et abstrait aurait fait elle aussi sa révolution du XX<sup>e</sup> siècle contre les principes de 1789 et si l'on peut dire sa contre-révolution révolutionnaire. Le nationaliste devenait alors pacifiste, voire même défaitiste, et c'était par le refus véhément d'une image jugée odieuse et à contre-courant de l'histoire, celle qui faisait de la France le soldat de l'idée démocratique. Telle était l'option profonde dont le mythe du Maréchal allait être dans peu de temps le symbole.

Mais vouloir refaire la France de cette manière c'était s'appliquer à la défaire. Les valeurs au nom desquelles la France entra en guerre, ordre international fondé sur le respect de la parole donnée, foi dans les libertés démocratiques, n'étaient pas des utopies abstraites, condamnées par la marche inéluctable de l'histoire ; elles étaient la condition nécessaire d'une survie de la France qui restât la France. Et pourtant la France entra en guerre sans élan et avec une conscience divisée : sa classe ouvrière était déconcertée et stupéfiée par les volte-face de la politique communiste ; après le pacte germano-soviétique, Munich de l'Orient, les slogans de la propagande stalinienne rejoignaient les thèmes pacifistes et défaitistes à dominante anglophobe du nationalisme fascisant. D'où deux dissidences l'une à gauche et l'autre à droite. Et pourtant c'était par un instinct de conservation, insensible à beaucoup de Français, que la France était entrée dans la guerre.

Les classes dirigeantes comme certains cadres syndicaux étaient atteints par le mal et le mot de Gœbbels : « Je pourrai leur guerre » allait se vérifier jour après jour. La mobilisation n'était décidément pas la guerre et ainsi s'insinuait un espoir équivoque qui détendait les énergies. Pendant de longs mois, les Allemands avaient l'habileté de ne pas attaquer les premiers, comme pour nous bien persuader qu'ils n'avaient contre nous aucun grief et que ce lointain règlement de compte germano-polonais ne nous concernait en aucune façon. Mettre la nation sous les armes aurait pu être une sorte de protestation symbolique, d'un style bien démocratique en ceci qu'il s'agissait d'un geste plutôt que d'une action. Aucune initiative du côté français : en plaidant la distance et le retournement soviétique, on avait assisté passivement à l'écrasement de la Pologne ; on répondait de manière dilatoire aux suggestions anglaises, peu pressantes à vrai dire avant Churchill et qui nous invitaient à engager le fer. Tout se passait comme si on attendait le sordide miracle de quelque nouveau Munich dont il faut bien avouer que la majorité de la nation l'eût accepté aussi avec « un lâche sou-

lagement » et qu'il aurait signifié une sorte de suicide euthanasique de la France. Un pays qu'on aurait démobilisé dans ces conditions, jamais il n'eût souffert d'être remobilisé; mieux valait encore des deux malheurs celui qui s'est réalisé, l'attaque-éclair de l'Allemagne, la défaite provisoire de la France, plutôt que ce lent pourrissement qui eût entraîné à la longue une mise au pas de style vichyssois et dans cette hypothèse sans remède puisqu'elle aurait été subie avec insensibilité par un malade chloroformé. La défaite, les armistices ont fait de la collaboration une sorte de chirurgie odieusement à froid qui a éveillé la conscience nationale et provoqué la Résistance.

La voie dans laquelle la France s'engageait, comme malgré elle, l'exposait certes aux suprêmes périls, mais elle lui ouvrait une chance de salut. La plupart des amis de Marc Sangnier le comprenaient obscurément avant que la clarté des événements ne changeât leurs certitudes en évidences. C'est ainsi que dans « l'Éveil des Peuples », le propre journal de Marc Sangnier, Maurice Coquelin, en septembre 1939, pouvait « en face de la guerre qui nous a été imposée » se refuser à la fois « au désespoir et à la haine ».

Au désespoir parce qu'un échec n'est pas une preuve de faillite : les survivants de la première grande guerre n'avaient pas eu, disait-il, assez « de raison, de courage et de foi pour bâtir la vraie paix, la paix humaine et fraternelle ». C'est sans doute parce que comme parlait Péguy, ils ont voulu avoir la paix au lieu de faire la paix. Mais même vaincue, la paix a raison, et maintenant qu'a commencé la saison de la souffrance et de la haine, c'est toujours pour la paix qu'il faut œuvrer. Refus à la haine puisque haïr ce serait le meilleur moyen de ruiner l'espérance et la plus sûre voie du reniement pour un fidèle de Marc Sangnier. Dans les morts de la première grande guerre qu'il unissait à ceux qui allaient tomber, Maurice Coquelin voulait voir non des assassinés à venger mais les martyrs à la fois de la patrie et de la paix. « Elle exige, écrivait-il, cette paix qui ne meurt pas, des cœurs nouveaux et le baptême du sang. » En traçant ces lignes, le 10 septembre 1939, Maurice Coquelin venait de consentir, sans le savoir, au sacrifice de son fils, Marc Coquelin, combattant de la Résistance, maquisard du Vercors, lieutenant à la 1<sup>re</sup> D.F.L., tué le 21 novembre 1944.

Etienne BORNE ■

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

---

**Elections Législatives du 21 Mars 1909**

**CAMARADES,**

Il y a dans notre pays des énergies qui ne demandent qu'à se dépenser, de l'intelligence, du courage, du bon sens.

Si nous voulons briser les cloisons trop étroites des vieux partis où l'on étouffe et d'où l'on ne peut que notre raison, notre conscience et notre cœur, nous unir à l'avant-garde du progrès social sur le large et solide terrain de la République démocratique, nous serons assez nombreux, assez forts, assez conquérants pour faire de la France reconquise le noble champ d'expériences d'une émancipation économique et morale que le monde admire et imite.

L'accueil que notre programme a rencontré partout dans la quatrième circonscription de Breaux, auprès d'hommes appartenant jusqu'ici aux partis les plus opposés, nous confirme dans notre espérance.

Nous voulons, dans l'après-midi de dimanche prochain, exposer les idées et les méthodes de la République démocratique dans une grande réunion où sont conviés non seulement tous les électeurs des diverses communes de la circonscription, mais tous ceux, quels qu'ils soient, qui placent au-dessus de leurs petits intérêts particuliers les intérêts généraux du pays.

Il faut que notre campagne électorale dans la quatrième circonscription de Breaux soit autre chose qu'une simple action politique locale. Notre but est de prouver qu'il est possible, à force de bonne volonté, d'énergie, de loyauté, d'unir les Français autour d'un idéal de fraternité sociale et d'un programme à la fois haec et pratique de réformes démocratiques.

Nous espérons que nos amis viendront nombreux dimanche et que dans un commun élan ils prendront tous la résolution de marcher, sans même timidité et sans lâche respect humain, vers l'avenir.

MARC SANGNIER

---

**RÉUNION PUBLIQUE**

**Dimanche 14 Mars 1909, à 3 h. 1/2 de l'après-midi**

**A MONTROUGE, rue Rabelais**  
*(Derrière la Mairie)*

---

**La République démocratique**

DISCOURS PAR

**MARC SANGNIER**

*Entrée gratuite. — Les dames sont admises.*

# Brèves notations biographiques sur Marc Sangnier

Marc Sangnier représente et incarne une tentative pour faire peser sur le devenir historique les forces morales et spirituelles, à travers une action éducative, sociale et politique ; cela par une multiplicité d'initiatives courageuses et généreuses dont la première fut *le Sillon* (1899- 1910), suivie après la guerre de 1914-18 d'une action à la Chambre des Députés et surtout d'une œuvre pour la Paix et le rapprochement des peuples à la faveur de grands congrès internationaux (1921-1932). Cette œuvre continua jusqu'à la guerre de 1939-45, sous forme de combat contre la guerre, le fascisme et l'anti-sémitisme par des rassemblements au *Foyer de la Paix de Bierville*, des réunions publiques et le journal *l'Eveil des Peuples*. Marc Sangnier crut profondément à la formation des jeunes et à l'action de la jeunesse pour faire progresser la société vers un avenir plus juste et plus humain. Comme il s'était adressé aux jeunes au temps du *Sillon*, il s'adressa aux jeunes inlassablement de 1921 à 1939 en les appelant à mener la lutte pour la paix ; il fonda *les Volontaires de la Paix*, *les Auberges de la Jeunesse*. Après la seconde guerre mondiale, il siégea au Palais-Bourbon jusqu'à sa mort comme député MRP de Paris.

Marc Sangnier est né à Paris le 3 avril 1873. Il est le fils de Thérèse Lachaud et de Félix Sangnier. Par sa mère, il descend d'une famille de grands bourgeois épris des lettres et pratiquant l'éloquence. Son arrière grand-mère, Madame Ancelot, tint un salon réputé du romantisme au Second Empire et produisit une œuvre romanesque et théâtrale. Son grand-père, Maître Lachaud, fut l'avocat des causes bonapartistes (Bazaine, Wimpfen) et fut un grand avocat d'assises, en particulier dans l'affaire Lafarge. Son père descend d'une famille de propriétaires fonciers ; il est lui-même avocat et fut secrétaire de Maître Lachaud. Les Lachaud sont originaires de Treignac en Corrèze, et la famille sera et est toujours enracinée dans ce pays où Marc Sangnier est inhumé ; les Sangnier sont originaires de Picardie.

Marc Sangnier subit, dès l'enfance, l'influence prépondérante de sa mère et de sa grand-mère. Cette der-

nière, Louise Lachaud, est la fille de Madame Ancelot et la femme du grand avocat. Elle fut aussi la légataire universelle d'Alfred de Vigny qui avait été l'habitué du salon de Madame Ancelot et portait à sa fille une grande affection. Thérèse Lachaud ayant hérité de la foi chrétienne de sa mère, Marc Sangnier reçut une éducation religieuse très attentive. Il fait ses études au Collège Stanislas de 1879 à 1894 dans un milieu religieux marqué par l'influence d'Ozanam et très ouvert aux idées du Ralliement des catholiques à la République. Il recevra un premier Prix de Philosophie au Concours Général. Il agit déjà sur ses camarades par la parole et par la prise de conscience du rôle et des tâches qui incombent à la jeunesse pour la mettre au service du pays et du peuple. A la fin de ses études, il fonde *la Crypte* afin de mener à bien ces tâches (le nom provient du lieu des réunions, mais il est également doté d'une signification symbolique de germination obscure, signification qui préfigure *le Sillon*). En même temps que la *Crypte*, est fondée la Revue littéraire, *le Sillon*, dirigée par Paul Renaudin et Augustin Léger, élèves de Maurice Blondel alors professeur à Stanislas. Marc Sangnier fait partie de ce groupe et collaborera à la Revue qui paraîtra de 1894 à 1899, date où ces diverses initiatives se fondront dans une revue et une entreprise morale, sociale et religieuse unique, *le Sillon*. En même temps, Marc Sangnier se présente à Polytechnique (1894), échoue, fait une année de service militaire à Versailles pour avoir le droit de se représenter au concours de Polytechnique où il est reçu en 1895. Il y organise immédiatement des réunions ouvertes à toutes les opinions et à toutes les religions. En 1898 il fait son service à Toul comme officier. C'est alors que, renonçant à toute carrière d'intérêt personnel, il décide de consacrer toutes ses forces à ce qu'il nomme depuis longtemps « la Cause ». Son père et sa mère l'approuvent. La fortune des Sangnier est mise à sa disposition.

*Le Sillon* durera de 1899 à 1910. Il sera un appel à la jeunesse pour réconcilier l'Eglise et la République : affirmer d'une part la possibilité pour les Chrétiens

de travailler à l'œuvre démocratique, d'autre part la nécessité de christianiser les milieux ouvriers en assurant leur promotion sociale et politique.

Deux étapes jalonnent l'histoire du *Sillon* : la première (1899-1906) appelée « les beaux temps du *Sillon* » fut consacrée essentiellement à la défense de la religion au temps de Waldeck-Rousseau et de Combes ; à l'éducation populaire au moyen des cercles et des Instituts populaires. Marc Sangnier gagne, à travers toute la France, les éléments les plus actifs de la jeunesse catholique ; il eut l'appui de la hiérarchie religieuse. De grandes réunions publiques controversées marquèrent avec éclat les campagnes du *Sillon*.

En 1903, Marc Sangnier a épousé Renée Bezançon qui fut totalement dévouée à la cause servie par son mari et lui donna trois enfants : Madeleine, Jean et Paul.

La seconde étape (1906-1910) dénommée par Marc Sangnier « le plus grand *Sillon* » s'ouvrit aux forces morales et spirituelles venues de tous les horizons, et s'orienta vers la « trouée politique » afin que les idées sillonnistes fussent représentées au Parlement. C'est à ce moment que le Vatican devient de plus en plus réticent, que l'épiscopat se divise, que certains éléments du *Sillon* refusent d'évoluer et se séparent, tandis que de nouveaux adeptes sont accueillis. En 1910, les forces réactionnaires et maurrassiennes parvenaient à leurs fins : Pie X, en août 1910, demande aux Sillonnistes de se placer sous la direction de la Hiérarchie. Marc Sangnier et les Sillonnistes s'inclinèrent et mirent fin à cette forme d'action originale que fut le *Sillon*.

Comme le Vatican avait admis la légitimité de l'action proprement et strictement politique des anciens militants du *Sillon* et de Marc Sangnier, ceux-ci lancent le quotidien *la Démocratie* dont ils espèrent qu'il pèsera sur l'opinion et préparera le lancement d'un groupe politique. La réussite de ce journal fut un prodige financier. Le groupe politique fut fondé en 1912 : c'était la *Jeune République*.

En août 1914 la déclaration de guerre met fin à ces années d'intense activité. Les anciens sillonnistes furent, pour un grand nombre, moissonnés en 1914-18 : ainsi Henry du Roure, Amédée Guiat, etc. Marc Sangnier, parti capitaine, revient commandant. Il a été chargé par Briand d'une mission confidentielle auprès de Benoît XV (août 1916) ; il sera chargé de conférences aux soldats durant la dernière année de la guerre et la période de démobilisation. Il leur parlera de ce qu'est la notion de patrie en démocratie.

En 1919, Marc Sangnier refuse de prendre la tête de l'ensemble des démocrates chrétiens qui s'étaient regroupés durant la guerre autour de certaines publications ; il se présente aux élections législatives après beaucoup d'hésitations sur les listes du Bloc national et, conformément aux conventions du bloc, garde sa totale indépendance à la Chambre où il siège de 1919 à 1924. *La Jeune République* et Marc Sangnier se séparent en 1922 d'une ligue qui comprenait tous les chrétiens démocrates, et poursuivront leur politique propre.

De 1921 à 1932, Marc Sangnier travaille au rapprochement de tous les peuples et, d'abord, de la France et de l'Allemagne. C'est la série des prestigieux Congrès Internationaux de la Paix de Paris, Vienne, Fribourg, Londres, Luxembourg, Bierville, Wurtzbourg, Genève-Bierville. En 1926, un congrès tenu à Bierville eut un éclat particulier. Marc Sangnier fut sympathique à la politique internationale de Briand, et hostile à celle de Poincaré.

Pendant ce temps, il échoue aux élections de 1924, 1928, 1932, souvent approchant du succès, après des campagnes d'une loyauté exemplaire. Considérant que sa vocation est désormais la lutte contre la guerre, il quitte la *Jeune République* qui tenait à maintenir son action de combat politique, mais les relations demeureront excellentes et il sera nommé Président d'Honneur de ce parti.

Marc Sangnier se consacre désormais au *Foyer de la Paix*, aux *Volontaires de la Paix*, aux *Auberges de la Jeunesse*, à la lutte contre la guerre, le fascisme, l'antisémitisme. Il fonde un hebdomadaire, *l'Eveil des Peuples* qui durera de 1932 à 1939. A la naissance du Front Populaire, il en salue avec force les aspirations généreuses.

Pendant la guerre de 39-45, Marc Sangnier qui vient de perdre, dans un tragique accident, son fils Paul Sangnier, ethnologue de grand avenir, sera contraint d'arrêter ses diverses activités. Beaucoup de ses amis militent dans les mouvements de résistance (Valmy, Libération, Franc-tireur, Combat, etc...). En liaison avec l'un de ceux-ci (le Groupe de la rue de Lille) l'imprimerie de la *Démocratie* réalise de très nombreuses éditions clandestines (Témoignage chrétien, Défense de la France, etc...). En février 1944, Marc Sangnier est arrêté avec tout le personnel de l'imprimerie ; il est relâché après deux mois d'emprisonnement ; trois de ses compagnons mourront en déportation.

Après la Libération, Marc Sangnier fut porté à la Présidence d'honneur du *Mouvement Républicain Populaire* où se retrouvaient beaucoup de ses amis démocrates chrétiens ; il fut élu, au titre de député M.R.P. de Paris, aux deux Constituantes, puis à l'Assemblée Nationale en octobre 1945, en juin et octobre 46.

Ce très grand orateur, cet éveilléur d'âmes, cet animateur passionné de l'idée démocratique devait mourir le jour de la Pentecôte en 1950.

Les Amitiés Marc Sangnier,  
38, boulevard Raspail, Paris.

## BIBLIOGRAPHIE

- Jeanne Caron - *Le Sillon et la démocratie chrétienne* (Plon).  
André Darricau - *Marc Sangnier* (Editions Ouvrières).  
Jean de Fabrègues - *Le Sillon de Marc Sangnier* (Perrin).  
Maurice Vaussard - *Histoire de la démocratie chrétienne* (Seuil).  
Madeleine Barthélemy-Madaule - *Marc Sangnier 1873-1950* (Seuil).

# QUELQUES TEMOIGNAGES 1973

JEAN SANGNIER

Dans l'ancienne salle de rédaction du *Sillon* et de la *Démocratie*, 38, boulevard Raspail, à Paris, les Amitiés Marc Sangnier ont organisé jeudi 5 avril une conférence de presse en l'honneur du centenaire de la naissance de celui qui consacra sa vie à la réconciliation de l'Eglise et de la République.

Le local, resté intact, tient du musée : drapeaux en lambeaux des différents régimes français, collection de vieux journaux, plaques de marbre commémoratives, statues, etc. « L'homme qui rêvait de changer le monde était profondément attaché aux traditions de son pays », remarque son fils, M. Jean Sangnier. Un crucifix toujours accroché au mur témoigne des convictions religieuses de Marc Sangnier. « Mon père trouvait dans le Christ la source première de ses inspirations. Il a voulu mettre les forces morales et spirituelles au service de la démocratie. » Dans sa propriété de Bierville (Boissy-la-Rivière, Essonne), Marc Sangnier fit construire un calvaire et une grotte en l'honneur de saint François d'Assise. (H.F., *Le Monde*.)

ETIENNE BORNE

Bien qu'il y ait eu avant le *Sillon* des « abbés démocrates » auxquels la politique ne répugnait pas et qui étaient des précurseurs immédiats, Marc Sangnier a été véritablement le premier démocrate-chrétien authentique, inventant un type d'homme et une formule d'action, qui en dehors de cette nécessaire référence perdraient l'un son originalité, l'autre sa spécificité.

Le christianisme, la démocratie : mettre ensemble les deux convictions demandait, à cette jointure des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, autant d'audace que de lucidité.

Pensée et politique ne valent que par ce qui les surpasse, l'Idée selon Platon, l'Ordre du cœur selon Pascal pour rappeler les deux références majeures de Marc. A l'Idée, à un témoignage qui était en son fond de charité Marc Sangnier a tout sacrifié, richesses dissipées, confort méprisé, vie privée négligée. Et sa parole, limpide et ardente, n'était si belle que parce que révélant ses sources, elle paraissait abolir toute sottise, toute médiocrité, toute vilénie. (*La Croix*.)

MAURICE LACROIX

Marc refusa de se laisser emprisonner dans un monde doré ; il voulut se consacrer tout entier à « la cause du Christ et du peuple ».

Dans les cercles du *Sillon*, un libre dialogue s'engageait entre des hommes venus de tous les milieux sociaux. Toutes les barrières de classe s'abaissaient, le tutoiement était le symbole de l'égalité fraternelle.

Marc Sangnier comprit bien vite que la notion recouverte par le mot de démocratie demeure purement formelle si elle ne se prolonge pas sur le terrain économique et social : « Tant que nous aurons la monarchie dans l'usine, nous ne pourrons avoir la république dans la société ».

En même temps, il s'opposait au nationalisme qui était alors à la mode. C'était en 1905, le meeting sur « l'idole » : le patriotisme est un sentiment sain, mais

ne doit pas dégénérer en idolâtrie : il ne saurait justifier une raison d'Etat contraire à la morale.

Oui, la semence jetée dans le *Sillon* a produit une riche moisson. Mais « le *Sillon* n'a pas achevé son œuvre ». Elle ne sera jamais achevée car la démocratie est un perpétuel devenir. (*Témoignage Chrétien*.)

PHILIPPE SERRE

Marc Sangnier fuyait les puissants parce qu'ils l'ennuyaient. Seuls, les êtres simples à fleur d'âme trouvaient le chemin de son cœur.

Suivant un mot qui nous était cher, il croyait plus aux obscurs qu'aux flamboyants. Les obscurs, ce sont ceux qui se révèlent à eux-mêmes et aux autres lorsqu'ils accèdent aux responsabilités. La valeur humaine compte, alors, plus que la culture. La démocratie, cette grande école formatrice des responsabilités, dans la mesure où elle les multiplie dans la nation, dans la cité, dans les syndicats et demain, dans l'entreprise, engendre une extraordinaire promotion humaine. Plus que toutes les Universités du monde, la démocratie est créatrice d'élites sans cesse renouvelées.

Et toute notre vie a été marquée par la chaleur de la voix que nous avons entendue quand nous avons vingt ans. (*Témoignage Chrétien*.)

GEORGES BIDAULT

Le *Sillon* a été, pendant une dizaine d'années, un ouragan d'enthousiasme, de confiance et d'espoir dans lequel la jeunesse du temps fut emportée. Je n'ai pas connu cette époque splendide, mais j'ai entendu vibrer la voix des hommes qui l'avaient vécue et qui en restaient marqués à jamais.

Marc Sangnier n'était ni un doctrinaire ni un dialecticien, mais quand il parlait, au temps bienheureux d'une jeunesse sublime, personne ne résistait à l'élan, à la chaleur, à l'amitié qui débordaient de son cœur.

Quand ce prodigieux Orphée eut enchanté les foules, bouleversé la jeunesse en secouant son apathie sans lui prêcher la révolte, la plus belle partie de sa vie cessa brusquement. La foudre, en frappant le semeur, arrêta le *Sillon*. (*Le Parisien Libéré*.)

JACQUES MADAULE

Rien ne passe aussi vite que la parole et ne laisse moins de trace. Mais la parole de Marc Sangnier s'imprimait dans les cœurs et s'inscrivait dans l'histoire. Non pas seulement celle des grands meetings, mais celle aussi des réunions plus intimes, qui étaient pour ainsi dire quotidiennes boulevard Raspail ; mais celle des revues et des journaux, ces écrits qui volent et que Marc ne se lassa jamais de fonder, de soutenir de toutes les manières, car il fallait transmettre la flamme. Avant tout il fut un militant, c'est-à-dire un homme sans cesse mobilisé au service de la Cause, et qui n'admet pas que les autres le soient moins que lui-même. C'est ainsi, et ainsi seulement, que l'on accomplit de grandes choses. Les échecs ne comptent pas.

(*La Jeune République*.)

# L'évolution constitutionnelle

## de la V<sup>e</sup> République

par Georges Vedel

*Le texte que nous publions ci-après est celui d'un exposé fait par le Doyen Georges Vedel lors d'un dîner-débat organisé par le Cercle France-Forum de Paris, quelques jours avant les élections législatives de mars dernier. Après avoir retracé les principales étapes de l'évolution constitutionnelle de la V<sup>e</sup> République, Georges Vedel évoque les diverses hypothèses concernant les résultats des législatives et leurs conséquences éventuelles sur la pratique constitutionnelle, il conclut en proposant des aménagements aux institutions de manière à éviter le blocage de la « machine politique ». Nous avons évidemment laissé au texte de Georges Vedel son style d'exposé verbal et de libres propos.*

*Au début de cette réunion, Henri Bourbon avait tenu à rappeler tout ce que le « Cercle France-Forum » de Paris et la Revue doivent à Henri Dissez, si prématurément disparu.*

Les institutions sont en France l'objet d'une surévaluation ou d'une sous-évaluation permanente. Il y a des moments où l'on déclare que les institutions ne sont rien et que les hommes sont tout, et des moments où, au contraire, l'on est porté à penser que ce sont les institutions qui commandent tous les phénomènes de l'existence depuis la quantité d'énergie produite jusqu'au nombre des divorces.

Elles n'ont mérité « ni cet excès d'honneur ni cette indignité ». Les institutions sont tout simplement quelque chose qui est une des conditions de la vie en société, mais qui ne détermine pas tout. Il est assez curieux qu'alors qu'on annonçait que la campagne électorale ne porterait que très peu sur les institutions — les Français s'intéressant à leur niveau de vie, à la qualité de la vie, etc... — nous avons vu au contraire le problème institutionnel tenir le premier rang dans la bataille politique jusqu'à une date récente, et si l'on observe une trêve actuellement, je n'ai pas l'impression qu'elle soit de très longue durée.

### LES ETAPES CONSTITUTIONNELLES DE LA CINQUIEME REPUBLIQUE

Comment se pose le problème institutionnel dans la perspective des péripéties politiques que la France est en train de vivre? Je voudrais l'aborder en deux parties. D'abord essayer d'expliquer quel est l'état juridico-politique de nos institutions à l'heure actuelle et ensuite dessiner un certain nombre d'hypothèses sur les résultats des élections législatives et voir ce que deviennent nos institutions dans chacune de ces hypothèses.

Dans l'état actuel des choses une image exacte des institutions est difficile à tracer, pour toute une série de raisons.

La première est que jusqu'en 1969, nos institutions ont été, en quelque sorte recouvertes non pas d'un masque, le mot est désobligeant, mais d'un voile, qui était la personnalité du Général de Gaulle. Je suis persuadé que le Général de Gaulle, nanti de la constitution de

Sparte, de celle de la Suisse ou de celle de l'Islande, aurait gouverné exactement de la même manière. Ce qui fait que le génie premier de nos institutions de 1958, la mutation de 1962, lorsque fut décidée l'élection du Chef de l'Etat au suffrage universel, l'élection de 1965 du Général de Gaulle comme Président de la République ne laissèrent aucune trace — la personnalité du Général, cette légitimité intemporelle qu'il revendiquait, cette autorité qu'il avait sur la majorité des Français firent que tout cela fut considéré comme un tissu d'une seule trame, comme une parfaite continuité.

Si bien que, quand je vais « découper » dans cette histoire des institutions, un certain nombre de moments, ils ne sont apparus que d'une manière très latente ; les mutations ne devaient se découvrir que plus tard.

Le second voile jeté sur cette histoire, c'est la coïncidence curieuse et extraordinaire qu'il y a eu pendant de longues années, entre le Président de la République, le Gouvernement et l'Assemblée Nationale. Cette coïncidence date exactement de 1962, depuis le moment où baissant sa garde, ce que l'on appelle la classe politique se fit mettre knock-out, d'une façon foudroyante, par le Général de Gaulle et mit un très long temps à se relever de cette mise au tapis qui lui avait été infligée au référendum de 1962. En effet, depuis 1962, l'idée que le Président de la République, le Gouvernement, l'Assemblée Nationale c'est pareil, que les électeurs approuvent tout le monde en même temps, que le chef du gouvernement est au garde-à-vous devant le Président de la République, l'Assemblée Nationale au garde-à-vous devant le chef du Gouvernement, cette idée donc a masqué tous les mécanismes qui se mettaient en place en-dessous et qui allaient poser des problèmes.

## LA CONSTITUTION DE 1958

Reprenons cette histoire en profondeur. Qu'est-ce que c'est que cette Constitution de 1958 ? Une des images les plus fausses, mais contre laquelle on ne peut s'élever sous peine de sacrilège (j'ai failli être lapidé dans un pays ami et étranger pour avoir énoncé une idée aussi impie), c'est que le Général de Gaulle savait exactement où il allait quand il a pris le pouvoir en 1958. Il n'y avait pourtant qu'une chose sûre, c'est qu'il reprenait le pouvoir. Pour le reste, je crois qu'un tissu d'illusions composait sa vision politique du moment : illusion, qu'il suffirait qu'il apparaisse pour que les Algériens se sentent Français — illusion, qu'il suffirait qu'il prenne le pouvoir en France pour que tous les territoires d'outre-mer se sentent descendants des Gaulois — illusion qu'il y avait un pouvoir politique transcendant : le sien, et que le reste c'était de la politique avec une minuscule ou de l'intendance. Et le génie du Général de Gaulle ne réside pas dans cette somme d'illusions et cette espèce de croyance dans laquelle le gaullisme orthodoxe essaie de nous entretenir, à savoir que De Gaulle était tel Dieu le Père qui, dès le premier instant de la création du monde, a su ce qui se passerait jusqu'à la parousie finale. Le génie du Général de Gaulle, c'est, à chaque instant, d'avoir appris difficilement et sur le tas, le métier de l'homme politique et de l'avoir exercé d'une manière inimitable.

L'homme qui prend le pouvoir en 1958, c'est le Comte de Chambord. Il revient de l'exil, il a eu de mauvaises lectures de sciences politiques. Comme le Comte de Chambord (l'incident du drapeau blanc a été dû à des lectures abominables qu'avait fait notre malheureux prince dans son exil et notamment celle de Bonald) le Général de Gaulle reprend le pouvoir en croyant à un tas de choses ; et ceci va donner cette constitution curieuse dans laquelle le Général n'a vu, semble-t-il, d'important que la définition du rôle du Président de la République, la manière de l'élire par le collège sénatorial, c'est-à-dire le collège le moins politique possible, les pouvoirs de crise (mai 1940 et juin 1940 revécus) ; et puis, une Constitution où chacun a apporté sa touche : les légistes, les jeunes légistes du Conseil d'Etat apportant le souci de faire un règlement militaire, auquel il ne manque pas une virgule (il en manquera d'ailleurs beaucoup, car c'est toujours ce qu'on n'a pas prévu qui se produit), Michel Debré essentiellement axé sur une conception représentative de la vie politique, de la démocratie, tel autre, apportant les mécanismes ingénieux de l'article 49 à la lumière de la IV<sup>e</sup> République, bref une constitution de bric et de broc, il faut bien le dire, mais dont tout de même l'unité était assurée par deux idées.

Première idée : le régime parlementaire est maintenu. Le régime parlementaire, c'est-à-dire la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée Nationale, avec son corollaire : si un gouvernement est responsable devant l'Assemblée Nationale, c'est donc que le gouvernement doit être pris dans la majorité de l'Assemblée Nationale, les deux propositions sont réciproques, comme on dit en géométrie.

Deuxième idée : le chef de l'Etat doit intervenir de façon relativement vigoureuse et énergique quand la machine se bloque — de là, le droit de dissolution, l'appel au référendum et, hypothèse suprême l'article 16. Seulement, et c'est un point sur lequel je me permets d'insister, lire les constitutions en disant, du point de vue des compétences « le Président de la République fait ceci, le gouvernement fait cela, le Parlement fait ceci », c'est une vue irréaliste. La vie politique est comme la vie internationale : ce ne sont pas les compétences qui comptent le plus — tous les Etats sont également souverains : Costa-Rica et les Etats-Unis n'ont pas une souveraineté différente, mais les armes dont on dispose et la nature des gens qui sont aux prises, elles, diffèrent. Or, dans cette affaire-là, il apparaît très nettement, d'abord, dans le texte de 1958, que le Président de la République dispose d'armes de dissuasion certaines, mais que le successeur du Général de Gaulle sera très vraisemblablement un homme de la tradition républicaine et parlementaire. Voulez-vous en effet que nous nous replaçions dans l'hypothèse où l'élection de 1969 aurait eu lieu avec le collège électoral de 1958. L'élection de Monsieur Georges Pompidou n'était nullement assurée. C'est le collège sénatorial, c'est l'addition de tous les collèges sénatoriaux départementaux qui donne son sens à la constitution de 1958, et c'est justement pour cela que le Général de Gaulle a changé la constitution de 1958 en 1962.

*Place de la République à Paris, le Général de Gaulle présente la Constitution de 1958.*

## LA MODIFICATION DE 1962 ET SES CONSEQUENCES

Les motifs du changement constitutionnel de 1962 (substituant à l'élection du Président par les notables et au suffrage sénatorial, l'élection au suffrage universel direct) qui ont été donnés ne sont pas convaincants. Le Général de Gaulle a dit qu'il craignait pour sa vie. Or, pour simplifier les choses, voilà qu'au lieu de laisser en place le mécanisme qui permettait une élection rapide du successeur, on inventait un système d'élection au suffrage universel direct qui se prêtait bien davantage aux troubles, aux délais, aux difficultés. L'explication donc ne tient pas debout. Il y a une véritable explication, en deux points, de la réforme de 1962 :

— Premier point : Le Général de Gaulle craignait que son successeur ne fut pris dans la classe politique traditionnelle.

— Deuxième point : Le Général allait donner à la classe politique l'occasion de commettre la faute suprême, de se déployer offensivement et de se faire anéantir pour 10 ans.

Les prévisions ont été tout à fait exactes : un certain type d'homme a été écarté de l'élection à la Présidence de la République par la réforme de 1962, d'autre part, la bataille d'anéantissement de 1962 de la classe politique, allait assurer la tranquillité du Général de Gaulle et du gaullisme pendant 10 ans.

Mais c'est Marx, je crois, qui a écrit que les hommes

font leur histoire sans le vouloir. La réforme de 1962 allait introduire quelque chose de nouveau dans notre système politique et quelque chose de contradictoire.

Qu'est-ce que c'était que la constitution de 1958 ?

Tant que de Gaulle vivrait : le Roi en ses conseils, le peuple en ses états ; car finalement c'est une tradition maurrassienne qu'il faut donner de la constitution de 1958, avec de Gaulle. Après de Gaulle : un grand sénateur, Président de la République, un régime de type orléaniste où le roi, c'est-à-dire le Président, a de l'autorité, mais où tout de même la politique est faite essentiellement par le gouvernement et par les Chambres. Mais, à partir de 1962, la règle du jeu change du tout au tout, et rien n'est aussi curieux que de voir, comment, avant même que l'on s'en doute, l'instinct politique commence à aiguiller et à aiguillonner différemment les hommes et les groupes.

L'un de mes aphorismes préférés est, que l'on reconnaît les périodes normales et les périodes anormales à ce que, dans les périodes normales ce sont les professeurs qui se mettent le doigt dans l'œil et les hommes politiques qui voient juste. On reconnaît une période anormale et tristement anormale à ce que ce sont les professeurs qui se mettent à voir juste et les hommes politiques qui se mettent le doigt dans l'œil... La raison en est que, normalement, c'est le chasseur qui doit tuer le gibier et non pas l'expert en balistique. Mais il y a eu des moments où (ils ont été rares), par exemple entre les années 60 à 65, les professeurs ont eu un coup d'œil généralement plus juste que les hommes politiques. Après 1965 tout est rentré dans l'ordre. Dé-

sormais, la statistique des erreurs professorales est de loin beaucoup plus élevée que la statistique des erreurs commises par les praticiens... L'on voit à partir de 1962 se dessiner deux aspects de la Constitution qui sont devenus essentiels. Le premier, c'est que désormais, l'homme qui sera élu par 12, 13 ou 15 millions de Français sera le patron, et que la Présidence de la République ce n'est plus l'Académie, ce n'est plus la Grand Croix de la Légion d'Honneur, c'est l'heure du destin pour un homme politique — et les carrières individuelles, celle de Mitterrand, celle de Defferre, celle de Giscard, celle d'Edgar Faure, celle de Lecanuet, celle de Chaban-Delmas, celle de Pompidou, s'orientent en ce sens.

L'élection au suffrage universel direct du Président en fait désormais le vrai chef de l'Exécutif.

Le second aspect des choses, c'est que le Président de la République, ce n'est pas le Bon Dieu, comme l'on dit à Marseille. Le Président de la République ce n'est pas le Sauveur, l'homme doué de dons extraordinaires, ce n'est pas le Libérateur. C'est un homme politique qui a réussi, et cet aspect est très important, parce que tant que le Général de Gaulle demeurait une espèce d'exception historique, son successeur ne pouvait être qu'un petit garçon.

Au contraire, à partir du moment où le Général de Gaulle lui-même, entrant dans le jeu de l'élection au suffrage universel direct se fait durement contrer, se fait même mettre en ballottage, et finalement est élu par un score honorable mais non sensationnel, tout successeur qui fera aussi bien sera son égal, et on peut affirmer en conséquence que nous rentrons dans la démocratie en 1965. Car la démocratie, c'est un régime dans lequel le pouvoir n'est pas sacralisé, dans lequel le pouvoir n'est pas charismatique, dans lequel le pouvoir c'est la situation déterminée par le fait que 52 % des Français se sont prononcés en faveur de quelqu'un plutôt que de quelqu'un d'autre.

Mais à partir de ce moment là que devient le système de 1958 ? Le système ancien était simple. Tant que le Général de Gaulle sera là, tout ira bien. Comme je le disais quelquefois en plaisantant, le Général de Gaulle présentait, dans son goût du rassemblement et de l'unanimité, cette caractéristique qu'on pourrait formuler ainsi : il ne se contentait pas de vouloir aller de Paris à Versailles en bicyclette dans un temps minimum, mais encore il fallait qu'il mette les pieds sur le guidon et qu'il agite des petits drapeaux. C'est ce que signifie son exigence de diriger le gouvernement, l'Assemblée Nationale, le Sénat, les citoyens ; et très loyalement en 1969, quand l'accord ne sera plus réalisté, le Général de Gaulle partira.

Dans l'hypothèse où le Général de Gaulle disparaissait et où le texte de 1958 aurait été maintenu sans la modification de 1962, le Président de la République aurait été alors un mentor, un sage, un Nestor, et en fin de compte, c'était le gouvernement, la majorité parlementaire et le Parlement qui auraient dirigé les affaires de la nation.

## 1965 : NOUVELLES HABITUDES CONSTITUTIONNELLES

A partir de 1965, bien que la permanence de la personne du Général de Gaulle à la tête de l'Etat donne l'impression qu'il n'y a aucun changement, c'en est fini de cette conception et l'on en trouve une notation très sûre dans le fait que les candidats à la magistrature suprême, Gaston Defferre, François Mitterrand, Jean Lecanuet, plus tard Georges Pompidou lui-même, ne diront jamais (à l'exception de M. Marcihacy), qu'ils se considéreront comme des arbitres neutres, des maîtres des cérémonies, n'ayant pas à conduire le jeu politique. Nous en venons à cette époque où se créent des habitudes extraordinaires, à savoir que le Président de la République désigne le gouvernement, lui demande sa démission. Relisons les lettres de démissions successives, de Michel Debré, de Georges Pompidou, de Chaban-Delmas, toutes ces démissions demandées par le Président de la République ; Michel Debré y met encore des circonlocutions : « Il était entendu entre nous, Monsieur le Président, que je me retirerais », lorsque c'est M. Pompidou qui se retire, la formule est plus sèche : « Monsieur le Président, vous me demandez de vous remettre ma démission, je vous la remets », quant à M. Chaban-Delmas, lui, il consacre la coutume constitutionnelle et il dit que son poste est à la disposition du Président de la République. Donc le gouvernement est à la disposition du chef de l'Etat, et l'Assemblée Nationale est à la disposition du Chef de l'Etat par l'intermédiaire du gouvernement. Je me suis amusé à reprendre, sinon tous les débats, du moins quelques-uns des débats principaux de l'Assemblée Nationale depuis trois ans. Je dois dire que l'inconditionnalité, qui est une règle normale du régime parlementaire (il n'y a pas de régime parlementaire sans inconditionnalité ou alors on ne peut plus se gouverner) a été poussée jusqu'aux extrêmes limites — relisez le débat de la loi sur les associations, sur les incompatibilités parlementaires, et vous verrez que le gouvernement a exigé de sa majorité, c'est d'ailleurs ancien, cela remonte à 1962, une discipline sur des points où même le parti majoritaire britannique aurait laissé la liberté de vote à ses députés. L'observateur constate de la part de l'Exécutif une volonté de s'affirmer, volonté de manœuvrer le député comme un pion, qui d'ailleurs aura des compensations. Exaltation en fait du rôle du Sénat, qui est la seule assemblée où l'on puisse discuter librement, parce qu'il n'y a pas la contrainte gouvernementale, la motion de censure, etc..., et qui d'ailleurs pourra mettre en œuvre des procédures de contrôle et d'enquêtes efficaces, alors que figée dans l'inconditionnalité et d'ailleurs aussi dans la grogne, mais dans une grogne disciplinée, l'Assemblée Nationale sera obligée d'en passer par la volonté du gouvernement et du Président. Tout cela donne figure au régime.

Et ainsi tout doucement, parce que c'est délicieux, parce que c'est agréable, nos institutions prennent un tour tout à fait inattendu, en ce sens qu'il y a deux pouvoirs élus au suffrage universel : le Président de la République et l'Assemblée. Il est écrit quelque part dans les astres, que l'Assemblée Nationale sera tout

entière dévouée au Président, avec cet intermédiaire obligeant qu'est le gouvernement, et l'on nous dit que ce sont là les institutions de la France — Ah oui ! c'est bien des institutions qu'il faut parler, car j'en vois au moins deux — je vois l'institution d'un Président de la République élu au suffrage universel et qui, à ce titre, est responsable de la politique de la nation et je vois l'institution d'une Assemblée qui contrôle un gouvernement responsable devant elle, et qui, à ce titre, est aussi responsable de la politique de la nation. Alors, bien sûr, tant que les deux choses coïncident, tout va très bien mais si par hasard elles ne coïncident pas?... d'autant plus qu'il faut bien le dire on a tout fait pour qu'elles ne coïncident pas !...

Le commun multiple de 5 et de 7, si je ne me trompe doit être 35 — par conséquent c'est tous les 35 ans que nous avons la chance de voir un Président de la République et une Assemblée Nationale élus au même moment. Pour le reste « cahin caha », comme aurait dit le Général qui aimait cette expression, on élira un Président de la République une année, et deux ans après, trois ans après une Assemblée Nationale, et puis cela recommencera. L'on en arrive ainsi à une série de paris et, vous le savez les paris de ce genre-là, car c'est le pari pair-impair de la roulette, ou le rouge et le noir, ne peuvent pas réussir indéfiniment. Qu'est-ce qui se passera lorsque le Président de la République et l'Assemblée Nationale ne seront pas de la même couleur politique ? Oh, j'entends bien que si à partir de 1969, ce qu'à un moment donné M. Pompidou avait aperçu, le Président de la République s'était en quelque sorte désolidarisé, dans une certaine mesure, de la notion de majorité de l'assemblée, s'il avait, comme il l'a indiqué à certains moments, considéré que son affaire à lui c'était de faire triompher de grandes options, mais qu'il n'y regardait pas de si près, que ce qu'il demandait c'était qu'on lui vote les lois et les projets principaux dont il avait besoin, en les améliorant au besoin, il dessinait ainsi un autre modèle de régime dans lequel la discipline était moins rigoureuse, le partage entre les bons et les méchants, la majorité et l'opposition, moins marqué — cette voie était possible. Mais ce n'est pas dans cette voie que le Chef de l'Etat a fini par s'engager. Pourquoi ? Tempérament personnel, peut-être. Le fait aussi que toute une génération politique nouvelle, un peu assaillie, un peu accablée par les charges du pouvoir (il faut bien le dire aussi par les bénéfices du pouvoir) se suspendait à ses basques et le considérait comme son chef mais aussi comme son protecteur et son garant ; et alors, petit à petit le chef de l'Etat a durci sa conception, et le remplacement de M. Chaban-Delmas par M. Messmer en a été une preuve tout à fait concluante. Sur la lancée actuelle, la règle du jeu — le chef de l'Etat l'a dit dans sa dernière conférence de presse — les institutions sont parfaites, ce qui veut dire que :

- 1) c'est le gouvernement responsable devant l'Assemblée Nationale, donc qu'on le veuille ou non, issu de la majorité de l'Assemblée Nationale qui dirige et conduit la politique de la nation ;
- 2) c'est le chef de l'Etat, élu au suffrage universel qui détermine la politique de la nation.

Il n'y a qu'une manière de mettre en accord ces deux propositions, c'est de supposer qu'il y aura toujours coïncidence entre le Président de la République et la majorité parlementaire ; mais de fait, malgré les précautions oratoires, nous avons ce tableau devant nos yeux : le Président de la République s'engage dans la campagne électorale et il va tout de même assez loin. En face il y a une gauche unie, assez papelarde, qui ne lui demande pas sa tête, mais qui s'apprêterait, en cas de victoire, à la lui faire courber et courber très bas. Le problème institutionnel se pose donc, et il ne suffit pas de dire pour le résoudre que la constitution est souple — je ne connais guère que dans le commerce de la lingerie où la souplesse soit un avantage considérable. Ailleurs, il y a des choses qui sont souples et bonnes, d'autres souples et mauvaises.

#### HYPOTHESES D'EVOLUTION CONSTITUTIONNELLE EN FONCTION DES RESULTATS DES LEGISLATIVES

Maintenant essayons d'examiner ce qui peut se passer après les élections ? Le fait que ces libres propos soient tenus avant la fin de la campagne électorale de mars amène à envisager trois hypothèses. Je ne puis, en aucune façon, faire des suppositions concernant les vraisemblances de chacune de ces trois hypothèses.

1<sup>re</sup> hypothèse : la majorité, plus ou moins amenuisée, demeure la majorité.

2<sup>e</sup> hypothèse : la gauche unie prend la majorité absolue, fut-ce d'une voix, ce qui lui permet, en principe, de gouverner, ce qui lui permet, au moins, de renverser les gouvernements qui ne lui plairaient pas.

3<sup>e</sup> hypothèse : aucune des deux formations opposées n'a la majorité et l'on est obligé de compter sur le centre non gouvernemental.

Reprenons chacune de ces hypothèses.

Première hypothèse : le régime et la majorité sortante vont continuer, le pari a été une fois de plus gagné, nous sommes dans la situation d'un joueur qui joue à la fois rouge et impair. Ceux d'entre nous qui ont joué à la roulette savent que c'est un cas qui se produit une fois sur deux — mais c'est un coup de chance —, rouge impair sort de nouveau ; le problème créé par la non-coïncidence entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire se trouve reporté à l'élection présidentielle de 1976. Qu'est-ce qui se passera alors si le Président de la République en 1976 n'est pas de la couleur de la majorité élue en 1973 ? La question peut être posée, car l'éventualité n'est pas à exclure.

Comme la majorité dans son ensemble sortira sans doute, de la compétition électorale, diminuée en nombre, même en cas de victoire, et comme l'U.D.R., en tant que telle, n'aura pas la majorité absolue, cette situation va donner plus de poids à ses alliés giscardiens et duhaméliens, et ses alliés ayant des tendances à la fois centrifuges et centripètes, on peut s'attendre tout de même à des jours un peu plus difficiles pour

le chef du gouvernement qui sera investi, et probablement pour le Président de la République; on peut s'attendre à quelques différences avec le passé.

A ce moment là, deux voies peuvent être prises — je ne sais évidemment laquelle sera prise. L'une, qui serait de profiter de cette période pour arriver progressivement à une idée à laquelle, personnellement, je tiens beaucoup: c'est qu'il faut que les Assemblées retrouvent leur rôle, et leur rôle est un rôle législatif. Dans un régime parlementaire de type anglais où c'est un parti qui gouverne avec son programme, il est normal que les députés soient au garde-à-vous devant le chef du parti, c'est-à-dire le Premier Ministre; dans un régime d'un autre type tel que le nôtre, ce garde-à-vous n'est pas nécessaire, et il y a même intérêt à ce que le Chef de l'Etat, dont le chef du gouvernement ne sera jamais qu'un chef d'état-major, laisse à l'Assemblée de très larges pouvoirs en matière de législation, toutes les fois que n'est pas en cause une orientation politique fondamentale sur laquelle il estime qu'un mandat lui a été conféré par le suffrage universel dans le cadre de l'élection présidentielle. Il serait utile que l'initiative parlementaire s'exerce plus librement. Ainsi pourrait en quelque sorte être desserré l'écrasement qui soude la majorité parlementaire au gouvernement. L'autre voie serait de demeurer dans le statu quo, ce ne serait pas la meilleure formule.

La seconde hypothèse est celle où la gauche unie l'emporte. Alors nous sommes dans un processus de type wagnérien, on ne sait pas ce qui va se passer, il va y avoir un drame en plusieurs actes, une trilogie, peut-être une tétralogie.

Qu'est-ce qui va se passer? La tactique de la gauche est très simple. « Nous respecterons la Constitution disent les leaders de la gauche unie; il y a un chef de l'Etat, nous ne demanderons pas son changement. » Je crois que la hargne de la gauche demandant en 1924 la tête du Président de la République de l'époque, M. Alexandre Millerand, ne se reproduira pas. « Nous demandons simplement que le Président de la République désigne M. Mitterrand comme chef de gouvernement, lequel choisira son équipe, y compris M. Marchais et les amis de M. Marchais, et qu'il signe gentiment toutes les lois que votera la majorité parlementaire, tous les décrets que proposera le gouvernement. » Tel serait le langage de la gauche si elle remportait les élections de mars 1973. Cette situation existe dans l'histoire. Elle a été celle de Mac-Mahon. Gambetta l'avait averti qu'il devrait se soumettre ou se démettre. En réalité, Mac-Mahon se soumit d'abord, et se démit ensuite, parce qu'il y a une quantité de couleuvres qu'un homme bien constitué ne peut pas avaler. Je ne crois pas que le Président Pompidou, qui paraît avoir plus de tonus et plus d'expérience politique que le Maréchal Mac-Mahon se laisserait acculer à cette solution.

Mais que pourrait-il faire? A ce moment-là intervient la solution que René Capitant, mort il y a trois ans, nous propose dans un livre posthume qui vient de paraître, et qui s'appelle « La participation politique en France depuis 1789 ». La thèse de René Capitant

*L'élection du Président au suffrage universel direct en fait le chef de l'Exécutif.*

est très simple. « Ne vous disputez pas M. le Président, ne vous disputez pas Messieurs les députés. Vous êtes, l'un et les autres, des employés de la nation: si vous êtes en désaccord, c'est probablement que l'un de vous deux est infidèle au mandat qu'on lui a donné. Alors vous devez aller vous expliquer devant l'électeur, et quand l'électeur aura tranché, que disparaisse celui des deux qui aura trahi l'électeur. » En bref, c'est normalement une procédure de dissolution de l'Assemblée Nationale qui doit permettre de trancher le débat. D'après René Capitant, le Président de la République, s'il ne veut pas s'incliner devant une majorité qui est contraire à l'idée même qu'il se fait de son mandat, devrait dissoudre l'Assemblée Nationale. Je veux bien. Mais les conséquences du raisonnement de Capitant sont assez simples. La première, c'est que si pour une seconde fois — car il y a le précédent de 1962 — c'est l'Assemblée Nationale qui perd, c'en est fini pendant de longues années pour la France du régime représentatif. Cela voudra dire que le Président n'est pas l'Exécutif en face du Législatif, mais qu'il devient le patron dominateur. Si c'est l'Assemblée Nationale qui gagne cela veut dire incontestablement que dans un délai très bref, il faudra en revenir à l'élection du Président de la République par un autre collège que celui des citoyens dans leur totalité, les gens ne se dérangeront plus en effet pour aller voter pour un chef de l'Etat qui aurait beaucoup moins d'importance que leurs propres députés.

J'ajoute que si l'on devait s'engager dans le processus des dissolutions et des élections présidentielles, c'est un processus weimarien.

Troisième hypothèse. Le Président de la République se trouve en présence d'une assemblée où il n'y a pas de majorité tranchée, mais où il y aurait une majorité parlementaire possible, en faisant appel au centre actuellement non gouvernemental. Alors se présentent deux interprétations. La première, je la trouve déplorable. C'est l'interprétation parlementaire qui consiste à dire: en distribuant suffisamment de portefeuilles aux marginaux, on va bien se débrouiller pour avoir une majo-

rité gouvernementale, afin d'éviter les motions de censure, de faire voter les projets, quand une difficulté se produira, eh bien, on donnera un coup de pouce, on donnera un portefeuille supplémentaire, on fera un remaniement ministériel, et c'est alors la règle de Louis-Philippe qui recommence, c'est-à-dire une forme de transition politique, un chef de l'Etat qui essaie de manœuvrer une majorité gouvernementale en tant que telle. Il y a une deuxième solution qui consiste pour le chef de l'Etat à considérer qu'il n'y a ni majorité ni opposition dans l'Assemblée, qu'il se refuse, pour sa part, à mettre en jeu à tout propos la responsabilité du gouvernement. Elle est dans la constitution, mais on peut la laisser tomber en désuétude, notamment, en ne posant pas la question de confiance à tout propos, et, à ce moment là le Président de la République se trouve dans une situation très proche de celle du Président des Etats-Unis qui tout de même arrive à gouverner convenablement, c'est-à-dire qu'il admet très bien que mis à part deux ou trois grandes affaires, la législation soit l'affaire du Parlement. Une fois, c'est telle constellation qui l'aidera à faire passer une loi, une fois ce sera telle autre. Mais, quel intérêt y a-t-il à ce que la législation sur les sociétés, la législation sur l'avortement, la législation sur la mensualisation, la législation sur l'adoption des enfants naturels, la législation sur la peine de mort, soient votées par les mêmes députés appartenant à la même coalition politique ?

Quand, à la tête de l'Etat il y a un gouvernement, et lui seul (c'est le système anglais) qui représente tout le pouvoir, bien sûr il faut une cohésion totale entre une majorité et un gouvernement. Mais à partir du moment où quelqu'un représente la permanence du pouvoir, l'expression « majorité de rechange » devant laquelle on se voile la face, devient quelque chose de normal. Comment fonctionne la république américaine ? Jamais aucun Président des Etats-Unis n'a pu compter sur tout son parti pour réaliser son programme — les majorités américaines sont toujours composées, de la majorité du parti du Président et d'une minorité du parti d'opposition, cependant qu'une minorité du parti du Président et une majorité du parti de l'opposition votent contre le Président ; le Président louvoie à travers les écueils ; on est patient, on laisse, aux U.S.A., les députés et les sénateurs jouer leur rôle.

#### LE PROBLEME INSTITUTIONNEL ET LES AMENAGEMENTS OU LES REFONTES NECESSAIRES

Je crois que la Constitution sortira, sinon profondément transformée, du moins profondément « arbitrée », des législatives de 1973. Nous avons aujourd'hui deux régimes superposés, et encore une fois ils ne sont pas conciliables, sauf ces coups heureux où il se trouve qu'à la loterie la motocyclette est gagnée par le champion motocycliste. Mais comme le disait Giraudoux, on reconnaît que la vie est normale à ce que dans la tombola c'est la Supérieure du Carmel qui gagne la motocyclette. Eh bien ! dans la vie politique c'est un peu cela... Les élections législatives de mars 1973 amèneront :

— ou bien le triomphe de la majorité — et de l'U.D.R.

notamment — entraînant une certaine forme de présidentialisme (je ne dis pas un régime présidentiel), un présidentialisme « sud-américain » encore plus exacerbé, avec un effacement du régime représentatif ;

— ou bien le triomphe de la gauche en forme de fourchette avec trois éventualités : ou le Président se maintient et c'est alors incontestablement un retour à la IV<sup>e</sup> République, ou la gauche se fait battre, après une dissolution de l'Assemblée par le Président, et alors nous retombons dans la première hypothèse que j'évoquais, celle du présidentialisme et de la quasi-disparition du régime représentatif. Existe aussi le cas où la gauche gagne à nouveau et où le Président, désavoué par les électeurs, se voit en conséquence amené à s'effacer...

— ou bien la nécessité de composer avec une majorité modifiée ou élargie, ce qui fera apparaître peut-être certains traits du vrai régime présidentiel.

Je crois que de toute façon, en France, le problème institutionnel va se poser après les élections législatives, quelle que soit celle des trois hypothèses que je viens de formuler, et quelle que soit celle des sous-hypothèses dont j'ai été obligé d'orner ces hypothèses...

En ce qui concerne le débat de fond, il aurait été sage, en 1962, de procéder à un certain nombre de compléments ou d'aménagements à la suite de l'élection du Président au suffrage universel que les Français venaient d'adopter. Le complément le plus visible, et il demeure toujours possible, c'était de réduire la durée du mandat présidentiel : 7 ans, ce n'est pas raisonnable ; une nation, surtout à notre époque, change d'avis en moins de sept ans, et à quoi sert de maintenir quelqu'un au pouvoir qui est élu depuis 78 ou 80 mois, en présence de députés qui peuvent avoir eux 10 ou 12 mois d'ancienneté dans leur investiture ?

Très probablement, il aurait fallu, ou il faudrait, supprimer cette fiction selon laquelle le gouvernement aurait une existence indépendante ; évidemment le gouvernement c'est l'état-major du Président, et si l'on veut que le Président soit inamovible acceptons que le gouvernement soit inamovible aussi. En contrepartie il conviendrait de supprimer aussi la dissolution, qui n'a rien à voir dans cette affaire-là. Mais alors, nous dit-on, c'est le blocage, l'horrible blocage de nos institutions ! Je n'y crois pas. Pourquoi ? D'abord, entre nous soit dit, statistiquement beaucoup de ménages subsistent parce que le divorce est trop compliqué... Ensuite notre vie politique est hérissée de conflits juridiques absurdes, que le Conseil constitutionnel élargi, transformé, nanti surtout de plus de pouvoirs, résoudrait dans les quinze jours qui suivent et dont on ne parlerait même plus dans les journaux trois jours après. Pensez aux bagarres sur la convocation de l'Assemblée Nationale, la révision de la constitution en 1962, sur ces problèmes qu'un juriste mesuré estime être du même ordre que celui de savoir si le mur est véritablement mitoyen ou non.

Enfin si l'on établit une coïncidence, et elle est facile à établir, entre le mandat présidentiel et celui de l'Assemblée — l'on arrive à créer tout de même un certain parallélisme qui rend les choses plus faciles.

*Etablir un système démocratique favorisant un certain consensus  
permettrait de réduire les risques d'explosion de violence.*

Une autre modification serait souhaitable, elle concerne le système électoral. Je n'ose pas trop m'avancer, mais autant la représentation proportionnelle est exécutable en régime parlementaire parce qu'il faut dégager des majorités de gouvernement, autant elle me paraît bonne en régime présidentiel, parce qu'alors justement elle insère une continuité entre les divers partis, elle permet le jeu des majorités de rechange, elle permet à une loi d'être votée par la gauche et le centre, à une autre d'être votée par le centre et la droite. Vous me direz que ce n'est pas cohérent ; je vous demande un peu si, comme je vous le rappelais tout à l'heure, il y a une cohérence entre le problème de l'avortement et le problème de la mensualisation. La fidélité inconditionnelle de la majorité parlementaire à l'égard du Président et du gouvernement ne devrait être de mise que pour les grandes affaires, pour le budget qui est l'expression financière de la politique gouvernementale, pour telle loi qui met en jeu un grand dessein.

Il importerait aussi de faire en sorte que l'opposition soit une pièce du mécanisme politique au même titre que le pouvoir, en permettant par exemple à cette opposition de connaître des dossiers gouvernementaux et de bénéficier de l'avis des experts.

Et puis, il y a l'arme suprême. Dans le cas d'un conflit trop aigu et d'une tension trop exaspérée, il faut reconnaître au Président de la République comme à l'Assemblée, le droit de lancer la « grande dissolution », c'est-à-dire que tout le monde revient devant les électeurs : le Président de la République et l'Assemblée. Vous me direz : « Qu'est-ce qui se passera pendant tout ce temps-là ? » je réponds : le Sénat est une maison qui serait admirablement faite pour garder l'Etat pendant cette période où l'on attendrait le verdict des électeurs. Je propose le remède, mais je ne pense pas

que l'on y aura recours. Car, à partir du moment où l'on ne peut dynamiter la maison de l'adversaire qu'en dynamitant sa propre maison, on ne met pas le feu à la mèche, et les solutions de compromis et de conciliation voient le jour.

Je crois que nous vivons actuellement dans un système où, au fond, une prime est donnée à toutes les extrémisations ; ce régime possède à la fois les rigueurs du régime parlementaire et du régime présidentiel. Le système actuel est caractérisé par une existence politique dangereuse, c'est un régime où il n'y a que des angles droits, des lames de rasoirs, des arêtes, des murs auxquels on se cogne. Je suis persuadé de la valeur d'un système où l'on partirait de faits très simples : il y a un Président qui est élu au suffrage universel, des députés qui sont élus au suffrage universel, le Président est chargé de gouverner, mais il faut tout de même qu'on vérifie dans chaque cas que ce qu'il demande et ce qu'il fait est conforme à la volonté nationale. Je suis persuadé que ce système simple et clair serait démocratiquement satisfaisant ; il apporterait ce qui a manqué à la France depuis de longues années, c'est-à-dire un certain consensus qui cesserait de surestimer les extrêmes pour au contraire valoriser les gens proches les uns des autres, ce qui revient à dire que l'on serait plus sensible aux besoins, aux aspirations, aux valeurs, aux choses qui rapprochent les Français qu'à ce qui les désunit.

Il s'agit dans un premier temps d'apaiser les contradictions de la Constitution, dans un second temps (plus ou moins éloigné) de les réduire en s'orientant vers une refonte des institutions dans le sens présidentiel et donc plus véritablement représentatif.

Georges VEDEL ■

# Valeurs fondamentales de l'unité européenne

par Michel Albert

**V**U de Tokyo ou de Washington, de Pékin aussi bien que de Moscou, l'élargissement de la C.E.E. est généralement considérée comme l'acte de naissance d'un nouveau « Grand », capable de jouer, à plus ou moins long terme, un rôle décisif sur la scène mondiale.

Vues de l'intérieur, les choses ne semblent pas si simples. D'abord parce que, en dépit de tous ses succès, l'expérience des Six a montré que l'entreprise européenne risque de perdre assez rapidement son énergie initiale : le rêve ardent des années 50 et les débats passionnés qu'il suscitait s'est affadi dans l'ennui de procédures trop savantes qui enlèvent à la construction européenne une large part de son contenu proprement politique.

Ensuite, parce que l'élargissement est en lui-même chargé d'ambiguïté. D'un côté, sa nécessité était si évidente qu'il est inutile d'y revenir. Mieux, la supériorité des Britanniques dans l'ordre du système politique et des Scandinaves dans l'ordre du système social, constitue pour la Communauté des apports incomparables. Mais il demeure que cet élargissement, outre qu'il constitue en soi une source de complications, un facteur supplémentaire d'hétérogénéité, va requérir, aussi bien pour les anciens membres que pour les nouveaux, un effort durable d'adaptation, d'assimilation, qui risque de l'emporter sur le dynamisme et la créativité nécessaires. Pour parler crûment, le danger est grand que les années qui viennent, ne soient marquées pour la Communauté par une sorte d'assoupissement propre aux phases de digestion.

Ainsi, on n'imagine que trop aisément une communauté élargie qui commencerait par gaspiller une large part de son énergie en querelles plus ou moins vaines et mesquines autour de la sauvegarde ou de l'adaptation de « l'acquis communautaire », au lieu de faire ce qu'elle a à faire : définir clairement les grandes orientations de sa politique d'avenir et mettre au point son nouveau style d'action. Une telle communauté manquerait sa vocation dans tous les domaines, car, c'est dès le début que la bonne direction, les bonnes habitudes doivent être prises.

Mais, quelle est cette *bonne* direction ? En vertu de quoi et pour faire quoi, l'Europe à neuf doit-elle se cons-

truire ? Quelles sont les valeurs fondamentales de son unité ?

Cette question domine toutes les autres, car il ne suffit pas de chercher à prolonger le passé. Aucune entreprise d'envergure ne peut plus réussir de nos jours si elle ne trace pas elle-même les lignes de son propre avenir. Toutes les déceptions nous attendent si nous n'y répondons pas clairement.

♦♦

Depuis près de quinze ans, les efforts vers l'Unité Européenne ont essentiellement tendu, dans le cadre de la Communauté à Six, à établir de meilleures conditions pour le *développement économique* grâce à la création d'un marché unique.

« Assurer par une action commune le progrès économique et social de leurs pays en éliminant les barrières qui divisent l'Europe », tel était, pour les signataires du Traité de Rome, le principe fondamental. Les résultats obtenus ont largement répondu aux espérances. C'est si vrai qu'il ne subsiste plus un seul pays européen, à l'ouest du rideau de fer, qui n'ait demandé soit à adhérer, soit à être associé à la Communauté, de quelque manière que ce soit.

Le Marché Commun a, par lui-même, élargi les marges de croissance des pays membres, dans des proportions qui représentent peut-être une valeur correspondant à une large part des congés payés annuels pour la moyenne des travailleurs ; il a ainsi permis une amélioration hautement appréciable du niveau de vie et du bien-être des populations. Nul ne le conteste. Et nul ne peut en faire fi dans un monde où la valeur qui reste la plus universellement recherchée est précisément celle de l'élévation du niveau de vie.

Mais cette œuvre est loin d'être achevée. Le Marché Commun ne sera pas complet tant que l'élargissement de la communauté ne sera pas effectivement réalisé et cela suppose une longue période de transition. Même entre les Six, le Marché Commun n'est pas encore, à beaucoup près, un véritable marché unique. D'innombrables obstacles aux échanges doivent encore être levés ; l'intégration des structures de production ne

fait que commencer ; toujours menées au plan national pour l'essentiel les politiques sociales et financières continuent, de plus en plus vainement, mais souvent avec obstination, à promouvoir des actions divergentes, qui tendent à s'annuler quand elles ne se nuisent pas. Le voyageur qui se rend de Hambourg à Rotterdam, et à Paris ou à Rome, utilise peut-être une seule monnaie, mais qui n'est pas européenne et dont l'usage est peu conforme aux intérêts de l'Europe. L'absence d'union économique et monétaire entre les Six constitue la source de très graves gaspillages. L'effet cumulé de tous les éléments, qui empêchent la réalisation d'un véritable marché unique entre les pays européens, ne saurait être surestimé. C'est comme si des centaines de milliers, voire des millions de travailleurs, étaient employés tout au long de l'année, à creuser des trous et à les reboucher, inutilement et éternellement. Tant que le marché unique ne sera pas achevé, une sorte de main invisible exercera ainsi des prélèvements occultes sur les fruits du travail des Européens. Cela ne se sait pas assez.

Autrement dit, l'élargissement et le renforcement de la Communauté s'imposent d'abord par le fait qu'ils recèlent de larges marges de croissance inexploitées : au premier rang des fondements de l'unité européenne dans les prochaines années, doit être maintenu celui qui a permis le marche en avant de la dernière décennie.

Mais cela n'est plus suffisant. Si, dans son mouvement pour l'unité, l'Europe n'était portée que par les seules forces de son économie, vers l'unique objectif de sa prospérité, ce mouvement risquerait d'apparaître à beaucoup singulièrement pauvre. Longtemps encore, nous resterons dans un monde où seuls auront droit à la parole ceux qui sauront multiplier les fécondités de la nature. Mais déjà nous sommes entrés dans une ère où le cœur des peuples aspire à d'autres desseins.

\*\*

Et d'abord à vivre dans un monde où les relations politiques entre les Etats ne soient plus seulement inspirées par des rapports de force, *ce dont l'Europe et l'Europe seule a commencé à donner l'exemple.*

L'un des scandales de notre temps est qu'au moment même où l'Homme accomplit des prodiges, allant jusqu'au débarquement sur la lune, l'humanité reste encore divisée en Etats dont chacun continue à s'attribuer le « droit » souverain de détruire ses voisins s'il lui en prend l'envie et de se reconnaître pour seul devoir celui de défendre par tous les moyens ses propres intérêts fût-ce par le mensonge, la tromperie, ou la corruption. Le principe des relations internationales à notre époque demeure dans son essence, l'immoralité même.

Les pays qui composent l'Europe ont été pendant des siècles, les protagonistes les plus cruellement ardents de cette conception et de ces pratiques. « L'Europe, disait Albert Sorel, au début du siècle, est le continent des peuples qui chantent quand ils vont s'entretuer ».

Eh bien ! Non seulement les neuf nations qui forment la Communauté européenne ont choisi d'abolir à jamais entre elles cette force suprême du mal pour les sociétés

humaines qu'est la guerre, mais l'engagement qu'elles ont pris est d'établir entre elles des lois communes fondées sur le consentement à un intérêt qui dépasse chacune d'entre elles. Rien n'est plus profondément révolutionnaire. Et l'enjeu de toute la politique extérieure de la Communauté consiste désormais à manifester, jour après jour, dans le concret, que là se trouve l'exemple du chemin à suivre pour tous.

Tout indique d'autre part que les pays industrialisés vont, en cette fin du vingtième siècle, faire l'expérience que « *l'homme ne vit pas seulement de pain* ». Surtout en Europe, où le Bien ne s'est jamais confondu avec les biens, où toujours l'opulence s'est épanouie en culture, où depuis des générations, les lois du profit ont été tempérées par des lois sociales, où le règne du marché ne récuse pas les services publics et le bien-être individuel est recherché aussi à travers le progrès des œuvres collectives.

« *L'homme ne vit pas seulement de pain* », mais d'une libre culture de sa personnalité propre. Surtout en Europe, « Rien de plus commun en effet à tous les Européens que leur goût de différer les uns des autres, de se distinguer des voisins, de cultiver chacun sa singularité jusqu'à l'excès, d'y voir sa raison d'être ! » (1).

Or, cette aspiration est peu à peu refoulée, condamnée par toute évolution technologique et économique qui engendre au contraire l'uniformisation, le laminage des êtres et des mœurs, des paysages et des mentalités. Et aucun pays d'Europe n'a plus par lui-même la force de maîtriser cette évolution. Pris isolément, chacun en devient le jouet. Le fonctionnement des institutions démocratiques nationales ne parvient plus à soumettre le cours des choses aux volontés des peuples. Au contraire, s'ils s'unissent, ces mêmes pays peuvent fonder l'Europe comme Continent du bien-vivre pour tous et chacun à sa manière.

Ainsi s'esquisse dans l'ordre interne, un corps de valeurs nouvelles auquel il appartient à la politique européenne de commencer, dans les prochaines années, à donner consistance. Mais, pas plus qu'il ne leur suffirait de se constituer en « club de riches », les Européens ne sauraient se contenter de « cultiver leur jardin ». Qui dit Europe dit élan vers quelque chose d'universel, et ce de tout temps : l'Homme européen ne s'est jamais désigné autrement que comme témoin de l'homme tout court. Toute sa culture héritée, toute la sève nouvelle qui irrigue ce continent en quête d'unité le tournent vers le large. L'Europe ne se conçoit que comme une « Europe sans rivage » et plus précisément, pour la génération qui vient, comme une étape première et la plus nécessaire, vers la construction du « village planétaire ».

Multiplées spécifiques rassemblées au continent du bien-vivre, puissante unité, s'élevant comme un signe, voire un exemple à la face du monde, telles sont les deux faces dialectiquement complémentaires de la seule politique qu'imposent à l'Europe les valeurs dont elle est porteuse, dans le monde où elle doit naître.

---

(1) Denis de Rougemont, « *Lettre ouverte aux Européens* ».

Il va sans dire que, dans cette double perspective, les volumes restent flous et leur position incertaine. Et ce n'est pas en dix ans ni même en vingt ans que l'Europe peut prétendre achever le dessin de son propre visage. Nous ne saurions, pour notre part, sans excès de témérité, tenter plus que d'esquisser en pointillé un schéma de références tout provisoire. L'essentiel est de vérifier si, à travers de multiples approches techniques, il apparaîtra possible et légitime de retrouver la trace fût-elle fugitive, des valeurs fondamentales autour desquelles nous avons essayé d'ordonner notre recherche au point de départ.

Si non, nous tenterons progressivement d'ajuster notre effort de synthèse.

Si oui, la cohérence du difficile travail collectif que nous entreprenons, aura beaucoup à y gagner. Et, de surcroît, nous aurons peut-être contribué un peu à la définition de ce qui manque le plus aujourd'hui à l'Europe : les composantes d'un projet de civilisation propre à mobiliser les énergies parce que digne d'être vécu.

L'adhésion de la jeunesse se trouve au carrefour des éléments d'un tel projet.

## L'EUROPE, EXEMPLE POUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

L'Europe n'a aucune leçon à donner au monde, mais sûrement un exemple à lui proposer : le premier exemple vécu de la Révolution nécessaire des relations internationales.

Ce qui, dans l'entreprise de l'Unité européenne, présente une authentique originalité, n'est ni le désarmement douanier, dont le dix-neuvième siècle offre plusieurs précédents, ni même la politique agricole commune, qui pourrait s'interpréter, en partie au moins, comme une sorte de cartel de producteurs cherchant avant tout à protéger leurs intérêts ensemble. C'est, au premier chef, l'élaboration de règles de droit communes s'imposant aux Etats-membres et dont la finalité n'est généralement pas de profiter de la force qu'ils rassemblent pour exercer des effets de domination à l'extérieur.

Cela est si important, si nouveau et si exaltant pour ceux qui en ont compris le sens profond, qu'il vaudrait la peine de l'enseigner dans les écoles. Les jeunes s'y intéresseraient d'autant plus que rien n'est plus choquant à notre époque que l'état véritablement sauvage, le désordre quasi-absolu qui caractérisent l'essence-même des relations politiques internationales et qui expliquent peut-être d'autres désordres dont montent aujourd'hui les périls.

### *La jungle des Etats.*

Tout le progrès politique et social des sociétés humaines au cours des siècles a reposé sur l'extension d'une loi, d'un droit s'imposant à tous. Même si le droit

reflète, pour une certaine part, des rapports de force, il demeure que dans la plupart des Etats, le règne du droit a peu à peu permis, surtout dans le cadre de la démocratie libérale, d'améliorer la protection des faibles et de réduire les excès des forts. Comme le rappelle une formule célèbre datant des grands conflits sociaux du siècle dernier : « Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui affranchit. »

Si banal que ce soit, il reste étonnant de constater que rien de tel ne s'est développé dans les relations politiques internationales en dépit des efforts successifs de la Société des Nations et de l'ONU. Entre les Etats, c'est toujours la loi de la jungle qui règne.

La guerre, toujours menaçante, reste la conséquence suprême de ce désordre, absolu dans son principe. Cela, nul ne l'ignore mais ce qu'il importe de souligner, c'est que l'absence de lois communes aux différents Etats a pour effet d'aggraver constamment les inégalités de toute nature entre les nations.

L'expression « Tiers-monde » est toute récente. Elle ne date guère que d'une vingtaine d'années. Pourquoi ? Simplement parce qu'auparavant, les écarts de développement entre les nations étaient beaucoup moins marqués qu'aujourd'hui. Et ils ne cessent de s'aggraver, du moins en valeur absolue. Faut-il rappeler que, voici une génération à peine, les colonies étaient encore considérées comme des sources de richesses ? Le mouvement de décolonisation date du moment où les métropoles se sont senties dans l'obligation d'établir un minimum de solidarité au sein de leur Empire, de même que la solidarité sociale au profit des faibles n'a cessé de s'étendre *au sein* de la plupart des Etats depuis plus d'un siècle.

Accorder l'indépendance aux colonies, c'était, pour les riches métropoles, se dispenser de tout devoir de solidarité envers elles et en revenir à l'application du principe général des relations internationales suivant lequel aucun Etat n'a aucune *obligation* de partager quoi que ce soit avec aucun pays de la faim, ni ce dernier aucun droit sur aucune nation repue. Tout, entre les Etats, reste rapports de force, plus ou moins bien dissimulés, sous les habiletés de la diplomatie, et les raffinements du néo-colonialisme dont l'aide au Tiers-monde n'est que trop souvent l'une des formes.

Il est donc dans la nature des relations internationales, telles qu'elles subsistent encore, d'engendrer, en dehors de tous les risques de conflits violents, une division, une ségrégation croissante des nations les unes par rapport aux autres, de multiplier corrélativement les effets de domination économiques, sociaux et culturels, et finalement, de briser l'humanité en blocs inconciliables. La solution de ce problème ne dépend pas plus de l'aide ou de l'assistance bénévole des nations privilégiées que le remède aux misères ouvrières n'a pu au dix-neuvième siècle, être apporté par la charité des bonnes dames. Ici et là ce sont avant tout des questions de droit qui sont en cause. De droit commercial, social ou fiscal, par exemple.

En présence de cette situation et de ce mouvement de fond dont nous ne faisons que commencer à apercevoir les ravages, il faut être précis et même intran-

sigeant au plan des options : *l'objectif fondamental, la valeur suprême, qui doivent désormais inspirer toute l'évolution des relations internationales, consiste à les insérer dans un ordre juridique commun et obligatoire.*

Suivant la formule du Pape Jean XXIII, qui reprend d'une manière très significative la haute inspiration des premières Internationales Socialistes : « Les peuples vont devoir se soumettre à un ordre juridique international disposant d'un pouvoir exécutif suffisant. »

A la limite, l'Utopie majeure vers laquelle il faut avancer n'est autre que celle d'un gouvernement mondial doté d'un minimum de pouvoir en vue d'aboutir un jour au « village planétaire ».

### *Signification universelle de l'Unité européenne.*

C'est dans cette perspective, et dans cette perspective seulement, que l'unité de l'Europe trouve à la fois son sens propre et sa signification universelle.

L'unité de l'Europe n'est pas une fin en soi. Sinon, elle tendrait tout naturellement à faire de l'Europe une grande puissance parmi d'autres, cherchant à leur tenir tête et donc à leur ressembler en se plaçant sur le même terrain qu'elles.

Ce n'est pas la vocation de l'Europe. Goliath n'est pas un modèle pour elle. L'option en faveur d'une Europe-puissance impliquerait de surcroît une organisation centralisée, uniforme, que ni les Etats-membres, ni les peuples ne sont disposés à accepter.

Dès l'origine, l'Union européenne a été conçue comme un moyen pour garantir d'abord la réconciliation des peuples, pour élargir ensuite le champ des possibilités et des libertés de tous. Sous cet angle, la Déclaration européenne des Droits de l'Homme a une valeur symbolique, en ce sens qu'elle contient certains éléments de contrôle international des libertés publiques, dont l'affaire grecque a montré qu'ils ne sont point dépourvus de portée.

Quant aux Communautés européennes, leur originalité et leur fécondité proviennent avant tout de ce qu'elles instituent entre les pays-membres un type de rapports qui transcende ceux des organisations intergouvernementales de la diplomatie traditionnelle.

La diplomatie appartient au monde de la pénurie, où tous les jeux sont à somme nulle : ce que gagne l'un des partenaires, l'autre le perd nécessairement. Cet autre, quel qu'il soit, est donc, par définition, un adversaire virtuel. D'où la nécessité de se méfier, de feinter, voire de tricher. A la base des Communautés européennes au contraire, se trouve l'idée d'association efficiente. Leur postulat fondamental est qu'il vaut mieux faire autant que possible, confiance aux partenaires, jouer cartes sur table pour construire ensemble ce qu'on ne peut pas faire seul. Cela suppose un minimum de *pouvoir commun*. Mais c'est grâce à la mise en œuvre qu'il a été possible, depuis près de vingt ans, de décaler jour après jour et malgré toutes les difficultés liées à une innovation aussi audacieuse, un intérêt commun l'emportant sur les intérêts particuliers de chacun des pays-membres.

L'existence de ce pouvoir commun est la clé du succès des communautés et le fondement de leur signification propre dans l'ordre des rapports entre les Etats. Deux points doivent être soulignés à cet égard.

Au plan des moyens, d'abord l'importance des dispositions des Traités concernant les décisions à la majorité. On comprend que ce soit une question sujette à controverses : il est normal que les Etats qui restent compétents pour assurer, au besoin par la contrainte, l'exécution des décisions communautaires, entendent éviter de se voir imposer telle ou telle mesure pouvant contrevenir à leurs intérêts vitaux. Mais l'exception ne doit pas être invoquée abusivement comme ce fut trop souvent le cas dans de nombreuses affaires qui n'ont pu être réglées à l'unanimité. Choisir le non-règlement est en effet un facteur de préjudices pour tout ou partie de la Communauté. Et il devient encore plus essentiel à 9 qu'à 6 d'appliquer régulièrement le vote à la majorité, instrument indispensable au fonctionnement efficace des institutions, mais qu'il importe évidemment de compléter par un renforcement des pouvoirs du Parlement.

Au plan des fins, ensuite, les éléments les plus significatifs du pouvoir commun sont sûrement ceux qui permettent la mise en œuvre d'une certaine solidarité entre les Pays-membres, et notamment l'institution de ressources propres, surtout dans la mesure où ces dernières sont affectées au renforcement des politiques sociales et régionales.

Vote à la majorité accepté comme l'expression d'une certaine confiance réciproque, institution des instruments financiers d'une certaine solidarité, ce sont là apparemment deux petites choses ; bien mal comprises d'ailleurs du grand public — car bien mal exposées et fort peu enseignées en général —, mais qui portent en elles rien de moins que le principe de l'indispensable révolution des relations internationales. N'aurait-elle fait que cela, l'Europe aurait déjà de sérieux titres à se présenter comme le Continent de l'Exemple.

« Continent » est le mot charnière, car il est impensable que l'on puisse passer directement du désordre des rivalités inter-étatiques à un minimum d'organisation au plan mondial. L'étape continentale est inévitable.

L'ONU n'a aucune chance, sur les bases actuelles, de devenir une organisation efficace. Rien ne peut sortir de réunions internationales où 125 ou 130 personnes prennent la parole sur chaque problème. Or, l'impuissance de l'ONU favorise, sinon l'exploitation, du moins l'affaiblissement d'une centaine de pays sous-développés qui ne parviennent pas à s'organiser.

Ces pays se trouvent dans une situation analogue à celle de la classe ouvrière au dix-neuvième siècle, avant que le droit syndical lui fût reconnu. Si l'on veut vraiment qu'il y ait un jour un peu plus de justice dans les rapports entre les peuples, il faut que les nations prolétaires forment un pouvoir de revendication et de négociation, qu'elles s'organisent, se regroupent, comme l'a fait la classe ouvrière.

Il faudra donc que se constituent des unités continen-

tales ou semi-continetales, en Afrique, en Amérique Latine, en Asie du Sud. Mais, comment imaginer, à vues humaines, que cela se réalise si l'Europe n'en donne pas l'exemple? Les rêves de Bandoung ont fait long feu. Comment, en revanche, ne pas voir l'immense portée de l'exemple que donnerait l'Europe, si elle était capable, dans les dix ans, de négocier, sur pied d'égalité, avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S.! Elle aurait peut-être fait plus, pour le Tiers-monde, par la seule construction de son unité, que toutes les aides et toutes les aumônes car elle aurait commencé à établir des structures continentales nécessaires pour lui permettre de faire reconnaître ses droits, et d'abord ses droits sur nos propres richesses.

C'est comme première étape de cet immense projet que la construction des Etats-Unis d'Europe prend son sens véritable. En créant l'Europe, non seulement notre génération commencerait à changer radicalement la nature même des relations internationales et de la politique étrangère, mais encore, en projetant dans le Droit la marque d'une certaine générosité, elle s'acquerrait un titre à regarder yeux dans les yeux la jeunesse angoissée par le scandale du Tiers-monde.

*Pas à pas, dans la bonne direction.*

Il serait prématuré de chercher à montrer, sujet par sujet, chapitre par chapitre, comment la politique extérieure de la Communauté européenne élargie devrait et pourrait être marquée, au cours des années à venir par les valeurs qui la fondent. C'est justement l'intérêt des travaux, études et recherches que de révéler dans quelle mesure il est possible d'établir cette politique extérieure sur une conception cohérente dont l'influence se retrouve dans tous les domaines. Il paraît cependant souhaitable d'illustrer dès maintenant, à titre indicatif, les idées générales rappelées ci-dessus par quelques exemples concrets.

Ceux-ci ne sont d'ailleurs proposés que comme des bases de discussion. Chacun est d'une portée limitée et appelle une action progressive dont toute l'expérience du Marché Commun a montré l'importance. Sans périodes de transition raisonnables, rien de ce qui a été réussi n'aurait en effet pu l'être. L'essentiel est d'agir, modestement peut-être, mais constamment et, pas à pas, toujours dans la bonne direction.

#### *I — Politique à l'égard des pays du tiers-monde.*

La Communauté européenne a déjà entrepris dans ce domaine une action non négligeable, principalement dans le cadre des conventions d'association avec EAMA, qui comportent des avantages unilatéraux au profit de ces pays. Toutefois, cette politique est souvent critiquée par les tenants de conceptions mondialistes qui estiment que tous les pays du tiers-monde devraient être placés sur pied d'égalité.

Il y a quelque chose de juste dans ces critiques et c'est pourquoi les mesures de désarmement douanier unilatérales qui ont été prises dans le cadre de la CNUCED, doivent être prolongées en fonction du prin-

cipe suivant : il est à la fois dans la vocation et dans l'intérêt bien compris de l'Europe de favoriser toujours davantage l'industrialisation des pays en voie de développement en leur ouvrant plus largement ses marchés.

Dans le même sens, l'un des aspects les plus critiques de la politique agricole commune est son caractère excessivement protectionniste, en particulier dans la mesure où il porte atteinte aux intérêts des pays tropicaux, comme c'est le cas pour le sucre. Une révision doit être entreprise sur ce point.

Toutefois, il convient de se méfier des prétextes à l'irresponsabilité que recèlent souvent les conceptions mondialistes : il est normal et même souhaitable que la Communauté s'attache par priorité à consentir un effort croissant de solidarité au profit des pays en voie de développement que des liens traditionnels unissent à certains pays membres ou qui sont plus proches de l'Europe, et notamment les pays du Bassin Méditerranéen.

Plusieurs d'entre eux, participants à l'OPEP, ont mené récemment l'offensive que l'on sait en faveur du relèvement des prix du pétrole. A cette occasion, les pays de la Communauté se sont dans l'ensemble conduits de façon fort médiocre, se contentant pour la plupart d'agir en simples clients qui cherchent à acheter le moins cher possible. Ce fut probablement un mauvais calcul. L'une des lignes de fond de la politique d'approvisionnement de l'Europe en matières premières et particulièrement en pétrole, doit consister à l'avenir à tenir compte, raisonnablement mais largement, de l'intérêt qu'il y a pour tout pays industrialisé, à voir s'accroître les ressources des pays en voie de développement. Or, le progrès du tiers-monde passe dans une large mesure par des groupements du type OPEP, qui sont indispensables pour obtenir la stabilisation, voire le relèvement des prix des matières premières.

Il est vrai que dans cette affaire des prix du pétrole, au Moyen-Orient, la Communauté en tant que telle n'avait pas compétence pour agir. Dans d'autres domaines, au contraire, elle a déjà su jouer un rôle conforme à son propre système de valeurs en matière de politique étrangère. C'est par exemple le cas en ce qui concerne le prix d'achat par les pays de la Communauté des agrumes en provenance des pays du Bassin Méditerranéen. Ce prix est établi sur la base relativement élevée, du cours intérieur, lui-même fixé de manière à protéger ou à favoriser les producteurs italiens. C'est dire que les pays d'Afrique du Nord exportent leurs agrumes vers la Communauté à des conditions particulièrement avantageuses et que, en se privant à leur profit de recettes douanières non négligeables, les Six leur accordent, indirectement, une aide précieuse.

Voilà un type d'action qui marque la volonté de la Communauté d'être autre chose qu'un « Club de Riches ». L'exemple même de ce qu'il faut développer, particulièrement en ce qui concerne la politique d'immigration de la main-d'œuvre. Les pays européens se sont malheureusement engagés à cet égard dans une sorte de néo-colonialisme à rebours qui consiste à remplacer les conquêtes militaires par l'exploitation sur

le propre territoire au sein de ghettos qui deviennent les cibles de racismes récurrents, de millions de travailleurs immigrés. Si cette évolution continue, l'Europe se trouvera avant la fin du siècle en présence d'un problème racial d'une gravité comparable peut-être à celui des Etats-Unis. C'est intolérable. Certes, aucun pays membre ne peut agir seul en cette matière sous peine de porter atteinte à la compétitivité de son économie, comme la Suisse commence à en faire l'expérience.

Mais, au plan de la Communauté tout entière, les marges d'action sont considérables, qu'il s'agisse des conditions d'emploi, de formation ou de logement de cette main-d'œuvre immigrée. Et si vraiment l'on veut faire en sorte que ce soit les industries qui se déplacent vers les hommes et non le contraire, on pourrait envisager par exemple, de frapper les employeurs de ces travailleurs immigrés d'une taxe spéciale dont le produit serait réversible à leurs pays d'origine, ne serait-ce que pour contribuer à y financer des investissements.

Ce genre de mesure demanderait évidemment des études approfondies. Mais nous ne saurions en surestimer la portée. Ce qui est en cause à terme n'est pas seulement l'évolution de nos structures économiques, mais le genre de société que veulent les Européens et finalement peut-être leur honneur face au monde et à leur propre conscience.

A supposer en effet, que le type de politique extérieure ici esquissé comporte un coût réel, en termes économiques, ce qui n'est pas démontré à terme, il resterait à le comparer au bénéfice moral que l'Europe pourrait en retirer.

## II — *Politique monétaire européenne et justice entre les nations.*

Réaliser l'union économique monétaire européenne est probablement l'impératif premier pour ce qui concerne les affaires *intérieures* de la Communauté. Et nous nous efforcerons de montrer comment il serait possible de réaliser cet objectif, bien avant le délai de 10 ans que les gouvernements paraissent d'ailleurs avoir perdu de vue aussitôt après l'avoir solennellement retenu.

Son importance est triple. En premier lieu, l'union économique et monétaire, condition de base d'un véritable marché unique, est un facteur essentiel du progrès, de l'efficacité économique dans la Communauté. D'autre part, elle ne se conçoit qu'accompagnée d'un renforcement décisif des mécanismes financiers destinés à traduire la solidarité entre régions et catégories sociales au plan européen (2).

Au plan international enfin, elle est indispensable pour permettre de supprimer l'anomalie que constituent les privilèges dont bénéficient les U.S.A., du fait du statut du dollar, et notamment les transferts de ressources réelles, les subventions occultes que le système du

(2) *Dont la mise en œuvre pose des problèmes d'une importance politique telle qu'elle ne se conçoit pas sans un renforcement des pouvoirs du Parlement européen, de manière à lui conférer une légitimité directe et indispensable.*

dollar exchange standard impose au reste du monde, et spécialement aux pays européens, de verser aux Etats-Unis.

Ce simple rappel montre que l'enjeu de l'Union économique et monétaire est au carrefour d'une série de valeurs essentielles à la construction européenne. Renforcement de l'efficacité économique et de la solidarité fondée sur la légitimité démocratique, progrès de la justice entre les nations.

De ce dernier point de vue, le problème fondamental pour l'Europe va se poser dans les termes suivants : à mesure que la Communauté progressera vers l'Union économique et monétaire, elle acquerra la possibilité de faire de sa monnaie une monnaie de réserve. Si certaines précautions ne sont pas prises, c'est même ce qui se passera tout naturellement. Le voulons-nous ou non ? Si oui, l'Europe y trouverait avantage. Le propre des monnaies de réserve est d'échapper à la contrainte de l'équilibre qui s'impose aux autres. Mais cela reviendrait à user de notre force pour conquérir un privilège injustifiable. La vocation de l'Europe consisterait au contraire à mettre en jeu toute son influence pour que, dans ce domaine caractéristique du désordre des relations internationales, s'établisse le règne d'une loi égale pour tous.

Il faudrait donc en venir à un système dans lequel la création des liquidités internationales soient du ressort exclusif d'une autorité internationale. Déjà, le FMI (Fonds Monétaire International) participe à ce rôle, mais il faut aller plus loin. En outre, il est injuste que les droits de tirage spéciaux (DST) soient créés en fonction des quotas, c'est-à-dire de la puissance économique des Etats. Il appartient donc à l'Europe unie de militer également en faveur d'une modification de cette règle, de manière à ce que les DST soient ouverts par exemple en fonction de la population de chaque Etat (de la sorte, la part d'un pays comme l'Inde serait plus que décuplée), voire selon un barème inversement proportionnel à son revenu moyen par tête.

La justice est une fin en soi. Elle n'a pas à faire la preuve de son utilité. Notons cependant que les options du type de celles qui viennent d'être proposées, n'auraient pas seulement le mérite de contribuer au progrès de la justice entre les nations, mais aussi à la réforme du système monétaire international dont les vices font désormais peser de graves dangers sur l'économie mondiale.

## III — *Défense et sécurité.*

Il n'y aura pas de politique extérieure de l'Europe tant que la Communauté n'aura pas toute compétence en matière de défense et de sécurité. Mais, surtout, la sécurité à long terme de nos pays dépend désormais de la prise en main par l'Europe elle-même de sa propre défense.

C'est un fait que beaucoup n'ont pas le courage de regarder en face, mais que nous ne pouvons passer sous silence.

D'une part, l'URSS, surtout depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie, et la récente évolution des rela-

tions sino-américaines, menace de faire à nouveau figure, un jour ou l'autre, de nouvelle Prusse se redéployant vers l'Ouest. D'autre part, la protection nucléaire des Etats-Unis risque de devenir de plus en plus aléatoire, cependant que, indépendamment de la renaissance des tendances isolationnistes outre-Atlantique, le triste exemple de leur armée au Vietnam suscite des doutes sur la vigueur morale de leurs forces conventionnelles.

Dans une telle conjoncture, les choses seraient simples si l'Europe devait faire le choix de la puissance ; il ne lui resterait qu'à s'armer, le plus rapidement et le plus complètement possible. Mais, hormis le problème particulier de l'Allemagne, elle n'en a pas moralement le droit avant d'avoir épuisé toute autre solution permettant d'avancer vers une véritable organisation mondiale de la paix.

Est-il impensable qu'une fois son unité politique réalisée, elle utilise l'énorme capacité d'influence que lui donnerait sa puissance industrielle pour accélérer et étendre au plan mondial les négociations bilatérales qui ont déjà abouti au Traité de Non-Prolifération (TNP) et qui, grâce à elles, pourraient peut-être déboucher sur le contrôle, puis une réduction concertée des armements, voire le transfert à une autorité internationale d'une partie au moins des réserves stratégiques existantes ? Outre son poids diplomatique, l'Europe disposerait, dans une entreprise de cette nature, et pour la première fois dans l'histoire d'un extraordinaire appui de toutes les opinions publiques.

Cette voie est longue, étroite, hérissée d'embûches, mais c'est la seule qui soit belle, c'est-à-dire digne de l'Europe que nous voulons.

## L'EUROPE, CONTINENT DU BIEN-VIVRE POUR TOUS

Chacun reconnaît aujourd'hui dans les pays industrialisés que l'augmentation du niveau de vie doit s'accompagner d'efforts parallèles en vue d'améliorer la qualité de l'existence. La dissociation entre ces deux termes est toute récente, mais elle va loin.

En particulier pour les Européens. D'abord parce que leur retard relatif en matière économique depuis deux générations traduit probablement pour une large part, une préférence spontanée pour des valeurs extra-économiques dont il se trouve précisément que le besoin se fait chaque jour plus pressant. *Ensuite parce que les économies d'échelle et les avantages de la dimension ne sont pas moins importants pour ce qui est de la qualité de l'existence qu'en matière économique et sociale.*

Si nos pays veulent préserver l'originalité de leur culture, développer leurs spécificités et reconquérir les moyens de maintenir leur cohérence sociale, ils n'ont rien de plus pressé à faire que de bâtir une véritable Fédération.

Une Fédération, dont ce devrait être, à l'intérieur d'elle-même la tâche majeure que de permettre à l'ensemble des personnes, des régions et des nations qui la composent, de mieux vivre, chacun à sa manière, et en majorant la part de liberté dont chacun dispose à cet effet.

### *Le Contrat social en péril.*

De tout temps, l'opulence avait été, pour ses rares bénéficiaires, source d'équilibre, de satisfaction, voire d'un art de vivre dont l'aristocratie européenne a souvent donné des exemples significatifs. La Communauté Economique Européenne encore, a été pour une large part contruite sur ce postulat d'harmonie naturelle entre les valeurs économiques et extra-économiques, entre prospérité et justice, productivité et liberté, croissance des revenus et diffusion des aménités.

Or, voici que ces liens se distendent. Les sociétés « affluentes » multiplient les déséquilibres mentaux, les frustrations et les contestations du genre de vie qu'elles engendrent.

Les plus privilégiés en sont les plus atteints, et particulièrement cette jeunesse apparemment si favorisée qui pourrait bien être en train de créer, au sein du monde industriel occidental, une sécession aussi profonde peut-être que celle du christianisme au sein de l'Empire Romain.

Figure en première ligne de l'assaut une large part des témoins les plus lucides de leur temps, artistes, savants, penseurs. Il n'est pas jusqu'aux catégories sociales-type du monde industriel, les cadres, les ouvriers hier en voie d'intégration qui ne manifestent une insatisfaction croissante dont les nouvelles formes de l'inflation sont peut-être pour partie l'expression.

Au moment précis où, pour la première fois dans l'histoire, nos sociétés ont triomphé de l'éternel défi que la nature lançait à l'homme, un processus de dissociation intérieure se développe en leur sein, conformément au schéma décrit par Toynbee. En définitive, c'est le *Contrat Social* lui-même qui est désormais en cause.

Pourquoi ?

Essentiellement, semble-t-il, parce que le mouvement spontané de l'économie, de moins en moins maîtrisé par la conscience sociale et plus précisément par le pouvoir politique, cerveau de la Société, entre en conflit aigu avec un vaste ensemble de valeurs sociales qui acquiert plus de prix à mesure que la grande masse des individus s'affranchit des besoins les plus élémentaires.

C'est ainsi que l'industrialisation et l'urbanisation multiplient les nuisances de toutes sortes qui mutilent la nature et imposent un environnement anonyme, altéré par la laideur et le bruit, à des hommes qui aspirent à la beauté et au calme. Surtout en Europe où des siècles de civilisation avaient transformé les campagnes en parcs et érigé les villes en centres d'art.

C'est ainsi que les contraintes de l'évolution économique imposent aux travailleurs des efforts d'adaptation toujours plus rigoureux, pour suivre un mouve-

ment qui ne cesse de s'accélérer, engendrant de nouvelles aristocraties — celles de l'adaptation — dans le continent d'où est partie l'idée de démocratie.

C'est ainsi que cette nouvelle forme de sélection darwinienne appliquée à l'espèce humaine suscite la détérioration des rapports sociaux et personnels. Ce n'est ni Confucius ni Marx qui a écrit « l'enfer, c'est les autres », mais Sartre, notre contemporain.

C'est ainsi finalement que, sur la terre de l'humanisme, le modèle d'individu qui tend à s'imposer en exemple est un être tronqué, dont les facultés rationnelles sont hypertrophiées au détriment des facultés affectives et de l'aptitude à la sagesse.

Certes, rien de tout cela n'est propre à l'Europe. Ici, comme en matière économique et technologique, l'Amérique nous précède et il est bien possible que son immense capacité d'innovation lui permette, avant quiconque, d'y apporter des solutions d'avenir.

Mais il n'en demeure pas moins que ces problèmes deviennent les plus essentiels pour la politique intérieure de l'Europe unie et ce, pour deux raisons principales :

La maîtrise de l'évolution économique et technologique que suppose la solution des nouveaux problèmes socio-psychologiques du monde industrialisé ne peut, de toute évidence, être obtenue au niveau de petites et moyennes nations. Il faut un cadre plus puissant et plus large. Il faut aussi un cadre extrêmement souple et différencié. Ce doit être une véritable Europe fédérale, car une Communauté économique ne suffit plus, là où il s'agit précisément de dépasser l'économie en fonction de choix politiques au sens le plus précis du terme.

Au seuil de l'ère post-industrielle, l'Europe dispose d'atouts spécifiques. D'abord, son passé, qui était un handicap à l'époque industrielle mais devient un précieux gisement d'expériences pour l'amélioration de la qualité de la vie. Ensuite, son extraordinaire diversité, source de créativité autant que d'agréments.

#### *Aliénation de nos nations.*

La question centrale qui se pose à chacune de nos nations, d'ici la fin du siècle, est de savoir si elle saura maintenir et recréer sa personnalité originale, faite de la spécificité des familles, collectivités et régions qui la composent. Telle est bien la valeur première pour chacune, celle de sa propre identité.

Or, cela suppose avant tout qu'elles soient capables de procéder avec une marge de liberté suffisante, à un arbitrage permanent entre différents termes : d'une part, les exigences du développement économique maximal, que définit la fausse règle à calcul du PNB par tête, d'autre part, la justice sociale pour tous, y compris pour les blessés qui tombent sur les bas-côtés de l'autoroute économique et, d'une façon générale, les différents éléments qui composent la qualité de l'existence telle que la conçoit chacun des peuples concernés. Il est clair qu'aucune de nos nations n'a plus les moyens de cet arbitrage.

D'abord parce que leur faibles dimensions les vouent à rester et à devenir toujours davantage des lieux d'imi-

tation plutôt que d'innovation, surtout en matière sociale. Ensuite, parce que, d'autant plus rigoureusement soumises aux exigences de leur équilibre économique extérieur qu'elles sont plus petites, elles se trouvent structurellement contraintes de placer en tête de leurs priorités l'impératif de la compétitivité économique quoi qu'il leur en coûte.

La récente affaire de l'avion supersonique vient d'en administrer la preuve éclatante. Un débat de grande ampleur s'est déroulé aux Etats-Unis pendant des mois à ce sujet. Au moment où le Sénat se prononçait sur cette question au printemps 1971, non seulement le Gouvernement américain, mais toute la communauté industrielle et les syndicats ouvriers étaient favorables au SST. Mais l'opinion publique y était opposée, considérant que, ni la compétitivité de l'industrie aéronautique américaine, ni le nombre des emplois en cause, ni les incidences de cette décision sur la balance extérieure de leur pays ne devait prévaloir sur la nécessité de préserver la population des nuisances inhérentes à cet appareil.

Ce fut l'exemple-type d'un arbitrage politique du genre nouveau qui vient d'être défini entre, d'une part, des intérêts économiques de grande importance et, d'autre part, un ensemble de valeurs liées à la qualité de l'existence et aux rapports du progrès technologique avec les vrais besoins de l'homme. Et l'on sait que finalement, ce sont les forces démocratiques et leur préférence pour une existence préservée du « bang » supersonique qui l'ont emporté.

Les mêmes problèmes, rigoureusement les mêmes, se posent à la France et à la Grande-Bretagne à propos du Concorde. Y a-t-il eu un véritable débat démocratique permettant à la volonté populaire de s'exprimer. En Grande-Bretagne, oui, en France non, mais le résultat est le même. Car les considérations économiques de compétitivité et de balance des paiements secondaires pour les Etats-Unis, sont prépondérantes pour ces deux pays européens. Quelles que soient leurs préférences réelles, Britanniques et Français sont contraints de borner leur horizon à ce type de préoccupation, ce qui revient pour eux à faire comme si les inconvénients du transport commercial supersonique étaient à leurs yeux dénués d'importance.

Dès lors, le jeu de leurs institutions démocratiques, — pierre angulaire pourtant, de leur système politique — est altéré sous la pression des contraintes économiques, et il le restera nécessairement tant que l'un et l'autre ne feront pas partie d'une Fédération européenne comparable, sur ce point, par ses dimensions et sa consistance, à celle des Etats-Unis.

Voilà donc bien deux des plus grandes nations européennes, dans ce cas exemplaire, qui se trouvent en situation d'aliénation face à leur avenir, incapables de choisir librement le profil futur de leur propre identité !

Et, fondée sur les mécanismes implacables de la même logique, la même conclusion s'impose, à des degrés divers, dans tous les domaines. C'est le cas en général pour tout ce qui a trait à la pollution et aux nuisances industrielles. S'adressant aux entreprises de

son pays, le Ministre responsable de l'environnement d'un gouvernement européen, a récemment lancé cette formule brillante : « les pollueurs seront les payeurs ». C'est faux. Ni ce ministre, ni son Parlement n'ont en fait la capacité d'appliquer ce beau principe. Pour la bonne raison que, s'ils le faisaient, la compétitivité de nombreuses entreprises nationales en seraient gravement altérée.

La pollution du Rhin et de la Manche continuera à s'aggraver si elle reste liée aux jeux contradictoires des intérêts des Etats qui les bordent. Et celle des côtes méditerranéennes ne fait que commencer. Tant que les Etats européens n'accepteront pas d'établir entre eux, dans ce domaine, une législation commune — qui ne serait pas facilement adoptée à l'unanimité — ils ne pourront rien faire d'autre que de suivre avec retard, vaille que vaille, l'exemple américain, lequel concerne des densités moyennes de populations de cinq à vingt fois inférieure à celles de l'Europe.

Un même phénomène *d'aliénation de nos nations* se développe dans différents domaines de la politique sociale, au point que l'on risque d'aboutir à une sorte de déflation compétitive des standards sociaux.

Prenons l'exemple des travailleurs âgés. La qualité de l'existence pour eux tient, avant tout peut-être, au climat de considération morale qui les entoure. Jadis patriarcale de la famille, le vieillard tend aujourd'hui, sous l'effet de changements économiques toujours plus rapide à être traité avec aussi peu d'égards que les vieilles machines frappées d'obsolescence. Il n'est pas impossible d'ailleurs, étant donné les affinités particulières qui lient les grands-parents à leurs petits enfants que cette dégradation de la condition sociale des vieillards, soit un facteur de trouble pour la jeunesse. Le minimum de considération que la politique sociale devrait leur accorder imposerait qu'ils aient la possibilité de choisir, avec de larges marges de liberté, l'âge de leur retraite. De procéder, autrement dit, à un arbitrage personnel entre avantage d'activité et des revenus plus élevés, d'une part, davantage de loisirs et des revenus moins élevés d'autre part. C'est un point auquel certains syndicats sont très sensibles. Mais l'efficacité de leur action restera nécessairement inscrite dans d'étroites lisières tant qu'elle ne se développera pas au plan européen.

Il en va de même pour les problèmes sociaux de la femme au travail. Un nombre croissant de femmes, surtout lorsqu'elles ont élevé leurs enfants, éprouvent aujourd'hui le besoin de se consacrer à une activité professionnelle, il y va souvent de leur dignité et même de leur équilibre intérieur. Mais l'extension du travail féminin implique une adaptation aux activités professionnelles et en particulier la possibilité de travailler à mi-temps. Là encore, d'intéressants projets ont été mis au point ; là encore, ils se heurtent à des difficultés tenant à leur coût et à leurs conséquences pour la compétitivité de l'économie nationale.

De même encore, on assiste à une concurrence entre les pays européens à propos de la main-d'œuvre étrangère. C'est à qui en tirera les plus grands bénéfices en lui imposant les conditions les plus rigoureuses concer-

nant notamment les facilités de licenciement de ces travailleurs. Dans ce cas, le risque de déflation compétitive des standards sociaux est d'ores et déjà une réalité.

L'amélioration de la qualité de l'existence dans le monde industriel suppose notamment une lutte constante contre l'anonymat, le caractère modulaire et stéréotypé des relations entre les individus et la création de cadres divers favorisant l'enrichissement et la personnalisation de leurs rapports. Sous cet angle, les communautés de petites dimensions sont préférables aux grandes agglomérations. Les forces brutes de l'économie au contraire poussent sans cesse à la concentration urbaine. Le seul pays d'Europe occidentale qui soit parvenu à obtenir en cette matière des résultats significatifs sur une large échelle est la République Fédérale d'Allemagne. Partout ailleurs, l'arbitrage tend à se faire en faveur de l'économie et contre les exigences du « bien-vivre ».

Les mêmes raisons qui militent en faveur des villes moyennes contre les mégapoles devraient conduire à accorder un intérêt particulier aux petites et moyennes entreprises. Les traditions de la politique de concurrence en économie de marché vont d'ailleurs dans ce même sens. Mais là encore, les exigences parfois surestimées d'ailleurs, de la compétitivité poussent les autorités nationales à favoriser la concentration des grandes entreprises existantes beaucoup plus que la germination et la croissance des petites entreprises nouvelles. Ce sont les plus grandes entreprises, les plus grandes usines, celles par conséquent où l'homme est un numéro, en faveur desquelles les pouvoirs publics des différents Etats européens se livrent à une véritable guerre de subventions, probablement insensée et assurément illicite, pour obtenir qu'elles s'installent sur leur territoire.

L'une des conséquences de cette concurrence interétatique désordonnée est de favoriser l'évasion et la fraude fiscale par dessus les frontières. De là, une redoutable tendance des Etats à multiplier les avantages qu'ils consentent, directement ou indirectement, aux revenus du capital par rapport aux revenus du travail et qui risque d'aboutir à remettre en cause les principes les plus fondamentaux de la justice fiscale tels que les démocraties européennes les conçoivent depuis des générations.

#### *La Communauté Economique ne suffit pas.*

La faiblesse des résultats obtenus par la Communauté Economique Européenne dans ce domaine, en vue d'harmoniser les impôts directs, montre bien que ce niveau d'intégration ne suffit pas. L'évolution des législations concernant l'impôt sur les sociétés, les propositions formulées par la Commission elle-même et portant sur la tradition du revenu des valeurs mobilières à leur plus bas niveau, indiquent que le principe même de l'impôt progressif tend à être remis en cause.

Dans le même sens, l'introduction de la TVA européenne a eu souvent pour effet de réduire la part de

l'impôt direct, plus progressif, ou encore de réduire la taxation indirecte des produits de luxe.

Le domaine fiscal n'est qu'un exemple parmi bien d'autres du contraste qu'il y a entre les valeurs politiques de base dans les pays membres et valeurs mises en pratique par la Communauté Economique Européenne elle-même.

Certains ont pu craindre, voici quelques années, que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun ne favorise à l'excès « l'américanisation » de la Communauté. Pour beaucoup de Britanniques au contraire, il apparaît aujourd'hui que le style de la CEE s'inspire par trop d'une sorte de « Sozial Marktwirtschaft » qui aurait effacé de ses concepts la notion de « Sozial ».

Ainsi en est-il pour la politique agricole commune. Son objectif fondamental est de caractère social. Les interventions de la Communauté comme des Etats visent essentiellement, en principe, le relèvement du revenu des agriculteurs les moins favorisés. Mais, en réalité, comme les subventions sont pour l'essentiel proportionnelles à la production, ce sont les plus gros exploitants qui en profitent le plus. L'un des principes les plus fondamentaux des démocraties européennes, celui selon lequel les pouvoirs publics, lorsqu'ils interviennent dans la vie économique, le font au profit des faibles, tend ainsi à être renversé.

Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions, si la CEE, fonctionnant de manière bureaucratique, sans contrôle direct des représentants du peuple risque de perdre le soutien actif des classes populaires et apparaît à beaucoup comme inspirée dans une mesure excessive par les chefs d'entreprises ou autres catégories privilégiées.

A fortiori, la Communauté restera-t-elle incapable, tant qu'elle ne sera pas appuyée sur une légitimité démocratique directe, de créer les conditions nécessaires pour que les peuples occidentaux soient capables de relever les nouveaux défis qui s'annoncent au seuil de l'ère post-industrielle.

Ces défis se situent, on l'a vu, au-delà de l'économie, qu'il s'agit de maîtriser pour permettre une meilleure qualité de l'existence. Or le rôle de la Communauté s'arrête, comme son nom l'indique, aux frontières de l'économie (3). De ce fait, elle ignore notamment les problèmes du développement nécessaire des services publics et équipements collectifs.

Les pays européens bénéficient heureusement à cet égard d'une longue tradition qui fait par exemple que, dans l'ensemble, les chemins de fer et les postes marchent bien et que les meilleurs soins de santé sont souvent donnés, gratuitement, dans les hôpitaux publics. Mais l'un des vices du système industriel est de s'attacher à ce type de traditions en privilégiant à l'excès les consommations individuelles. Or la Communauté n'y peut rien. Si nous voulons renverser le courant,

(3) A défaut d'une capacité de décision adaptée, sa tendance constante a d'ailleurs été jusqu'à présent, de concentrer son attention sur des techniques ou des secteurs archaïques (charbon, agriculture, droits de douane). Par analogie, on peut penser désormais que la priorité absolue accordée aux problèmes économiques a aussi quelque chose d'archaïque.

lutter contre les abus de ce qu'on appelle « la société de consommation » et qui jouent un grand rôle dans la remise en cause du Contrat social, il faut évidemment que l'Europe se dote d'un instrument politique capable de donner visage à un projet européen de société, c'est-à-dire que la Communauté Européenne se transforme en véritable Communauté, au sens plein du mot, c'est-à-dire en Fédération.

L'effet principal du Marché Commun sous cet angle a probablement été d'affaiblir le pouvoir politique et de favoriser en revanche la concentration du pouvoir économique. A défaut d'une mutation propre à redresser cette situation, le système industriel règnera de plus en plus en maître sur l'Europe et les peuples assisteront, impuissants, à une dépersonnalisation des lieux, des choses, des rapports humains, à une triste uniformisation des mœurs, à l'abandon progressif des efforts caractéristiques de l'esprit européen en vue de donner un contenu humain aux relations du travail dans les entreprises, etc...

#### *La Fédération, salut des nations.*

La Fédération, salut des nations. Oui, voilà ce qu'il faut répéter.

En France et en Grande-Bretagne, surtout, les nationalistes qui s'accrochaient au mythe de l'Empire colonial et faisaient profession d'opinions anti-européennes, ont longtemps affirmé que la Fédération Européenne sonnerait le glas des nations. C'eût été vrai autrefois, à l'époque où les conquérants s'affublaient du titre de fédérateurs. C'est le contraire aujourd'hui, où nos nations, si elles restent politiquement séparées les unes des autres, se vouent à perdre leur âme en l'aliénant aux puissances économiques internationales. Robert Schuman n'affirmait-il pas avec force : « *Nous ne serons jamais des négateurs de la patrie. Le supranational reposera sur des assises nationales.* »

Il n'est pas question que la Fédération européenne s'occupe de gérer les chemins de fer ou les hôpitaux ni de contrôler des plans d'urbanisme. C'est l'inverse.

Ce qu'il s'agit de construire doit être la plus légère et la plus libre des structures d'Etat, dont le principe fondamental soit de protéger, voire de sauver les innombrables particularités sociales et spirituelles de l'Europe et d'abord les particularités nationales. Suivant la formule de Denis de Rougemont : « il faut mettre en commun à l'échelle fédérale tout ce qui est nécessaire pour garantir les *autonomies* de tous ordres, régionales, communales, personnelles, mais *rien de plus* ».

Concrètement, les compétences de cette *fédération d'essence multinationale* (le contraire du « melting pot ») pourraient s'esquisser comme suit : en dehors des attributions déjà dévolues aux communautés par les Traités, dont certaines, qui procèdent d'un esprit excessivement centralisateur, pourraient d'ailleurs être utilement revues, elles concerneraient :

- en propre la politique extérieure, la défense et la monnaie ;
- à titre conjoint (attributions à répartir avec les pays membres), une extension de la solidarité

intra-communautaire (sociale et régionale) ainsi qu'un aménagement des pouvoirs actuels de la Communauté dans certains domaines de la politique industrielle et technologique, et c'est tout.

Les politiques communes elles-mêmes doivent être conçues essentiellement comme la réalisation d'un objectif commun par des politiques nationales orientées vers ces objectifs, mais adaptées par là même aux réalités différentes des divers pays où elles sont mises en œuvre, conformément à la judicieuse conception qui est déjà à la base de la notion de « directive ».

La valeur fondamentale de la culture européenne est la notion de *personne*, à la fois *autonome et solidaire*. Il y a quelque chose d'éblouissant à constater que l'immense défi auquel cette génération est affrontée, hic et nunc, consiste précisément à créer partout davantage d'autonomie et de solidarité : les villes-personne, des entreprises-personne, des nations-personne, une Europe-personne avec son signe propre, celui du continent du bien-vivre pour tous.

*D'autres pas dans le bon sens.*

Voici, pour conclure, quelques propositions en ce sens.

### 1. *L'Europe sans pauvreté.*

L'unité de l'Europe ne se conçoit pas sans une certaine dose de solidarité entre ses membres. Mais la Fédération ne doit jouer qu'un rôle subsidiaire en matière sociale. Il est impératif que ces deux principes, tirant leur fondement de ce qu'il y a de plus essentiel dans les valeurs qui sont à la base de l'intégration européenne, se concrétisent de manière simple et frappante pour tous les citoyens.

C'est pourquoi nous proposons que le premier acte de la Fédération soit de dégager très rapidement les ressources complémentaires nécessaires pour aboutir à l'élimination radicale de la pauvreté matérielle. Fédération européenne d'une part, Europe sans pauvreté d'autre part, ces deux réalités doivent être bientôt scellées ensemble pour marquer le point de départ, et le sens de l'entreprise à mener ensemble.

Il ne nous appartient pas d'opter pour telle ou telle solution technique : revenu minimum garanti pour tous, impôt négatif sur le revenu, etc... L'essentiel est le résultat. Nos sociétés sont maintenant suffisamment aisées pour pouvoir franchir ce pas décisif, à condition qu'elles le fassent dans un cadre commun.

### 2. *Une éducation supérieure pour tous.*

L'éducation doit évidemment rester une matière de compétence essentiellement nationale. Mais, comme elle constitue un véhicule irremplaçable de communication entre les peuples, chacun, dans une Europe Unie, devrait apprendre au moins une langue étrangère et être formé à l'intelligence de la culture des pays voisins.

D'autre part, suivant les traditions européennes, l'enrichissement intellectuel est une valeur en soi, indépen-

damment de son utilité pratique. Nul ne doit en être privé. C'est aussi une affaire de solidarité et d'autonomie des personnes. A la limite, il faut s'orienter vers une société où l'éducation cesserait d'être le grand facteur de la ségrégation sociale et où chacun, au cours de sa vie, s'adonnerait à la fois à des travaux intellectuels et manuels.

Enfin, l'Université Européenne, qui reste à créer, en application du Traité de Rome, doit avoir notamment pour tâche de repenser la « civilisation technicienne » et de susciter les réflexions et expériences qui permettront aux Neuf d'élaborer peu à peu un projet de civilisation post-industrielle adapté à leurs traditions et à leurs aspirations.

### 3. *La nouvelle politique régionale et agricole.*

Le fait d'appartenir à un pays déterminé, d'avoir des attaches personnelles avec une terre et avec ses habitants sont des valeurs précieuses qui deviendront de plus en plus nécessaires pour l'harmonie sociale. La répugnance qu'éprouvent beaucoup de travailleurs européens à déménager pour occuper un nouvel emploi, surtout dans une région éloignée, est, certes, un grave inconvénient économique dans le monde industriel ; mais elle traduit souvent leur attachement à un certain équilibre de vie dont le prix mériterait d'être mieux reconnu. La nouvelle politique régionale et agricole de l'Europe doit en tenir compte.

Il appartient à la première de lutter contre l'anonymat des grandes agglomérations et d'obtenir que les activités économiques s'établissent là où les travailleurs préfèrent vivre. Cela est possible et devient même souhaitable d'un strict point de vue économique : le transfert massif, soit des Siciliens vers le Piémont, soit des Bretons vers la région parisienne, apparaît aujourd'hui comme un coûteux facteur de trouble.

Il revient à la seconde d'accorder le plus grand prix à la sauvegarde et à l'amélioration de la qualité des paysages. Une fonction de caractère esthétique est désormais dévolue aux agriculteurs européens. Elle mérite rémunération.

### 4. *La technologie au service de l'homme.*

Le prodigieux essor technologique de ce siècle a été principalement orienté vers les œuvres de destruction ou de prestige. Le résultat est notamment que le développement économique va de pair avec l'extension des troubles nerveux et mentaux : nous vivons, écrivait récemment un groupe d'experts, dans un monde où il devient « de moins en moins naturel d'être adapté ou de le rester ».

Dès lors que l'Europe ne choisit pas les voies de la puissance et qu'elle entend néanmoins se servir de son unité pour reconquérir sa place au premier rang des recherches scientifiques et technologiques, sa vocation est de se spécialiser dans la découverte de nouveaux moyens de satisfaire le besoin d'équilibre physique et mental de nos contemporains.

Michel ALBERT ■

# La construction européenne et l'avenir de l'Humanité

par Robert Toulemon

L'UNION des peuples et des nations de l'Europe a longtemps enflammé l'imagination des visionnaires. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle se distinguait peu de cette République Universelle que Victor Hugo appelait de ses vœux dans son poème « Plein ciel » qui se termine par ces vers :

*O République Universelle  
Tu n'es encore que l'étincelle  
Demain tu seras le soleil.*

Plus récemment, après la première guerre mondiale, et plus encore après la seconde, l'idée de l'union européenne a été portée par un puissant courant d'opinion, surtout de la part de la jeunesse. Elle répondait aux aspirations d'une génération révoltée par l'absurdité des conflits qui avaient tant de fois opposé leurs parents.

Aujourd'hui l'idée a pris corps dans des institutions. Dès lors, le rêve n'est plus entièrement libre. Chacun ne peut plus à sa guise imaginer une Europe idéale. L'Europe unie de demain ou d'après-demain, nous connaissons déjà les sources où elle aura pris naissance.

Ces sources ce sont, à la suite du Conseil de l'Europe, les Communautés de Luxembourg et de Bruxelles. Il y a loin du rêve à la réalité. On avait rêvé de réconciliation et de grandes actions communes. On se trouve en présence d'organismes techniques, sinon technocratiques et de marchandages diplomatiques interminables et obscurs.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que la génération suivante n'éprouve pas le même intérêt, encore moins le même enthousiasme. L'adhésion aux Communautés a été combattue par les jeunes en Norvège, au Danemark et en Grande-Bretagne.

Je ne crois pas que les hommes de ma génération qui ont cru en l'unité européenne et qui ont décidé d'y consacrer leur énergie et leurs talents puissent rester indifférents devant une pareille situation.

## I. QUELLE EST DONC TOUT D'ABORD LA SIGNIFICATION MORALE DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE ?

De toute évidence c'est le mot de réconciliation qui vient d'abord à l'esprit. Réconciliation entre d'anciens

ennemis et en premier lieu réconciliation entre la France et l'Allemagne.

Déjà Briand et Stresemann, autour des années trente avaient fait une première tentative, rendue difficile par les médiocrités d'une époque sans imagination et bientôt balayée par l'hitlérisme.

Dès 1946, à Zürich, Churchill lançait un appel en faveur de l'union européenne. Mais hélas il précisait que son pays ne pourrait participer à l'opération qu'en l'encourageant de l'extérieur, ce qui, soit dit en passant, n'était pas si mal, si on songe aux traditions de la diplomatie britannique.

La création du Conseil de l'Europe en 1947 n'était encore qu'une amorce bien fragile qui devait rapidement décevoir les espoirs des partisans de l'union.

Plus décisive allait être l'initiative Monnet-Schuman de 1950. Le 9 mai 1950 Robert Schuman, alors Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement français proposait de créer une organisation dotée de pouvoirs effectifs — on disait alors supra-nationaux — dans un domaine limité mais important, celui du charbon et de l'acier.

Pourquoi donc le charbon et l'acier ? Eh bien parce que ces industries avaient été les grandes pourvoyeuses en armements. Organisation économique, la Communauté du Charbon et de l'Acier est née d'une pensée éminemment politique et morale. Il s'agissait de rendre désormais impossible une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne. Mais il s'agissait aussi d'ouvrir une ère nouvelle dans les relations entre les peuples.

En pleine guerre, à Alger, Jean Monnet rêvant devant une carte à l'avenir de l'Europe avait été saisi d'une évidence : la complémentarité entre Lorraine et Ruhr. Mais il avait également compris que pour ne pas revoir les échecs de l'entre-deux-guerres, une méthode entièrement nouvelle devait être tentée.

Recevant le grade de Docteur honoris causa de l'Université de Lausanne, le 2 février 1970, Jean Monnet lui-même disait : « La leçon que l'échec de la Société des Nations m'a apprise est que pour établir une action commune d'une manière durable entre différents pays, il faut qu'ils donnent quelque chose d'eux-mêmes et créent une forme d'action commune qui ne soit pas une simple coopération ».

*La vocation de l'Europe est d'aider à la paix mondiale et au mieux-être des peuples.*

« A l'intérieur de nos frontières nationales, nous avons trouvé depuis longtemps des façons civilisées de traiter les conflits d'intérêts. Des règles et des institutions ont établi une égalité de statut entre les citoyens.

Nous construisons l'Europe en nous inspirant des mêmes considérations, et déjà nous voyons que graduellement le comportement des nations européennes vis-à-vis les unes des autres commence à changer ».

La grande idée nouvelle, la grande innovation est là. La nature humaine ne change pas, mais grâce à des institutions communes et à des règles acceptées par tous, les mêmes pour tous, le comportement des hommes peut devenir différent.

Il ne s'agit pas, nous dit Jean Monnet, simplement d'établir un meilleur système d'échange pour les marchandises, ni même de créer une nouvelle puissance, mais de faire reculer l'esprit de domination.

« Nous avons eu, et nous avons toujours pour objectif essentiel, par la création d'une Europe unie, l'élimination entre les pays et leurs peuples, de l'esprit de domination qui, à plusieurs reprises, a mené le monde près de sa perte. »

Plus que de prospérité matérielle, il s'agissait « de modifier de façon permanente les relations entre les hommes et les nations ».

Qu'en est-il advenu ? Est-il vrai que le comportement des nations les unes vis-à-vis des autres commence à changer, comme le disait Monnet vingt ans après l'appel de 1950 ?

Certes les marchandages bruxellois, les marathons nocturnes, l'âpreté de certaines controverses semblent démentir ces propos. Mais enfin d'où venons-nous ? Nous sortons à peine de siècles de guerres et de dévastations, de cruautés et de haines à peine entrecoupés de quelques trêves.

Pour qui garde en mémoire ces haines accumulées, pieusement transmises de générations en générations, nos querelles de famille autour du prix du beurre sont en réalité une sorte de miracle.

Voilà des Etats qui ont accepté de donner à des organes désignés par eux, mais auxquels ils reconnaissent un statut indépendant, des pouvoirs dont aucune autre organisation internationale ne peut se prévaloir, qui ont accepté et qui acceptent de se soumettre à un droit communautaire directement applicable à leurs citoyens. C'est encore peu, trop peu à nos yeux et en regard des nécessités, mais c'est beaucoup en regard de toutes les tentatives antérieures de dépassement des souverainetés.

Si la pensée de Jean Monnet et de Robert Schuman et des autres grands hommes d'Etat qui leur firent écho n'avait pas répondu à une réalité, à un besoin de l'époque, leurs noms fussent allés grossir la liste des marchands d'utopies. Or, malgré des retards et des traverses, l'union de l'Europe est en marche.

Cette entreprise n'intéresse pas seulement les européens, parce qu'elle peut offrir à l'humanité, bien plus qu'un exemple, la recette de sa survie.

## II. UN EXEMPLE POUR LE MONDE

Quiconque fait l'effort de s'élever un instant au-dessus de la rumeur du moment, est angoissé à sa vue des périls qui se profilent à l'horizon. Jamais dans l'histoire, l'humanité entière n'avait été menacée de disparaître. Elle l'est aujourd'hui et de plusieurs manières.

La disparition peut être subite. L'éclair du feu nucléaire peut consumer en un instant des dizaines, des centaines de millions d'hommes et condamner les autres à une affreuse agonie sous l'effet de la radioactivité.

La disparition peut être, au contraire, le résultat d'un long processus : celui des perturbations irréversibles causées à des équilibres naturels, que nous savons désormais fragiles, par le développement anarchique et incontrôlé des activités économiques.

Nous existons en tant qu'espèce depuis au moins cent millions d'années, en tant que civilisation depuis au moins cinq millénaires. Croit-on qu'au cours des cinq mille années prochaines, si le monde reste organisé comme il l'est aujourd'hui, il ne se trouvera pas un aventurier politique à la fois assez puissant et assez fou pour déclencher l'apocalypse.

Quant aux équilibres naturels, le Commandant Cousteau nous annonce qu'à moins d'énormes efforts, toute vie pourrait avoir disparu des océans d'ici vingt ans. On sait que, bouleversé par la lecture du rapport du MIT fait pour le compte du Club de Rome, M. Sicco Mansholt, alors Vice-Président de la Commission Européenne, mit ses collègues en garde contre le danger d'une croissance économique et démographique non contrôlée. Dans une lettre adressée le 9 février de cette année au Président Malfatti, M. Mansholt rappelait des chiffres qui font frémir. Les trois milliards et demi d'hommes qui peuplent aujourd'hui la Terre seront sept milliards en l'an 2000. Dans les pays industrialisés, la consommation de matières premières et d'énergie par habitant est 25 fois plus élevée en moyenne que dans les pays sous-développés. Qu'en sera-t-il en l'an 2000 ?

Ainsi la gravité du péril nucléaire comme celle du péril écologique est encore accrue par un phénomène dont nul, cette fois, ne songera à contester l'actualité : l'écart croissant entre la richesse relative des peuples du Nord et l'extrême pauvreté de ceux du Sud.

Les progrès de l'hygiène, de l'instruction et des moyens de communication devant partout ceux de l'économie, la souffrance des pauvres ne peut que s'accroître en fonction de leur nombre et de leur meilleure information. Déjà les drames du Soudan, du Biafra, du Bengale, du Vietnam nous montrent que la guerre et les génocides sont réservés aux peuples les plus pauvres.

En présence de ces perspectives que peu d'experts contestent, trois types de réactions se produisent dont aucune ne me paraît satisfaisante.

Pour les uns, que je qualifierai d'« Apocalyptiques », le monde est devenu fou. La science a apporté le malheur en lieu et place de la société idéale espérée par les philosophes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Il n'y a qu'à attendre en espérant que la catastrophe désormais inévi-

table n'éclatera qu'après notre disparition individuelle. Après nous, le Déluge !

Pour d'autres, les révolutionnaires, le salut de l'humanité ne saurait résulter que d'un bouleversement total, soit dans les pays riches, soit dans les pays pauvres, soit dans les uns et les autres. Ceux-là oublient que les révolutions violentes, une fois déclenchées, sont incontrôlables et conduisent généralement à des malheurs encore plus grands que ceux qui avaient paru les justifier.

Pour d'autres enfin, et ce sont en définitive les plus nombreux et en apparence les plus raisonnables, les dangers qui menacent l'humanité peuvent être conjurés par la coopération entre les Gouvernements, entre les Etats.

Certes, il n'est pas question de suspecter la bonne foi ou la bonne volonté de nombreux hommes d'Etat, diplomates ou fonctionnaires internationaux qui s'efforcent de promouvoir la coopération internationale.

Mais j'ai la conviction la plus absolue que nos méthodes diplomatiques actuelles, et les moyens d'action des institutions internationales ne sont nullement à la mesure des problèmes que l'humanité devra résoudre pour assurer sa survie.

Contrôler les armements, prévenir les génocides, réduire la famine, promouvoir le développement, endiguer la pollution et l'explosion des naissances, telles sont les tâches dont dépend le bonheur, la vie même des générations qui viendront après nous.

Qui les assurera ? Qui contraindra les plus riches à donner aux plus pauvres ou seulement à leur laisser une chance de s'enrichir ? Qui se jugera autorisé à mettre fin aux génocides, s'il faut pour cela intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat ? Qui contrôlera le désarmement et détournera vers des finalités positives les sommes fantastiques dépensées aujourd'hui pour le surarmement ? Qui dira le droit de la mer ? Qui fera la police des océans en train de devenir la poubelle du monde alors qu'ils pourraient être une source extraordinaire de richesse ?

Qui, en un mot, assurera l'ordre international ?

Tout cela exige en fait un saut qualitatif dans les relations entre les peuples, ce saut qualitatif qu'à leur échelle régionale modeste les Communautés Européennes ont commencé de faire.

Les philosophes s'accordent à constater que le Pouvoir des hommes a grandi plus vite que leur Sagesse. Notre Pouvoir requiert un gouvernement mondial mais notre Sagesse le refuse.

Un grand penseur américain avait montré, avant même l'explosion de la première bombe atomique, que l'établissement d'une loi universelle, c'est-à-dire d'une forme de gouvernement mondial était devenue indispensable. Dans un livre écrit en 1945 sous le titre « Anatomy of Peace », Emery Reves a fait la plus pénétrante analyse des problèmes de la paix et de la guerre :

« L'indépendance d'une nation, comme celle d'un individu, ne dépend pas seulement de la liberté d'action, mais également de la limitation de la liberté d'action des autres. Ainsi l'indépendance des nations ne signifie pas que chaque nation doit être libre de choisir la forme de gouvernement qu'elle désire ; elle signifie que

les relations entre nations doivent être réglées par la loi ».

Et dans une critique prophétique d'un certain internationalisme, Reves écrivait encore ceci :

« L'internationalisme contient le nationalisme. Il implique que les différents nationalismes peuvent être réconciliés. Il reconnaît la suprématie des institutions nationales souveraines et s'oppose à l'intégration des peuples en une société supra-nationale. »

« Ce qu'il nous faut c'est l'universalisme. Une foi et un mouvement proclamant que son objectif est d'établir la paix par un ordre légal entre les hommes au-delà et au-dessus de la structure actuelle des Etats-nations. »

Or c'est bien cela qui est en Europe modestement mais réellement commencé. C'est encore une petite fleur fragile à peine éclose. Du sort de cette fleur fragile dépend peut-être celui de toute l'humanité.

\*.\*

Certes, je ne me fais pas l'illusion de croire qu'un ordre légal universel, c'est-à-dire un gouvernement mondial soit en vue. Aujourd'hui le gouvernement mondial demeure une utopie, mais il doit cesser de l'être avant que l'humanité ait disparu.

Aussi devons-nous, sans nous laisser décourager par les obstacles, inventer de nouveaux types de relations entre les hommes. Les Communautés Européennes peuvent nous y aider.

Il s'agit de faire travailler ensemble les représentants des peuples au sein d'institutions capables de dégager, du choc des conflits particuliers, l'intérêt général de l'humanité.

Telle est la vocation des Nations-Unies et de leurs institutions spécialisées. Mais elles souffrent d'une faiblesse congénitale, dont je prétends que l'expérience européenne peut les aider à s'affranchir.

Et cela de trois manières :

- par la transposition de la méthode communautaire à l'échelle mondiale,
- par la protection des droits de l'homme à l'échelle mondiale,
- par l'organisation régionale du monde, conçue comme étape vers l'unité du genre humain.

La méthode communautaire repose sur cette découverte fondamentale de l'époque moderne, qu'entre les hommes comme entre les nations, il existe toujours un intérêt commun. Encore faut-il permettre à cet intérêt commun de se dégager positivement et de faire reculer l'affrontement négatif des intérêts partiels, ce qui implique l'acceptation d'une discipline commune. Ainsi, dans la Communauté, c'est le Conseil des Etats qui décide, mais exclusivement sur base des propositions de la Commission qui représente l'intérêt commun. Le droit de la Communauté s'impose directement aux citoyens des Etats membres qui peuvent s'en prévaloir même à l'encontre de leurs Etats.

A certains égards, le Secrétaire Général des Nations Unies agit aussi comme instance indépendante. Mais chacun sait que dans les grandes affaires dont dépend la paix du monde, le Secrétariat Général est presque entièrement désarmé face au jeu des puissances et des rapports de force. Chacun sait aussi que les citoyens

n'ont aucun recours contre les abus de pouvoir les plus scandaleux des Etats.

C'est qu'en effet les Nations Unies souffrent d'un autre mal : l'application trop absolue du principe de non-intervention qui rend totalement inopérante la déclaration universelle des droits de l'homme.

C'est ici l'expérience du Conseil de l'Europe que je voudrais invoquer. Un des plus beaux succès de cette institution est le droit donné aux citoyens des pays qui ont ratifié la Convention européenne des droits de l'homme, de s'adresser à la Cour Européenne des droits de l'homme contre les abus de leurs Etats. Pourquoi n'en serait-il pas de même l'échelle universelle ? Même s'il fallait se résigner à une extension plus progressive et plus lente du système, que ce ne fut le cas en Europe.

Encore faudrait-il que l'autorité politique et morale des Nations Unies soit renforcée. Or, elle souffre présentement du contraste démesuré entre l'égalité juridique des Etats membres et la disparité de leur puissance.

On ne pourra limiter l'arbitraire des grandes puissances qu'en organisant des Communautés régionales d'Etat, des regroupements régionaux dont les Communautés Européennes offrent non le seul mais, je crois, le meilleur exemple. Les relations établies entre la Communauté européenne et dix-huits Etats africains librement associés à elle offrent une bonne illustration des changements qualitatifs dans les relations internationales qui peuvent résulter des regroupements d'Etats sur une base régionale et, bien entendu, volontaire.

Ces regroupements, s'ils pouvaient se généraliser et se renforcer, permettraient d'organiser sinon l'Assemblée Générale, du moins le Conseil de Sécurité de manière plus équilibrée, les petits et moyens pays unis dans des organisations régionales se prononçant obligatoirement d'une seule voix, après s'être déterminés au sein de leurs institutions propres.

Je ne sais qui a dit « L'utopie est la réalité de demain ». Au cours de la dernière guerre, quand Jean Monnet rêvait à Alger, de la Ruhr et de la Lorraine, l'unité européenne devait paraître plus utopique que jamais. Elle est aujourd'hui en marche. L'ordre mondial est encore l'utopie d'aujourd'hui. Il dépend de nous qu'il devienne la réalité de demain.

Dans une récente émission de la télévision française intitulée « La légende du siècle », André Malraux faisait observer que le sous-développement pourrait être vaincu en l'espace de cinquante ans si l'on y consacrait les moyens extraordinaires dont l'homme dispose aujourd'hui.

A son interlocuteur surpris d'un propos aussi optimiste dans la bouche du philosophe tragique de la Condition Humaine, il fit cette admirable réponse : « N'est-il pas raisonnable d'interpréter le monde raisonnablement ».

Robert TOULEMON ■

*Ce texte de notre collaborateur et ami Robert Toulemon est celui d'une conférence qu'il a prononcée au Congrès de la Fédération pour le respect de l'homme et de l'humanité.*

# La politique et l'antipolitique

par Etienne Borne

*Tandis que pour Julien Freund, ainsi qu'il l'a montré dans son article de « France-Forum » de mai 1962, l'essence du politique renvoie à une nature des choses et à une nature de l'homme qui sont les fondements de sa philosophie politique, pour Etienne Borne cette essence du politique est surtout normative, se réfère à un ordre de valeurs et ne sépare pas le jugement et l'explication. Les recherches de l'un et de l'autre contribuent à lutter contre la déshumanisation de la politique.*

**D**EPUIS qu'il y a des hommes, des sociétés, et des conflits entre les sociétés et au-dedans des sociétés, la politique est une dimension essentielle de l'existence humaine. Et qui ne cesse d'opposer l'homme à l'homme, non pas l'individu à l'individu dans le jeu des intérêts et des passions privés, mais l'homme en tant qu'être social à l'homme en tant qu'être social, dans un antagonisme permanent de valeurs et de projets publics. L'objet de cette lutte, qui fait la trame de l'histoire humaine, est toujours le pouvoir, qu'il s'agit de conserver ou d'arracher à autrui. L'apparente stabilité des structures politiques, cités, Empires, Etats modernes ne doit pas faire illusion : la politique est par nature mouvante, et l'ordre le mieux et le plus légitimement établi n'est jamais que le résultat d'un concours de forces vivantes qui s'équilibrent les unes les autres, et même, lorsque l'aiguille de la balance est à la verticale, sa rectitude ne va pas sans un frémissement imperceptible qui exclut toute définitive immobilité. Guerres et

révolutions ne sont que la pathologie de ce continuel devenir, des nœuds d'exaspération d'une dynamique devenue folle, mais jamais ne peut s'interrompre le mouvement — à chaque instant brusquement ou lentement quelque chose est en train de naître, quelque chose est en train de mourir —, parce que les forces diverses qui l'entretiennent par leurs convergences et leurs divergences ne cessent d'agir et de se modifier. La politique est donc le lieu à la fois de la permanence, car il y a toujours eu la politique, et du changement puisque la politique est fondamentalement mouvement.

## LE PARTAGE DES LIEUX COMMUNS

Les propositions précédentes ne sont que lieux communs mais dans le sens le plus positif de l'expression, et, parce qu'elles relèvent de l'incontestable, elles peuvent orienter une réflexion sur l'« essence du politique » comme disait Julien Freund dans son « Propos sur la politique » qu'il a bien voulu confier à France-

Forum (1), contribution singulièrement aiguë à notre préoccupation majeure, qui est, comme on sait, de recherche et d'interrogation sur la politique. Qu'il y ait une « essence du politique », je l'accorderais d'emblée à Julien Freund — mais pour tout dire d'un coup et pour engager le débat cartes sur table, je me refuserais de lier cette affirmation d'importance capitale, à une interprétation positiviste ou si l'on veut rationaliste selon laquelle cette essence du politique se ramènerait à un concept construit à la manière des concepts scientifiques et permettant de comprendre dans une clarté exhaustive la structure de son objet. Le mot d'essence n'est ici si juste que parce qu'il est philosophique ou plus exactement métaphysique, et s'il implique qu'il y a une vérité du politique, il ne signifie pas que cette vérité soit déjà tout entière donnée, et que nous saurions déjà tout sur la politique puisque son « essence » serait immédiatement transparente à l'esprit. Faire de la politique et réfléchir sur la politique c'est toujours chercher à savoir ce qu'est la politique sans que l'homme d'action et le philosophe y arrivent complètement, et si l'« essence » du politique est présente à tout fait politique, elle est aussi au-delà de toute action politique, comme sa norme ou son modèle, dans cette dialectique d'immanence et de transcendance, par laquelle Platon a défini le double jeu de l'essence. Parler de l'essence du politique c'est donc situer la politique par rapport à une vérité qu'elle contient et qui la dépasse, vérité qui n'est jamais pleinement connue et dans laquelle il entre toujours une bonne part d'irrationnel. Parler de l'essence du politique ce n'est pas exclure de la politique cette sorte de mystère attrayant et redoutable par quoi le politique comporte quelque chose de fascinant qui imite si bien ou si mal le religieux, et qui fait partie aussi de sa vérité et de son essence. Parler de l'essence du politique, c'est avancer qu'il y a un ordre proprement politique, non pas certes se suffisant à lui-même comme un univers clos, puisqu'il n'est pas d'ordre de l'existence humaine qui d'une manière ou d'une autre n'interfère avec l'ordre politique, mais un univers autonome, qui a ses lois, ses valeurs, ses problèmes spécifiques, les uns et les autres irréductibles, et qui constitue, dans le devenir incessant que nous disions, une unité et une totalité.

Affirmer l'essence du politique, ce sera dire deux choses, d'une part que nous ne savons que trop ce qu'est la politique, tant nous sommes gorgés d'expériences politiques de toutes saveurs et toutes couleurs, des terrifiantes aux ternes et aux exaltantes et d'autre part que nous ne savons pas bien ce qu'est la politique, tant les finalités suprêmes de la politique n'apparaissent que pour se dérober — ainsi qu'il arrive à toute signification ultime ; et on n'a pas maîtrisé l'« essence » de la politique, tant que reste ouverte la question : la politique pourquoi faire ?

Il y a une essence du politique parce qu'il y a une nature humaine, je l'accorderais volontiers à Julien Freund, puisqu'une telle proposition constitue le préa-

Platon.  
*La République de la raison.*

lable nécessaire, quoique souvent implicite, de toute recherche sur l'homme et sur la politique. Mais à cette condition, symétrique de la précédente, de ne pas entendre nature en un sens fixiste, et une fois pour toutes déterminé, d'autant plus que cette nature, présente en tout homme et garante de l'universalité humaine, est bien plutôt une Idée, ou pour reprendre le mot une essence, qu'un concept définissable et maniable, qu'il y a en elle des virtualités pressenties, soupçonnées, pas encore délivrées, et que, entre ce que l'homme peut et doit être, qui est sa vraie nature, et sa situation dans l'espace et dans le temps, c'est-à-dire sa condition charnelle et temporelle, s'institue un déséquilibre, générateur d'insatisfaction, qui fait que l'homme est pour l'homme un problème éternel, et sans une telle tension entre l'essence de l'homme et ses conditions d'existence, il n'y aurait certainement pas d'art, de morale, de religion — et aussi pas de politique.

Aussi prendrais-je la liberté de corriger une formule de Julien Freund : « si l'homme est condamné à la vieille politique, c'est parce qu'il est condamné comme homme à rester un homme ; il existe une nature humaine » — en raturant l'épithète « vieille ». Et je dirais

(1) F.-F., avril-mai 1972.

plus simplement l'homme est condamné à la politique parce qu'il est voué à être un homme, et que pour reprendre le « deviens ce que tu es », l'homme ne peut devenir que ce qu'il est appelé à être, et qu'il aspire, individuellement et collectivement, à coïncider, sans y arriver jamais, avec sa propre nature, c'est-à-dire son essence. Il est très révélateur que Julien Freund, en bon aristotélicien, ait recours à un modèle biologique pour justifier sa conception statique de la nature humaine et partant de la politique : l'homme, pour lui, ne peut devenir que ce qu'il est comme un vivant en devenant adulte atteint sa forme, définie et définitive, réalisant ainsi les possibilités, toutes attendues, de sa nature. Mais la nature de l'homme est tout autre chose qu'une forme de type biologique ; elle est essence, au sens originaire de ce mot, et c'est Platon qui a raison contre Aristote. Je serais donc d'accord avec Julien Freund pour dire que dans la politique il y a l'homme, mais non pas comme une figure invariante et identique à soi tout au long du temps d'une inutile histoire, mais l'homme comme problème, l'homme à la recherche de lui-même dans une interrogation sans cesse rebondissante sur sa propre essence. Quête de soi qui donne substance et sens au temps et à l'histoire.

## L'ANIMAL ANTIPOLITIQUE

« L'homme est un être politique en tant qu'il est un être social. » Aristote et Julien Freund usent des mêmes formules pour dire que politique et société n'ont rien d'artificiel, mais qu'elles sont naturelles à l'homme dont on répète qu'il est un « animal politique », pour reprendre la plus illustre et la plus inlassablement commentée des expressions aristotéliciennes. Le mot, certes, n'est pas faux, et il vaut surtout par ce qu'il écarte, à savoir l'idée que société et politique ne seraient qu'un état transitoire, résultat d'un accident malheureux, dont les conséquences se prolongent longuement, mais qu'il ne serait pas impossible d'annuler pour retrouver, l'état final de l'humanité restituant son état originel, une existence libérée des antagonismes politiques aussi bien que des hiérarchies et des contraintes qui caractérisent la société en tant que telle et dont il apparaîtrait ainsi, au moment où elles se déferaient qu'elles ne sont que contingence et convention. Contrairement à ces imaginations plaisantes que Julien Freund a raison de dire « utopiques » — mais il resterait à comprendre pourquoi l'imaginaire et l'utopique sont une dimension humaine fondamentale, dont la politique aussi doit tenir compte — il est vrai que société et politique sont pour l'homme un destin auquel il ne saurait échapper.

Destin qu'il serait tentant d'interpréter en terme non de destinée mais de fatalité ou de nécessité naturelle, et qui reste en lui-même très ambigu, tant qu'on n'en a pas dévoilé la signification. L'homme est un animal politique parce que l'homme a besoin de l'homme, et ce désir du semblable, cette aspiration à la « reconnaissance » comme on dit depuis Hegel, sont plus profonds et portent beaucoup plus loin que les solidarités visibles des travaux et des échanges, par lesquelles fonctionnent les sociétés. L'homme sans l'autre homme

n'est pas l'homme, tel est le fondement de la vocation sociale et politique de l'homme. Reste à savoir, et c'est le nœud et le centre de l'interrogation politique, si la société telle qu'elle est constituée en ses divers moments et à ses différents niveaux, est capable de satisfaire et de saturer un besoin qui fonde et justifie l'existence sociale, mais constitue une critique réelle, vitale des déterminations et des limitations de toute société réelle. C'est donc d'un seul et même mouvement que l'homme est à la fois un animal politique et un animal antipolitique, c'est-à-dire capable de mettre en question un ordre social à force d'impatience contestataire et d'exigence spirituelle. Mieux encore, l'homme ne peut savoir qu'il est un animal politique, voué à l'existence sociale, qu'en se découvrant animal antipolitique, puisque prendre conscience d'une situation c'est toujours la dépasser par l'allégation, implicite ou explicite, de ses au-delà. Si l'homme n'était qu'un corps organisé, il ne saurait pas qu'il a un corps et qui vit ; sans le préalable ou le pressentiment de l'intemporel, il ne saurait pas qu'il est un être soumis au temps ; pareillement si l'homme était intégré à la société dans une réciprocité parfaite, comme l'abeille à sa ruche, non seulement cette société ne bougerait pas et répéterait indéfiniment la perfection morte de ses structures irréparablement mécanisées, mais l'homme n'arriverait jamais à se connaître comme être social. Faire de la politique, réfléchir sur la politique, c'est se détacher de la politique, émerger à force d'exigence en dehors de la société, se savoir à la fois politique et antipolitique, car on ne peut chercher à comprendre et à modifier la société telle qu'elle est qu'en la comparant à son Idée, à la communauté telle qu'elle devrait être. S'interroger sur l'ordre c'est le dédoubler selon le partage de la réalité et de la valeur, laquelle met en question l'ordre réel. Il n'y a une politique humaine que parce que l'homme est aussi cet asocial et cet anarchiste, bref un être antipolitique.

Je retrouve l'essentiel de cette dialectique dans ce qu'écrivit Julien Freund sur l'obéissance, dont il dit qu'elle ne saurait être absolue : « *Aucune obéissance n'est à l'abri du mécontentement, de la révolte ou du doute, il n'y a d'obéissance vraie que si la désobéissance reste possible.* » Mais peut-être notre auteur ne mesure-t-il pas tout ce qu'implique une telle remarque, faite comme en passant, touchant la nature des sociétés. Selon Julien Freund, la contestation d'un ordre ne peut se faire que par rapport à un autre ordre qu'il s'agira d'établir et de faire fonctionner ; on peut changer de politique, mais on ne changera jamais la politique, qui est toujours — et la formule est un bon raccourci de toute une philosophie politique « *l'activité instauratrice de l'ordre* », définition si compréhensive qu'elle vaut pour toutes les politiques, césarienne, jacobine, communiste et que Napoléon, Robespierre et Lénine semblent rivaliser à qui la vérifiera le mieux, mais en vain, puisque en dépit de tous les tumultes de l'histoire « *l'éternelle politique reprend toujours le dessus* ». Et sans doute faut-il entendre que l'ordre étant politiquement nécessaire, la coloration de cet ordre est, philosophiquement parlant, d'importance seconde puisque, qu'il soit despotique ou féodal, libéral ou communiste, l'or-

Un ordre politique n'est donc politique (ce qui le distingue d'un ordre naturel, notamment biologique) que parce qu'il est contestable de soi, et non par usure ou accident. L'homme est ce démiurge, éternellement insatisfait de ses créations, et qui redoute s'il se laissait séduire par leur beauté, une aliénation et une stérilisation de ses puissances. L'antipolitique, je l'ai assez dit, fait la vie, le mouvement, et, toujours limité et en suspens, le sens de la politique. Mais il convient aussi de moduler cette notion d'antipolitique et de la situer à deux niveaux : l'homme est l'animal antipolitique parce qu'il juge de l'ordre politique par rapport à une communauté qu'il faut bien dire éthique où l'homme répondrait pleinement au vœu de l'homme, où régnerait la justice, où le libre développement de chacun serait la condition du libre développement de tous, idée et idéal que l'esprit forme nécessairement et dont on ne peut savoir s'ils annoncent la mort ou la transfiguration de l'ordre politique ; mais l'homme est l'animal antipolitique en ce sens que tout ce qu'il y a en lui d'appétit égoïste, de recherche du profit, du plaisir, de la puissance en fait un ennemi virtuel de l'ordre politique et social qui impose aux toujours possibles déviations individuelles la contrainte des lois et des coutumes. Tout ordre social secrète donc une éthique d'obligations et de sanctions, qui n'est pas la vraie et pure morale de libération totale et de justice intégrale, mais qui en constitue une approximation démantelée, mélange ambigu d'apparences pharisiennes et de raides et utiles contraintes, éthique doublement vulnérable puisqu'elle est contestée à la fois par les puissances d'en bas qui tiennent tout ordre pour intolérablement répressif et par les exigences d'en haut qui ne sauraient voir dans l'ordre politique et social qu'une imitation au mieux partiellement réussie, et souvent une pénible contrefaçon de cet ordre vrai que l'esprit humain ne peut pas ne pas donner d'abord lorsqu'il entreprend de comprendre la politique et d'agir politiquement.

*J.-J. Rousseau.*

*Contre les utopies idéalistes, un théoricien de l'existence politique.*

dre est toujours l'ordre, et la « désobéissance » comme il vient d'être dit à un ordre donné n'a de contenu politique que si elle est promesse d'obéissance à un ordre à venir. Argumentation formellement forte, mais peu convaincante quant au fond. En réalité, la possibilité de la non-obéissance est inscrite dans la nature même de l'esprit humain qui par son exigence d'absolu dévoile la précarité et la contingence de tout ordre politique et social. D'où une permanente inquiétude tantôt diffuse et à peine palpable, tantôt concentrée et virulente en des moments de crise révolutionnaire, et qui, ferment de l'histoire, fait que l'humanité bouge, que la politique change et que l'histoire avance. C'est parce que la politique n'a de sens que par un au-delà qui la limite et la juge qu'elle est vraiment la politique. Si l'homme n'était qu'un « animal politique » il serait enfermé, inconscient, dans une animalité perfectionnée, contente et conservatrice de soi, et c'est, paradoxalement parce qu'il est animal antipolitique qu'il est aussi politique et qu'il peut prendre par le jeu du politique et de l'antipolitique ses distances d'avec l'animalité.

## LE CHAPITRE DES HERESIES

Si l'analyse précédente, qui n'a de prétention qu'à l'élémentaire, est exacte, l'ordre politique a une situation originale d'entre-deux ; d'une part il ne saurait atteindre ce à quoi il aspire, et qui est la reconnaissance complète de l'homme par l'homme, puisqu'un ordre politique ne peut aller sans subordinations ni contraintes ; il y a donc au-dessus de lui, immanente à toute conscience, mais transcendant à la société, ce que nous avons appelé l'ordre éthique ; d'autre part l'ordre politique suppose au-dessous de lui tout un monde de pulsions sauvages qui, abandonnées à elles-mêmes, livrerait l'humanité à la loi de la jungle et que la fonction de l'ordre politique est de contenir, d'apprivoiser, de civiliser par le moyen des lois et des institutions ; situé entre cet en-deçà où l'humain est mal dégagé du biologique et un au-delà éthique qui propose et impose une spiritualisation intégrale de l'homme, sortant de l'en deçà, qui est toujours là, prêt à faire explosion, tendant par un cheminement laborieux vers un inaccessible au-delà, l'ordre politique est donc spécifique et ne saurait être ramené ni à ce qu'il

dépasse, ni à ce qui le surpasse, et qui est pourtant, cela la matière qu'il anime, surélève, rééquilibre, et ceci, l'ultime, lointaine et pressante finalité de toutes ses fonctions. Il y aura donc — si on définit comme orthodoxe un propos de philosophie politique qui respecte la situation et partant la spécificité de l'ordre politique, et sait le distinguer de son en-deçà, comme de son au-delà — deux types de pensée politique qu'il sera permis de dire hérétiques : celle qui rabat l'entre-deux sur l'en-deçà, fausse la politique en la naturalisant et ne veut voir dans la politique que violence, déclarée ou feutrée ; celle qui précipite l'au-delà dans l'immanence du temps et de l'histoire et falsifie la politique puisqu'elle compte sur une politique ainsi dénaturée et sacralisée pour réaliser le règne des fins ou le royaume de Dieu.

Croquis certes sommaire, car l'« orthodoxie » admet plusieurs familles et il existe de multiples variantes de l'une et l'autre hérésies, avec parfois d'étonnantes complexités entre des hérésies de sens contraire, lorsque par exemple telle théorie attend d'une ultime violence révolutionnaire l'avènement de la cité harmonieuse. De ce qu'on manque ainsi deux fois la vérité de la politique en cumulant deux erreurs contradictoires, il ne s'ensuit pas que l'une et l'autre erreurs ne doivent pas être distinguées et opposées comme à un excès de pessimisme une démesure optimiste.

Le pessimisme a pour lui d'assez fortes apparences. L'humanité n'est pas un empire dans un empire, elle est une espèce naturelle, soumise aux lois de la concurrence vitale qui se traduisent dans le domaine politique par la lutte des ethnies, des classes, des nations, des Empires, lutte pour le pouvoir à l'intérieur d'une même société, lutte pour la survie ou l'hégémonie entre les sociétés rivales, lutte dans laquelle comme en toute guerre le plus fort l'emporte forcément. La relation politique fondamentale n'est rien d'autre qu'un rapport de domination qui se traduit dans une société par une relation de gouvernants à gouvernés — et ce qu'on nomme la paix, au dedans comme au dehors se ramène toujours soit à un équilibre toujours provisoire des forces concurrentes, soit au règne — comme dans ce qu'on appela la « paix romaine » d'une force majeure dont la puissance incontestable décourage toute possibilité de rébellion. Au moins selon une certaine durée, car il n'est pas de domination éternelle, et voir dans la politique le jeu toujours changeant des forces, c'est comprendre qu'elle soit mouvement. Dès lors se trouve congédiée l'idée d'un modèle éthique des sociétés humaines. Congédiée mais au surplus déconsidérée et convaincue de n'être plus que l'alibi de l'impuissance politique. Les représentations morales, religieuses deviennent alors des faits culturels, des productions idéologiques, ployables et utilisables en tous sens au service des volontés de puissance antagonistes, seules causes réelles capables de modeler les sociétés et de faire l'histoire. Ainsi le christianisme, selon Nietzsche, vengeance sublime des faibles, inventé par les vaincus de l'ordre romain, pour mieux vaincre en la démoralisant de l'intérieur la volonté de puissance de leurs vainqueurs. Ou, autre exemple fasti-

*La seule révolution : la société pour l'homme.*

dieusement vulgarisé, l'éthique des droits de l'homme, fabriquée tout exprès, selon le marxisme, par une classe montante, la bourgeoisie, afin de détruire à jamais les restes de l'ordre féodal et de maintenir dans l'impuissance, par la ruse instituée de la démocratie formelle, les masses populaires et la classe laborieuse. Et on ne voit pas comment dans la logique de ce vertige de démystification, le marxisme échapperait à cette loi de nécessaire et universelle réduction des représentations à l'idéologie et ne serait pas à son tour une idéologie de combat au service de la classe ouvrière, nouvelle classe montante, en attendant de devenir l'idéologie dominante, consolidant et perpétuant le pouvoir d'une bureaucratie, maîtresse absolue de la société post-révolutionnaire. La vérité, naturelle, naturaliste de la politique tiendrait alors dans ce raccourci, proche de celui que Platon met dans la bouche de Calliclès polémique contre Socrate : la politique est l'exercice réel, figuré ou masqué de la violence, elle est animée par cette volonté qu'a l'homme, individuel et collectif, de l'emporter sur l'homme, et qui est la passion des passions, l'exaltation suprême des vitalités fortes.

Si Calliclès avait raison, il s'ensuivrait ou que la politique est le mal ou qu'elle fait la preuve qu'il n'y a en ce monde ni bien ni mal, mais seulement la force et la faiblesse, l'une et l'autre fort habiles à se forger de beaux idéaux de justification, de ressentiment et de résignation, reflets, utiles ou inutiles, de situations de fait. Pas de plus décisif moyen, semble-t-il alors, de récuser un destin aussi éprouvant que d'aller à l'autre

extrémité et de donner comme objet immédiatement réalisable à la politique sa finalité ultime, qui est on l'a vu l'idée d'une communauté éthique. C'est ainsi qu'il convient de comprendre, on s'en tiendra à cet unique exemple, rapidement schématisé, la pensée de J.J. Rousseau dans « le Contrat Social » pour qui l'identité de l'éthique et du politique est une possibilité et une nécessité. Le reproche classique fait à Rousseau, repris au passage par Julien Freund, et qui l'accuse d'avoir fait de la réalité politique une pure et simple convention, comme si l'artifice d'un contrat suffisait à lier irréversiblement les hommes entre eux, un tel reproche n'est qu'un grief polémique sans portée réelle. L'intention vraie de Rousseau est ailleurs. Pour l'auteur du « Contrat social », la liberté et l'égalité des hommes sont des exigences irrécusables — langages équivalents — de la nature et de la conscience. Or les sociétés telles qu'elles se sont constituées, organisent la dépendance de l'homme par rapport à l'homme ce qui revient à contredire la nature et la conscience en institutionnalisant la contrainte et l'inégalité. Il faudrait conclure à une condamnation morale de la politique, sauf si une autre politique était possible, capable d'extirper ce mal radical qu'est, selon Rousseau, la dépendance de l'homme par rapport à l'homme. Ainsi, pour reprendre le langage dont j'ai usé au long de cet essai, la réalité politique rejoindrait à la lettre son ultime finalité éthique : *« Trouver une forme d'association, écrit Rousseau, par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. »* Problème résolu dès lors que le prince est remplacé par le magistrat, le sujet par le citoyen et, chacun obéissant à la loi qu'il s'est prescrite, la société est devenue démocratique. Une neuve politique succède à la vieille politique, comme, dans l'éthique chrétienne, le vieil homme est supplanté par l'homme nouveau. *« C'est à la loi seule que les hommes doivent la justice et la liberté, avait écrit Rousseau dans le « Discours sur l'Economie Politique. » C'est cet organe salutaire de la volonté de tous, qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes. »*

Qu'on ne s'y trompe pas : en annonçant l'avènement d'une société intégralement rationnelle, Rousseau propose une déconstruction et une reconstruction de l'homme, puisqu'il s'agit selon les termes mêmes du Contrat *« de substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons tous reçue de la nature. »* Le problème est posé et résolu en termes d'existence (et quoi de plus contraire à l'artifice conceptuel que l'existence ?). Grâce à un renversement radical de politique une forme neuve d'existence apparaît, dans laquelle selon une exacte réciprocité, la cité est la chose du citoyen et le citoyen la chose de la cité, puisqu'alors même sa vie n'est plus un *« bienfait de la nature »* mais un *« don conditionnel de l'Etat »*, et dans cette existence renouvelée, par laquelle le citoyen n'existe que dans et par le tout politique, se trouve définitivement raturé le péché originel de la vieille existence politique, le principe de mal et de malheur qu'était cette dépendance de l'homme par rapport à l'homme que d'autres théoriciens nom-

*prise de la Bastille : modèle et symbole de l'insurrection.*

meront exploitation et aliénation, et qu'il s'agira pour eux aussi de définitivement abolir.

Il est aisé de comprendre comment et pourquoi dans cette doctrine où se manifeste un génie proprement prophétique, et avant même les éclatantes vérifications historiques, l'intégrisme démocratique se change en un totalitarisme qui est la négation de la démocratie. Aucune société finie, limitée en concurrence avec d'autres sociétés ne saurait être complètement accordée à l'universalité de la raison et à l'absolu de la conscience, parce qu'une cité, selon les distinctions décisives de Bergson ne saurait être à la fois « close » et « ouverte ». Rousseau en cherchant ses exemples de politique de la vertu dans le civisme de Sparte ou de la Rome républicaine, références à une culture préchrétienne qui sacralisait la cité, accentue la contradiction majeure d'un propos trop nostalgique de l'antiquité pour être véritablement progressiste. L'erreur rousseauiste, pour parler sommairement, et elle est répétée par bien des modernes soucieux d'être ou de paraître avancés, est de demander à la politique — puisque, dit-on « tout est politique » — l'intégrale solution du problème humain. La construction rousseauiste a cependant — comme la République de Platon qui, portant au-delà d'elles-mêmes les ressources de l'hellénisme, s'efforçait de faire se correspondre justice dans l'homme et justice dans l'Etat — le mérite de dessiner un modèle qui, parce qu'il se révèle utopique et anhistorique permet de condamner les formes sans cesse renaissantes du réalisme et du naturalisme politiques, et de maintenir le primat des normes éthiques lorsqu'il s'agit de juger et de comprendre la réalité politique.

DESACCORDS THEORIQUES ET CONVERGENCES PRATIQUES ?

Toute hérésie contient sa part de vérité, ou plutôt elle est une vérité arrogante et aveugle qui prétend ignorer

*Donner son juste éclat à la prose démocratique.*

ou annuler toutes les autres vérités. Il est vrai que la finalité suprême de la politique est dans la recherche inlassable d'une société « personnaliste et communautaire » comme disait Emmanuel Mounier, mais ajouter qu'une telle société est à portée de bulletin de vote ou au bout du fusil, c'est oublier les pesanteurs de l'histoire et les servitudes du temps et croire que la politique a pour mission d'escalader le ciel ou de le faire descendre sur la terre. Donc oublier les limites et la relativité de cet entre-deux qu'est la politique. De la même manière, il n'est pas faux que la politique ait pour matière, sinon complètement pour substance, des antagonismes entre des forces, et que le conflit, comme l'ont vu les hégéliens et les marxistes, soit la cause, reculs et progrès mêlés, des marches et avancées de l'histoire. Mais la vérité devient hérésie si elle interdit d'espérer que les conflits ne puissent se résoudre par d'autres solutions que celles de la violence. L'humanité est multiple, les conditions, les intérêts, les valeurs, les projets de société sont nécessairement divers, et il n'est pas de diversité qui ne signifie concurrence et donc conflit toujours ouvert. De même dans une société l'individuel et le collectif sont nécessairement antagonistes et entreprennent l'un sur l'autre sans pouvoir jamais s'harmoniser dans une heureuse complémentarité.

Ici se peuvent distinguer la vieille et la nouvelle politique. Se laisser aller à penser, dans le défaitisme de l'esprit, que tout conflit porte fatalement la guerre en lui, que, si la guerre, suivant la trop banale formule, n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens, c'est parce que la politique n'est jamais que guerre ouverte ou camouflée, c'est donner raison à la vieille politique, ou plutôt désespérer de la politique. La politique, et c'est le vrai de l'intuition rousseauiste, n'est vraiment la politique que lorsqu'elle se convertit à sa propre essence en devenant démocratique. Mais la démocratie — projection toujours mutilée et approximative des normes éthiques dans le devenir douteux

de l'histoire — ne saurait sans se renier réaliser l'unité par l'unanimité, elle tente, c'est la seule révolution qui vaille, et elle ne peut être que permanente, de faire de l'unité à partir de la pluralité, en transformant les adversaires en partenaires d'une concertation toujours continuée, sans que puisse être abolie la structure conflictuelle des sociétés ; ainsi chacun pèsera son poids vrai sur la vie publique, et pourront être réduites dans une lutte sans fin les injustices et les oppressions que ne cessent de produire les différences de forces et de situations. La vieille politique a pour elle la part tragique de l'homme, que réveille tout conflit et qui pousse à la victoire par la violence. La politique neuve suppose la naissance d'un homme nouveau, l'homme démocratique, pour qui au dedans d'un peuple comme dans les relations entre les peuples, le recours à la violence est la pathologie et donc l'échec de la politique et qui à l'impatience faussement héroïque de l'homme tragique a préféré la longue patience de l'écoute d'autrui, de la délibération publique, de l'échange des raisons, de la réforme négociée. Au terme de notre réflexion, l'expression de politique démocratique devrait être un pléonasmе. Mais on a bien compris que la politique ne devient démocratique, c'est-à-dire elle-même que dans la mesure où résistant à la tentation du tragique, elle se laisse imprégner, élever, attirer par l'exigence supra-politique, et peut-être en son fond religieuse d'un absolu de Justice dont toute représentation est utopique mais qu'aucune conscience ne peut nier sans se renier elle-même.

Il peut apparaître que mes conclusions prennent le contre-pied des thèses de Julien Freund : on ne peut, disait notre collaborateur, changer la politique, alors que je viens d'opposer à la vieille politique la toujours neuve politique démocratique ce qui introduit dans la politique un changement assez radical ; Julien Freund entendait par *essence* de la politique une « *pesanteur insurmontable* », qui ramène la politique à d'inélecta-

bles nécessités naturelles et matérielles, alors que j'ai cru trouver l'essence de la politique dans une aspiration à un au-delà de la politique; c'est à mon sens parce qu'elle est plus que la politique que la politique est la politique; Julien Freund faisait du droit et de l'ordre la suite et la conséquence de « *la volonté politique qui les institue* », alors qu'il n'y a, me semble-t-il, de volonté politique que par reconnaissance de la souveraineté d'une justice antérieure et supérieure à la constitution de l'ordre. Et pourtant ces désaccords n'empêchent pas de précieuses convergences: comme Julien Freund, je récusé l'idée d'un dépérissement du politique, d'abord parce que le politique a son autonomie propre et n'est nullement, comme le répètent les scolastiques modernes, un simple reflet de l'économique et du social, et aussi parce que l'existence humaine ne pourra jamais surmonter, mais seulement organiser, une situation de pluralité et de conflit liée à sa condition corporelle et temporelle; comme Julien Freund, j'estime que « *le compromis est la plus belle des inventions humaines* », que « *la paix, affaire politique, est inévitablement un compromis* » — parce que un droit incontestable opposé à un droit incontestable se rencontre couramment dans les conflits politiques (par exemple entre Juifs et Palestiniens), et que choisir un droit contre l'autre droit c'est redescendre à la vieille politique, c'est-à-dire à la tragédie et à la guerre, si bien que le compromis est la seule manière de réaliser ce que peut supporter de justice une terre difficile et éprouvante: il faut une foi intrépide dans la justice, mystérieuse réconciliatrice des droits ennemis, pour croire à l'éminente dignité du compromis; j'accepterais enfin volontiers la distinction proposée par Julien Freund entre les deux sortes de conflit, celui

qu'il nomme « *polémologique* » et celui qu'il appelle « *agonal* », l'un violent, l'autre pacifique; j'ajoute seulement que le « *polémologique* » définirait exactement la vieille politique, et « *l'agonal* » la neuve politique démocratique, et que le seul changement qui compte en politique est celui qui nous fait passer du « *polémologique* » à l'« *agonal* ».

Resterait à savoir si ces désaccords sont théoriques alors que ces convergences seraient pratiques, hypothèse désobligeante pour la philosophie politique puisqu'elle laisserait supposer que la théorie n'a que peu ou pas d'impact sur la conduite politique elle-même. Nous concluons l'un et l'autre à la valeur de la démocratie — et la démocratie peut se référer à diverses justifications théoriques. Lesquelles ne sont certainement pas équivalentes. Je craindrais pour la démocratie une justification qui donnerait tout à la positivité et au pragmatisme, et tiendrait à distance l'éthique et la métaphysique. J'adhère pleinement au dernier mot de Julien Freund: pas de meilleure politique que de « *faire que le pire ne se produise pas* »; bel exemple en première apparence de réalisme politique, et il est bien vrai que vouloir d'un coup le mieux conduit à la tyrannie et au totalitarisme. Mais, nous n'aurions pas la certitude que la guerre, la misère et la servitude sont le pire, si nous ne savions de science certaine, par delà toutes les physiques politiques, moralement muettes, que paix, justice et liberté sont du côté du Bien et le Bien, s'il est impossédable, n'en fait pas moins rayonner la lumineuse rigueur de son exigence jusque dans la caverne de la politique, comme il est dit dans *la République* de Platon.

Etienne BORNE ■

# Exercice de la Peinture

par Jean Bazaine

*Les Editions du Seuil ont bien voulu nous donner « les bonnes feuilles » d'un ouvrage de Jean Bazaine qui paraîtra en avril : « Exercice de la Peinture ».*

*En 1953, Jean Bazaine avait publié aux mêmes Editions : « Notes sur la Peinture d'aujourd'hui », notes écrites au jour le jour par le peintre.*

*De famille lorraine, Jean Bazaine est né à Paris, le 21 décembre 1904. Depuis plus de 45 ans il n'a pas cessé de peindre. Sa première exposition date de 1932.*

*De 1934 à 1939, Jean Bazaine a collaboré à la revue « Esprit » et à l'hebdomadaire « Temps Présent ».*

*Bonnard eût une influence davantage sur sa vie de peintre que sur son œuvre. Bazaine a été marqué par les maîtres de l'Ecole française, des primitifs de Saint-Savin à Cézanne, dont l'évolution a été pour lui riche d'enseignements. Il a été particulièrement sensible à l'univers littéraire de Proust et à celui de Joyce. L'évolution de sa peinture est lente et continue. Elle est significative aussi bien de sa démarche inconsciente que de ses préoccupations conscientes. Comme l'a écrit M. Maeght « il n'y a pas dans l'œuvre de Bazaine des sautes brusques, mais une évolution presque imperceptible d'une toile à l'autre. Cette évolution l'a pourtant mené insensiblement de la peinture essentiellement figurative dans ses débuts à cette peinture « non figurative » actuelle, si opposée à cet « art abstrait » dans lequel on a voulu l'englober ».*

*Plusieurs toiles de Jean Bazaine sont exposées dans de nombreux musées d'Europe et d'Amérique, citons entre autres : le musée d'Art Moderne de Paris, la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence, le musée d'Art Moderne de New York, les musées de Hambourg, d'Oslo, de Copenhague, d'Amsterdam, d'Eindhoven, de Pittsburgh...*

*Jean Bazaine a exécuté les admirables vitraux de l'Eglise Saint Séverin à Paris (1964-1969). Il a créé des mosaïques pour le Palais de l'U.N.E.S.C.O., l'Eglise d'Audincourt, la Maison de la Radio, des tapisseries pour l'Eglise de Cran-Gevrier (Haute-Savoie), le Vatican, etc...*

L'ŒUVRE avance lentement, tâtonnante au bord du gouffre, interrogation toujours plus pressante, et qui n'attend pas de réponse : quel peintre ne connaît cette défiance, cette horreur des toiles finies ? L'acte créateur refuse la prise parce qu'il rejette la réussite.

L'œuvre n'existe, en définitive, que menacée. Elle n'est que le terme d'une longue suite d'impossibilités d'être autre chose : cent toiles tuées sous elle la poussent vers la vie.

Cent toiles possibles se sont proposées, que nous ne connaissons jamais, ou que nous retrouverons plus tard, par d'autres voies, et sans les reconnaître. Des milliers d'entre elles se sont ainsi défaites avant d'arriver à l'existence, sacrifiées à ce qui dans l'instant nous semblait être le meilleur — mais était-ce le meilleur ?

Pont provisoire jeté sur l'abîme, la toile sauvée ai-

dera à vivre la toile suivante, qu'elle ignore — et qui, aussi longtemps qu'elle partagera notre propre vie, l'ignorera à son tour, et cela sans fin.

Il en est de l'œuvre comme de ces statues de dieux, qu'en Inde, après les avoir peintes somptueusement et honorées, on jette dans le fleuve « comme si l'image pouvait voiler ce qu'elle signifie, bloquer le mouvement de l'âme qu'elle suscite ».

Ainsi fait le peintre : chaque toile jetée dans le fleuve, perdue, oubliée, afin que puissent naître d'autres dieux sans mémoire.

La réussite d'une œuvre supposerait on ne sait quel but définitivement atteint, un lieu d'arrivée. Il n'est pas d'arrivée dans la quête intérieure, pas d'autre but que cette quête elle-même. « Ce n'est pas cela, dit le Zen, c'est vers cela. »

Le peintre le pressent confusément, qui ne recher-

che pas l'apaisement d'une évidence à peine entrevue, jamais atteinte, Dieu merci, mais que seule mène une « insatisfaction obstinée », l'impatience des limites.

Haine des toiles victorieuses : les vainqueurs ont toujours tort.

Seul le sentiment constant de l'échec, force positive, élan jamais épuisé, éloigne à tout jamais le terme de l'aventure, à travers une remise en question incessante, poursuivie tout au long de la vie d'une toile, poursuivie d'une toile à l'autre — la même — au cours d'une existence de peintre.

Mystère, fascination de la toile « ratée »... Nous tournons autour pendant des semaines, des années, avec l'illusion que nous pouvons, que nous voulons la sauver, alors que c'est précisément ce qu'il y a en elle d'insauvable qui nous fascine et que nous voudrions amener un jour à l'existence.

C'est ce vide, cette déchirure dans le tissu trop serré du monde que nous cherchons à faire apparaître, c'est de là que viendra la lumière, nous le savons sans oser nous l'avouer : cette part d'échec, ce porte-à-faux, nous sentons bien qu'il se tient sur la marge tremblante de la vérité.

Que de temps passé, cependant, à regretter l'harmonie du début, presque toujours « réussie », heureusement toujours perdue, à essayer de la retrouver ou d'en sauver quelque éclat.

Ce bleu qui envahit le tableau, malgré moi, est-ce routine, fatigue, ou au contraire le plus profond de ce qui m'est donné, permis ?

Danger d'une œuvre agréable au départ : la couleur ne vit qu'en état de crise. Un ton, un rapport forts, ce sont souvent des rapports faux qui ont bien tourné. Une harmonie lourde, désaccordée, la pousser jusqu'à l'absurde, c'est ce qui fait parfois les bonnes toiles, aussi insolites que la réalité : rien de tel que des fausses notes pour secouer une toile butée, trop contente d'elle, pour la faire avancer, la mener malgré elle sur la route non frayée : c'est la dissonance qui ouvre l'horizon.

Tant de journées où la toile se refuse, où cette surface morte renonce à se muer en étendue vivante, où la couleur n'arrive à terme que désaccordée, comme si, dans ce court trajet de la palette à la toile, elle s'était elle aussi vidée en chemin de sa charge d'angoisse ou d'espoir, vidée de toute lumière et de toute vie (1).

Chaque touche semble avoir perdu ce pouvoir d'appel qui fera germer, en quelque lieu de cette étendue, un autre ton imprévisible, un écho, qui lui renverra son appel. Toute notre obstination à lui rendre vie ne fait alors que nous enliser un peu plus dans ce marécage sans voix.

Enchevêtrement de taches où je patauge, folie de bleus désaccordés où je m'enlise, quel autre espoir de m'en sortir que de m'y enfoncer plus avant ?

Comment tisser, entre des taches à la dérive, un ré-

(1) Bonnard, d'une toile qu'il jugeait inachevée : « C'est de la couleur, ce n'est pas encore de la lumière. »

seau de forces et d'appels, proches ou lointains, dans la brusque apparition d'un espace, d'une lumière ?

Quelle tension créera, entre toutes ces possibilités d'espaces contradictoires, celui qui, comme un grand vent unit un paysage désaccordé, emportera le tout ?

Quel souffle a un jour transformé cette boue, ce chaos originel en l'univers royal de Rubens, où chaque touche, poussant sa propre vie, libère ces grands cortèges de femmes, de nuages et de feuilles, que soulève une même respiration ?

La lumière, l'espace que nous attendions sans les connaître, nous cherchons à les forcer, multipliant les pièges, les travaux d'approche — les impairs, les à-peu-près, les faux.

Quand vient le son juste, souvent plus modeste, il ne se distingue guère des autres, nous ne le reconnaissons pas. Et soudain il revêt son armure éclatante de vérité, chasse les intrus, supprime les prétendants.

Ainsi apparaît, mendiant sa place, le véritable Ulysse, que seul l'instinct de son chien a reconnu.

Mais il tuera les prétendants dont j'ai toujours imaginé qu'ils étaient, brodés par la main loyale mais maladroite de Pénélope, et éternellement recommencés, de fausses, d'imparfaites images du maître absent.

A la faveur de quelques traits, d'un intervalle inespéré, d'une inflexion de lumière sauvée du hasard, une fraîche, une violente bouffée d'espace — revenue de quel lointain voyage ? — s'est libérée, est entrée dans le tableau.

Cet espace, cette lumière, quand je les ai reconnus, il ne me sera plus permis de les apprivoiser, de leur imposer des limites ; tout obstacle, toute résistance ne feront qu'accroître leur force, que précipiter la soumission de l'œuvre tout entière : la toile tuera l'idée (2).

Tentation constante, au cours du travail, de se résigner à cette valeur, à cette forme qui boucleront solidement le tableau, en feront cet objet bien fermé, englué dans un fond inerte — séparé. Un monde fini, rassurant : la halte.

Voyageurs parfois lassés mais pleins d'innocent espoir, nous appelons l'étape, sachant bien qu'elle ne viendra pas.

Curieux attelage que celui de la toile et du peintre, l'un et l'autre ignorant la route à suivre, mais chacun d'eux, à tour de rôle, tirant l'autre violemment là où il refuse d'aller, marchant à la trique plus souvent qu'à la caresse, tous deux plus aveugles à chaque pas mais également obstinés à se croire voyants.

Cette toile, nous lutterons au contraire de toutes nos

(2) Il y a le moment, bien connu des peintres, où les toiles se font toutes seules : laissées de côté, inachevées à nos yeux, il arrive que nous les retrouvions « finies ». Ce n'est pas la toile qui a travaillé, c'est notre regard qui s'est dépouillé de toutes les écailles d'idées qui l'aveuglaient. Il me semble que, dans une démarche inverse, les idoles des Cyclades ou les Koré aux belles joues, débarrassées par le temps de leur couleur et irradiant de la lumière, nous donnent de l'art grec une image plus vraie, que si elles nous avaient été restituées dans leur réalisme primitif : la sculpture nue, c'est la lumière de la Grèce telle que l'artiste la ressentait d'instinct, profondément. La couleur, si elle se voulait réaliste, c'était de l'idée surajoutée.

*Bazine :*  
*« Ruissellement »,*  
*1955*

(Galerie Maeght).

forces pour *ne pas* la finir, pour ouvrir de nouvelles voies à la liberté, à l'énergie d'un espace qui, seul, a pouvoir de remettre sans cesse les formes en question.

Libérer aveuglément cette énergie inquiétante, anarchique en apparence seulement, lui fournir inlassablement de nouvelles chances de vie, aux dépens de toute logique et de tout instinct de conservation.

Ce « fond », où grouille toute vie possible, c'est lui qui mène la toile, qui nous mène sans savoir où.

C'est de déséquilibre en déséquilibre qu'une toile a des chances d'avancer.

Et son accord final n'est pas stabilité, mais comme le danseur au terme de sa « figure », carrefour de muscles tendus, en équilibre toujours menacé.

L'œuvre est perpétuellement en suspens, en vol, la figure suivante se cherche déjà dans les derniers accords de celle qui l'a précédée, elle sera peut-être ce que l'autre a refusé d'être en cours de route, et, comme elle l'ignore, tout moment sera un commencement.

L'art ne conclut jamais, parce qu'il ne procède que dans l'incertitude : le peintre ne sait ni d'où il vient ni où il va. Et il ne sait qui il est. Il ne progresse pas dans la sécurité, même fragile, des problèmes résolus : il n'y a pas en peinture de solution parce qu'il n'y a pas de problèmes (3).

Braque : « Ce qui m'a toujours sauvé, c'est que je n'ai jamais su ce que je voulais. »

En vérité, nous avons constamment l'impression de construire la toile, de la « créer », alors que c'est elle qui nous construit et qui nous crée.

Si nous y mettons tant d'acharnement et d'amour, si nous passons par tant de désespoirs, est-ce parce que c'est notre propre image qu'à longueur de vie nous nous efforçons de discerner dans l'eau mouvante du tableau ? Et l'étrange ressemblance physique du peintre et de l'œuvre vient-elle de là ?

Notre image ? Moins narcissisme que solitude à n'en plus finir, la peinture s'enfonce lentement dans le silence des grands fonds.

Le supporterions-nous si nous ne pressentions que notre seule chance de rencontrer d'autres êtres, ce n'est pas parmi les cris stériles du forum, mais dans le plus obscur de notre commune solitude ?

C'est là que nous les retrouvons, au plus vrai, au plus vulnérable d'eux-mêmes, et que nous les invitons à plonger à leur tour dans ce miroir sans bords que nous leur tendons.

Si l'artiste, le tout premier, se jette à l'eau, est-ce pour se libérer de ses « phantasmes » ? En ce cas, le tableau est bien loin d'apporter un dénouement clarifié et « libérateur » au monde ténébreux et inexplicable de l'inconscient.

Il y a phantasmes, mais le tableau en est le fabricant plutôt que le récepteur. Nourri d'avenir autant

que d'un passé sans limites, il nous renvoie au centuple ce que nous avons eu l'imprudence de lui confier, ce que nous lui avons timidement suggéré, et nous voilà bien obligés de reconnaître et d'utiliser ce que nous apporte et nous révèle ce flux imprévisible.

Ballotté par cette démarche cahotante, se cognant à tous les murs, le peintre a bien d'autre souci que celui de la « perfection », qui lui est communément attribué : s'appliquer à « faire du Beau » est le plus sûr moyen de n'y jamais parvenir. « La beauté ne pouvait être accordée, déclare Claudel de Flaubert, à un homme qui la recherche d'une manière aussi inconvenante. »

Le Beau n'est donné que par surcroît. Et la Beauté n'est pas une Personne, mais un acte. Le peintre parle maladroitement de « rapports » vrais ou faux, de tons « justes », liant aussi la beauté à une image de la vérité : une mauvaise toile est une toile qui ment.

Encore ne s'agit-il pas d'une vérité statufiée, cachée dans quelque Eden dont il suffirait de découvrir la clef... Et lorsque Matisse parle de « recherche de la vérité », c'est plutôt à une vérité de la recherche qu'il songe, marche dans la nuit, sans autre secours, sans autre but, que d'entendre son propre pas.

Et j'aime, enfin, que la beauté soit liée mystérieusement à une certaine idée de la justice.

C'est cette allure toujours plus anarchique de l'œuvre d'un peintre qui la fait ressembler davantage, à mesure que les années passent, au balbutiement en apparence incohérent de la passion.

« Il y faut le nerf et la rage », disait Ingres : rage inapaisable que nous voyons grandir à travers toute l'œuvre de Cézanne.

Sans doute est-il bon d'avoir, dans sa jeunesse, « avalé une épée (4) » : solidement clouée au départ, la violence n'en sera que plus efficace.

Mais cet autre, cet ailleurs que nous voulons atteindre, cette blessure originelle qu'aveuglément nous cherchons à élargir, c'est au-delà de toute règle et de toute logique, c'est par effraction que nous avons finalement chance d'y pénétrer.

La voie droite et lucide ne l'ayant mené qu'à des impasses, le peintre, « sauveur du hasard » plus que tout autre, fera-t-il confiance à une démarche bien ivre pour ouvrir une brèche, au désordre violent de ses gestes pour échapper à l'étouffement ?

A quel moment, dès lors, une œuvre nous semble-t-elle finie ? Quand l'abandonnons-nous à elle-même ?

Ce n'est pas lorsqu'elle s'offre à nous comme un système clos, une mécanique bien fermée, indérégable — une fin. C'est, bien au contraire, lorsque, soudain, elle nous apparaît comme un commencement. Une naissance, un nouvel espoir de vie.

Un reflet originel, porteur de l'énergie première, un écho de la naissance du monde.

Elle naît à sa propre vie, qui pourra — dans les meilleurs des cas — se poursuivre indéfiniment, renaiss-

(3) « Là où il y a un problème = mauvais signe ». Jacques Copeau.

(4) André Lhote.

sante à travers les hommes et les siècles, ignorant l'usure de l'âge, la vieillesse.

Jeux de glaces à l'infini, elle s'enrichira de tous les regards des générations à venir.

Il n'y a pas d'œuvres « anciennes » ou « modernes » : il y a la peinture vivante de tous les temps, qui est tout entière au présent.



Cet embryon incertain, si nous avons cru le sentir bouger dans la toile, alors nous quittons celle-ci volontiers, dans notre hâte de commencer la toile suivante,

celle qui, nous nous en persuadons, développera ce germe, cette promesse mal définie de l'œuvre que nous attendons, que nous attendrons toute notre vie.



On parle de la mort de l'art — de la mort de la peinture — et en un sens c'est toujours vrai : le peintre crée la peinture en peignant, l'art ne vit qu'en danger de mort, il est constamment arraché à sa mort.

Et il meurt lorsqu'il sacrifie son destin, qui est de témoigner pour la liberté en remettant sans cesse en question sa propre existence.

*Bazine : « Courants contraires », 1971 (Galerie Maeght).*

La liberté de l'art est chose dangereuse, et les dictateurs ne s'y trompent pas. Celle de la peinture en particulier, qui bouscule les habitudes de l'esprit en remettant en question la vie quiète et définitivement réglée des apparences : la réalité est sacrée, et le sacrilège interdit. Seule la guerre a le droit de bousculer les paysages et de mutiler les corps.

Les trains qui sillonnaient la Russie de 1920, y apportant l'art libérateur de la Révolution, ont été rapidement mis sur voie de garage : ces trains charriaient trop de blasphèmes.

Peut-être aussi que, dans un monde voué au matérialisme, les voies de l'art sont apparues alors trop dangereusement proches de celles de la mystique.

La « révolution permanente » elle-même s'accommode mal de celle du peintre : en politique, on a besoin de savoir où on va.

Dès que la peinture prend conscience d'un but — se fixant du même coup une limite —, elle n'est plus qu'image ou spectacle, elle n'est plus.

Dès qu'il y a désir conscient de s'adresser à quelqu'un ou de prouver quelque chose, dès que le tableau a pour objet autre chose que sa propre existence, sa liberté est aliénée. Et la vérité du tableau définitivement altérée, à la mesure de ses bonnes intentions. Une peinture qui se propose d'être efficace se stérilise au départ. Le peintre se veut-il porteur d'un « message », il ment.

La peinture-affiche a son existence propre, mais elle n'est pas un état, un étage de la peinture. Elle est d'une autre nature. Quelle que soit son ambition — vanter un produit de consommation, ou défendre la liberté — elle n'est pas gratuite, elle n'est pas libre.

Un tableau n'a rien à signifier, il est. Et c'est sa totale gratuité qui lui garde, à travers les âges, sa force révolutionnaire intacte.

Au tableau il est refusé la parole, c'est là sa chance, mais trop souvent le peintre ne s'en console pas : sa toile est une justification et un discours.

La peinture n'est pas un langage, elle ne recherche pas le dialogue. Le peintre écoute. Comme Socrate conseillait à Phèdre d'écouter le chêne ou la pierre, attendant de chacun d'eux « qu'il lui dise la vérité ». Et la peinture — la grande muette — s'efforce à son tour de trouver son accord silencieux avec le réel.

Il y a, certes, pour l'artiste, un devoir de vigilance : refus de se satisfaire, refus de s'enliser dans le quotidien. Mais l'art engagé, quel qu'il soit, s'aliène, se limite et s'enlise à sa naissance, il suppose des idées reçues, acceptées, une sclérose originelle, il est, à sa source, un art « bien-pensant » : on ne fait guère, non plus, de bonne peinture si on ne dispose que de bons sentiments.

Faudra-t-il enfin rappeler, une fois de plus, que le tableau n'est pas ce qu'il représente ? Que la violente

et joyeuse santé baroque de *Guernica* nous en dit plus long sur la vie que sur la mort ?

Et l'enchaînement mystérieux du dessin de Watteau, son étrange et pathétique complexité nous entraînent — alliés au contrepoint inquiétant des plus tendres « passages » qui soient — bien loin de l'euphorie des Fêtes galantes.

Ce retour au sujet qui nous est proposé comme une libération — qu'il se revête de l'indigente image que nous offre l'expressionnisme, ou qu'il se pare des grâces surannées de la contestation surréaliste — n'est plus, bien défini, arrêté, que l'image rassurante de nos limites.

La peinture redevenant peinture d'histoires, qu'importent les moyens, les plus conventionnels sont les meilleurs, il ne s'agit que d'efficacité.

Nous sommes à l'opposé du mystère sans cesse renaissant, de la contestation sans limites et sans retour — au-delà de toute évidence et de toute explication — que nous apporte le monde du tableau.

« Non-art », « anti-art », toute œuvre l'est, sans pour cela s'alourdir d'un moralisme simpliste, ni s'installer dans une confortable négation, en renonçant à porter en soi ses propres contradictions : tout tableau est son propre anti-tableau, toute œuvre est en lutte avec soi-même, elle ne progresse qu'en se niant, son affirmation est une somme de refus : sinon, où serait la vie ?

Isoler ces deux forces contraires inséparables, c'est couper en deux la respiration de l'œuvre.

Il peut y avoir de la grandeur, et une forme de courage, dans ce refus désespéré de l'art, même s'il ne trouve à s'exprimer que par les moyens les plus conventionnels.

Mais refuser l'art, c'est, sous le couvert trompeur d'un refus de classe, refuser l'homme tout entier, son possible dépassement, sa croyance en la durée, son aventure sans fin.

C'est refuser du même coup le risque de poursuivre ce qui ne nous sera jamais donné, de conquérir l'inaccessible : l'art n'est pas, lui non plus, un opium, mais une plaie ouverte, une absence, dont il nous faut guérir sans fin.

Et s'il est le grand consolateur, c'est, lui aussi, par surcroît.

Face à cet abîme qui se creuse sous chacun de ses pas, sans moyens de défense, quel peintre ne serait pris de vertige ? Il est sans doute plus facile de contester l'abîme que d'y plonger, la tête la première.

L'Art n'est pas le royaume de la facilité et la moindre résistance n'est pas la liberté.

Tant de moyens qui, aujourd'hui, se proposent de nous amener à nous « exprimer » plus librement, libèrent nos tics plus qu'ils n'incarnent nos élans profonds : « belles couleurs », matières riches ou faciles, la trop grande soumission des moyens prépare la démission du peintre.

Bazaine : « *Marée basse* », 1955 (Galerie Maeght).

Un son, un instrument nouveau peuvent — nous le voyons chaque jour — ouvrir des voies inespérées. Mais s'ils élargissent notre conscience sensible, ils ne la remplacent pas : que de mauvaise musique, de mauvaise peinture, de mauvaise architecture nous apportent, entre des mains vides mais éblouies par leurs pouvoirs, les trop luxueuses possibilités techniques qui nous sont proposées !

C'est la résistance du monde plus que sa bonne volonté, sa pauvreté non sa richesse, qui nous dévoilent à nous -mêmes et nous libèrent.



Appel de l'homme perdu dans l'insécurité de la grande lumière, est-ce cela, la joie de Bonnard ? Si proche de la mort lumineuse, transparente — de la mort amicale —, qui éclaire toute l'œuvre de Mozart. Si proche de cet éclat rauque de la nuit fulgurante de Rembrandt.

Lumière et ombre identiques, inséparables, à ce point extrême de tension.



« Seuls le soleil et la mort, dit La Rochefoucauld, ne peuvent se regarder en face. »

Cette double réalité nous brûle, et le peintre n'a-t-il choisi de se perdre dans la lumière que dans l'espoir d'échapper à la nuit, de lentement l'appivoiser ?

S'y réfugier, affronter la beauté toujours plus insoutenable du monde, ce n'est pas refuser la mort, cette fidèle accompagnatrice de l'art — c'est retrouver l'union primitive du jour et de la nuit.

Le peintre s'efforce, inlassablement, de sauver le monde en le ressuscitant, de laisser pourrir en lui cette graine fabuleuse pour restituer un monde d'au-delà de la mort, un espace inaltérable, une lumière d'au-delà de l'ombre.

Etre au monde, pour un peintre, c'est se laisser consumer par lui.

Son difficile effort d'être, ce sera de fixer sans relâche une réalité qui l'aveugle, vide de toute pensée, ivre seulement d'une chasse à l'impossible, dans la passion d'une attente sans fin, dans la seule conscience claire et acceptée de l'insoluble.

Jean BAZAINE ■

# notes de Lecture

## ● Le député français par Roland Cayrol, Jean-Luc Parodi, Colette Ysmal

L'étude de Roland Cayrol, Jean-Luc Parodi et Colette Ysmal, a paru à la veille des élections législatives, mais il n'est pas trop tard pour y revenir car l'intérêt d'une telle recherche dépasse manifestement la conjoncture. Elle va en effet bien au-delà des informations statistiques publiées sur les antécédents des députés, leur profession ou leurs autres caractéristiques sociologiques, puisque les auteurs ont entendu se livrer à une analyse approfondie sur des « processus par lesquels la société perpétue ou renouvelle son personnel politique » leur entreprise s'inscrit par conséquent dans le cadre des travaux sur la socialisation et le recrutement politiques qui sont désormais considérés comme l'une des dimensions majeures du fonctionnement des systèmes politiques.

Ils ne pouvaient dès lors se borner à compiler les renseignements fournis par le « trombinoscope » ou le service de documentation de la Société générale de presse. Il leur fallait mener une enquête compréhensive sous forme d'entretien avec les députés : 407 des 487 élus de la quatrième législature ont accepté de s'y prêter — soit 84 % de l'effectif total de l'Assemblée nationale. A ce propos, les suppléants proclamés députés paraissent figurer dans ce total, ce qui pose un petit problème dans la mesure où les ministres en exercice se trouvent ainsi exclus de l'enquête, bien qu'ils aient été les élus réels et qu'ils représentent un élément essentiel de la majorité : leur prise en compte aurait-elle modifié les pourcentages établis sur une population suffisamment réduite pour être sensible à une telle élimination ?

Les résultats de ces investigations sont présentés autour de trois axes : l'environnement social et politique des futurs députés, leur héritage « partisan » et leurs propres orientations, le profil de leur carrière.

Au sujet du premier aspect, on apprend que « le fait de parler politique à la maison semble avoir été plus fréquent dans les familles des futurs députés de gauche que dans celles des futurs députés de droite » et que, parmi ces derniers, « les députés U.D.R. ont grandi dans des foyers où la politique pénétrait moins fréquemment encore ». Indication que vient corroborer une autre particularité du groupe gaulliste par rapport, celle-là, aux autres groupes de droite : plus de la moitié de ses membres indiquent qu'aucun de leurs proches n'a détenu de fonctions politiques, à la différence des « centristes » P.D.M. et des républicains indépendants.

En ce qui concerne l'héritage idéologique, l'homogénéité des familles politiques se traduit par une décroissance continue du nombre des pères de députés orientés vers la gauche socialiste à mesure que l'on va du P.C.F. au P.D.M., tandis que l'héritage de droite croît inversement du P.C.F. vers les républicains indépendants. On pouvait s'en douter, certes, mais le plus intéressant réside dans les nuances : il existe par exemple un héritage socialiste non négligeable à l'U.D.R., le P.D.M. se distingue par l'absence de pères orientés vers les Ligues de droite alors que c'est le cas des gaullistes et plus encore des républicains indépendants, l'héritage radical des élus des groupes de droite est notable mais ambigu...

Les auteurs établissent trois modèles de carrière bien

distincts : le *notable* qui suit un *cursus* classique partant des mandats locaux et aboutissant au Palais-Bourbon, le *militant* qui emprunte la filière d'un parti, et enfin le parlementaire qui a suivi la voie des *cabinets ministériels*. Cette dernière piste apparaît comme l'une des originalités de la V<sup>e</sup> République par rapport à la IV<sup>e</sup> en raison de son importance sensiblement plus accusée. Peut-être ce contrôle interne du recrutement

des députés est-il l'un des signes de la « techno-structure » politico-administrative chère à Edgar Faure, en même temps que l'un des facteurs de blocage d'une société assujettie à l'appareil du pouvoir jusque dans le recrutement de ses représentants ?

Pierre AVRIL ■

*Travaux et recherches de science politique (Armand Colin).*

## ● Science et politique par Jean-Jacques Salomon

Depuis la Renaissance, le savoir scientifique tient une place à part dans la culture occidentale. Qu'est-ce, en effet, qu'une vérité qui ne serait pas vérifiable ? Or, la vérification expérimentale est le privilège exclusif de la science. Par conséquent, il n'est de vérité que scientifique. Tel est le postulat sur lequel ont vécu les trois derniers siècles. Le XVIII<sup>e</sup> a voulu reconstruire la société à la lumière de la raison. Au XIX<sup>e</sup>, Renan et Auguste Comte attendaient que la science supplantât et remplaçât la religion. Aujourd'hui même, un Jacques Monod ne tient pas un autre langage.

Cette évidence majeure qui a soutenu l'Occident dans sa marche à la raison et au bonheur, voici que notre temps la remet brusquement en question. En fait, l'auteur montre très bien que les grands savants de la Renaissance furent, dès le départ, de Bacon à Descartes, animés d'intentions parfaitement utilitaires. Le mot même de vérification, qui veut dire « faire le vrai », ne montre-t-il pas que le savoir scientifique est aussi un acte, donc une intervention de l'homme dans l'être qu'il appréhende. Mais ce sera la Révolution française qui donnera la première, à cette visée utilitaire, sa dimension politique. C'est elle qui a créé, en marge de l'Université, des grandes écoles scientifiques au service de l'Etat. Elle a vu dans la science un instrument de prestige et, osons le dire, de guerre. Orientation que Napoléon et le XIX<sup>e</sup> siècle devaient laisser en sommeil jusqu'aux régimes totalitaires du début du XX<sup>e</sup> siècle qui, fascistes ou communistes ont, délibérément cette fois, confondu science et idéologie politique.

Cette rencontre allait bouleverser et fixer définitivement le statut de la science contemporaine. D'une part, les démocraties ont dû emprunter, pour les vaincre, les armes de leurs adversaires : c'est ainsi qu'est née la bombe atomique dont la création fut — ô paradoxe — recommandée à Roosevelt par le plus pacifiste des savants : Einstein. La guerre froide, depuis, a transformé en institution la recherche d'Etat. Par ailleurs, la concurrence libérale, cette guerre dans la paix, allait mettre la recherche dans la dépendance étroite de l'entreprise et du profit.

C'est ainsi qu'aujourd'hui la politique est entrée dans la science et la science dans la politique. J.-J. Salomon est chef de la division des politiques de la science à l'O.C.D.E. Il sait mieux que personne, sans doute, ce dont il parle. Son ouvrage est celui d'un praticien mais

aussi d'un philosophe qui s'efforce de dégager toutes les conséquences d'un phénomène qu'il est bien près de considérer comme irréversible.

Sa démonstration, à cet égard, est singulièrement forte et s'appuie sur deux faits essentiels. La recherche, aventure individuelle, est morte. Elle suppose désormais un appareillage tellement coûteux que seuls les Etats ou les sociétés peuvent le financer. Or, ceux-ci en attendent un retour : supériorité d'un armement, produit nouveau et cela dans le délai le plus rapide possible. Le souci de la rentabilité exerce ainsi sa contrainte sur le savoir et lui dicte son rythme et même son orientation. Car, et c'est le second point, le domaine à explorer est immense : à mesure que les sciences avancent, leur horizon s'élargit et s'éloigne. Quelle direction prendre ? A qui accorder la priorité : la physique (des hautes énergies), la biologie (génétique), les sciences sociales et humaines ? Comment choisir ?

En effet, ce n'est pas la science qui peut choisir le chemin de la science. Ses effets sur la société sont si profonds que la décision ne peut plus être que politique. D'où le dilemme suivant : le savant qui détient les moyens ne peut juger des fins ; les politiques qui ont à déterminer les fins sont le plus souvent ignorants de l'ampleur des moyens que les savants leur offrent. Contradictions apparemment insurmontables et qui amènent à penser que la science contraint l'humanité à des choix qui la dépassent.

L'intérêt de l'ouvrage ne tient pas seulement à cette conclusion lourde d'inquiétude. Il est dans l'analyse des étapes historiques qui y ont conduit, dans celle des cas multiples où l'on voit se nouer, en quelque sorte sur le terrain, le dilemme auquel notre société est acculée. Dans les derniers chapitres, l'auteur se rapproche de Marcuse et se pose la question clé : la science, merveilleux instrument de rationalité, est-elle devenue une entreprise de raison en acceptant de servir des fins qu'elle est incapable de maîtriser ? Cet égarement est-il imputable au nationalisme politique, à la concurrence économique ? L'un et l'autre ont indiscutablement précipité son progrès comme si la science devait la vie à la hantise de la mort physique éprouvée par les Etats ou de la mort industrielle éprouvée par les entreprises.

Mais l'on peut se demander aussi avec l'auteur si la science n'est pas née lorsque, par une ascèse ou une perversion de l'esprit, comme on voudra, le monde, pour

la première fois, a été étudié en éliminant toute considération des fins. C'est parce qu'elle s'est située au seul niveau des moyens qu'elle a triomphé. Comment s'étonner dès lors qu'elle laisse sans réponse les questions que son propre développement oblige à poser ? « La science d'un monde désenchanté ne peut être qu'une science désenchantée ». Cette impuissance de sa part est le résultat d'un choix délibéré. Elle est le prix dont la so-

ciété qui l'a permise et entretenue paie aujourd'hui son triomphe.

Le livre de J.-J. Salomon établit sur une clarté et une rigueur exemplaires les données du problème clé de notre civilisation. Pouvait-il lui apporter une réponse ?

Maurice BLIN ■

---

*Editions du Seuil.*

## ● Théorie de la classe de loisir par Thornstein Veblen

Il y a deux façons d'aborder l'ouvrage dense et même touffu de cet économiste américain, d'origine norvégienne, paru en 1899. On peut n'y voir qu'une critique d'inspiration rousseauiste de l'argent souverain dans le capitalisme adolescent des Etats-Unis à la fin du siècle dernier. A ce goût effréné de la spéculation et du lucre, à cet appétit de standing, à un instinct « rapace » qui font de l'homme un loup toujours prêt à dépouiller l'homme, l'auteur oppose l'instinct « artisan », le travail réellement productif, économe de ses peines, amoureux de l'œuvre bien faite. Fils d'un fermier émigré depuis peu outre-Atlantique, l'auteur prône la saine rusticité de la vie primitive et libre, de l'activité désintéressée et dénonce un système construit tout entier sur la poursuite de l'intérêt exclusif et du profit.

Cette condamnation paraîtrait banale si elle ne se heurtait à une évidence à laquelle l'économiste qu'est Veblen ne peut pas être insensible et qui la contredit. En effet, le système industriel moderne doit justement son essor à l'abandon de la vie rurale pour la vie urbaine, à la substitution du superflu au nécessaire, de la volonté fut-elle « rapace » de s'enrichir au travail artisan réalisé par besoin et pour lui-même et non par souci d'enrichissement. L'économiste est ainsi contraint de reconnaître l'importance et l'efficacité de ce que le moraliste réprouve.

L'explication historique qu'il tente de cette survivance de l'instinct « prédateur » ou encore du « gaspillage ostentatoire » dans la société moderne, constitue une analyse qui, avec plus d'un demi-siècle d'avance, annonce celle des Galbraith, Packard, qui montrent aujourd'hui que le seul besoin n'est pas le moteur suffisant de la société de consommation. C'est au contraire le souci du rang, de l'image sociale, le goût des dépenses de prestige ou de convention que flatte et entretient sans peine la publicité car ils sont proprement indéfinis. En cela l'ouvrage de Veblen apparaît comme extraordinairement prémonitoire et actuel.

Il met en pleine lumière les effets économiques d'activités comme le sport, la dévotion religieuse, le vêtement, le standing intellectuel que donnent les études supérieures, la consommation ostentatoire, la culture du goût et du raffinement esthétique. Il a eu l'exceptionnel mérite, au cœur d'un temps qui était celui du

capitalisme et de l'utilitarisme triomphants, de souligner à quel point l'activité économique véhicule des valeurs qui le sont très peu.

Mais il n'échappe pas pour autant à la contradiction que nous signalions et qui fait que cet ouvrage a, malgré tout, vieilli. Car, en fin de compte, le moraliste, en l'emportant chez Veblen sur l'économiste, enferme celui-ci dans une impasse.

D'une part, cette survivance de l'instinct rapace hérité des premiers âges de l'humanité défigure une société qui disposerait, sans les drames où il la jette, de tous les moyens d'accéder au bonheur. Le mercantilisme intéressé étouffe ainsi le goût du travail désintéressé. Mais, d'autre part, force est bien de constater que cet appétit de la richesse et de la puissance est un formidable moteur justement parce que, sous un autre aspect, il apparaît comme totalement gratuit, étranger à toute considération de saine économie : le pionnier capitaliste est tout le contraire d'un avaro. N'est-ce pas à cette alliance entre l'économie qui préside aux moyens mis en œuvre et la folie des fins poursuivies par des milliers d'individus qui se grisent de considération sociale, que la société industrielle doit son élan ? Il faut donc bien reconnaître une fécondité mystérieuse à ces activités inutiles et si coûteuses aux yeux de l'artisan laborieux et, comme Veblen l'a vu, la moindre d'entre elles n'est pas la rivalité entre les individus, la concurrence entre les entreprises et la guerre entre les peuples.

Où classer donc cet instinct de dépassement ? En vérité, il échappe à l'opposition simple et rassurante entre l'utile qui serait seul productif et l'inutile qui serait pur gaspillage. Le spectacle de l'auteur à la fois fasciné par cette contradiction et incapable d'en rendre compte au moyen de catégories héritées en droite ligne de J.-J. Rousseau et du XVIII<sup>e</sup> siècle est lui-même... fascinant. En cela son œuvre est une œuvre-charnière, à la fois profondément actuelle et déjà lointaine, audacieuse et figée. Mais ce contraste, loin de lui nuire, lui confère une sincérité, une qualité rares.

Maurice BLIN ■

---

*Editions Gallimard.*

## 3 A la recherche de l'Université

Je voudrais tout d'abord signaler l'excellent livre de mon collègue, le Professeur Roger Duchêne. Dans *A la recherche de l'Université* (Bordas, 160 p., 8 F.), il n'a pas fait un tableau de l'Université française d'aujourd'hui. La complexité de l'organisme ne de la loi d'orientation de 1968 aurait vite rendu fastidieuse l'analyse nécessairement incomplète et imparfaite de tous les cas particuliers. Ce que l'auteur a voulu faire, c'est considérer l'Université actuelle sous divers angles et expliquer, par approches successives, les changements produits et ceux que l'on peut escompter.

L'auteur a conçu son livre comme un essai pour faire comprendre aux non-initiés ce qui se passe dans le monde mystérieux de l'Université. Il n'a pas voulu faire œuvre de doctrinaire et ajouter la sienne à tant de théories sur l'enseignement supérieur, mais offrir quelques images claires et accessibles à tous des mutations actuelles. Signaux également pour ceux qui vont entrer à l'Université (et pour leurs parents), les tableaux où Roger Duchêne donne les proportions de reçus à différents concours. Une partie du livre est d'ailleurs consacrée à l'importante question des examens et des débouchés.

Au début de son livre, Roger Duchêne cite un texte de 1958 où Simone de Beauvoir dans les *Mémoires d'une jeune fille rangée* (Gallimard), célèbre « l'Aggrégation libératrice », l'opposant aux déclarations fracassantes de Sartre contre l'Université en 1968.

« Pour la plupart des Français, lit-on dans la Préface, l'Université n'existait pas et soudain elle a existé. On disait : « Une grève des enseignants ? Cela ne sert qu'à ennuyer les familles. Ils n'ont pas de moyens de pression sur le gouvernement ». Et voilà qu'en mai 1968, une grève commencée à l'Université est devenue générale et a failli emporter le régime de la stabilité. Tout le monde, depuis, s'intéresse à l'enseignement supérieur. Beaucoup s'interrogent. Ce livre n'a pas pour but de donner des réponses toutes faites ni de fournir des arguments pour ou contre l'évolution actuelle. Plus modestement, il se propose d'éclairer les principaux problèmes grâce à des informations puisées aux meilleures sources. La mutation de l'Université est désormais une préoccupation publique. On a voulu lui ôter son mystère et, en aidant à mieux comprendre, donner les moyens de mieux juger. » Roger Duchêne a parfaitement réussi à atteindre son but dans ce livre bref et de style alerte, que je ne saurais trop recommander.

Wladimir Kourkanoff s'est attaqué à *La face cachée de l'Université* (P. H. E. 320 p., 32 F.). Wladimir Kourkanoff, actuellement professeur à Paris (11<sup>e</sup>), est un astrophysicien de réputation internationale. Chercheur au C.N.R.S. pendant treize ans, il a enseigné à Oslo puis à Berkeley, avant d'occuper la chaire d'astrophysique de l'Université de Paris-Sud. Il apporte du phénomène universitaire une lecture différente de celle du professeur Duchêne, celle d'un scientifique préoccupé avant tout des problèmes de la recherche. Pour Wladimir Kourkanoff, le statut du professeur-chercheur devient impossible dans l'Université actuelle. Selon lui, il conviendrait désormais de dissocier la tâche du chercheur de celle de l'enseignant et cela dans l'intérêt des étudiants et des professeurs. Cette affirmation, assez révolutionnaire, va susciter une vive polémique

dans les milieux universitaires. Jusqu'à maintenant, il était considéré, sinon comme la règle, du moins comme le but, à atteindre, qu'un professeur d'Université enseignât le fruit de ses recherches, qu'elles soient littéraires ou scientifiques. Si ce n'était plus le cas, le risque ne serait-il pas de voir les universitaires, coupés des sources vives de la recherche, devenir des répétiteurs supérieurs ?

Mais le drame de l'Université est vécu au jour le jour par les enseignants. Leur tâche est devenue de plus en plus difficile. Il faut le dire pour que cela se sache. Certes les désordres les plus voyants ont cessé. Le temps n'est plus où les étudiants déchainés coiffaient le doyen Ricœur à Nanterre avec une poubelle. Dans cette Université, la plus agitée de France, notre collègue René Remond a rétabli le calme avec intelligence et énergie. Mais la contestation demeure partout sous-jacente. Le feu couve. Les extrémistes développent leur propagande. Les enseignants sentent l'hostilité, beaucoup se découragent. Les Universités s'englisent dans une demagogie de comités que la vie politique ou administrative couvrant ne connaît plus depuis longtemps. Il faut que les jeunes s'expriment, mais il faut aussi que l'enseignement puisse s'accomplir dans des conditions convenables.

L'insécurité du métier a cru selon des proportions équivalentes dans le secondaire. Les moyens de coercition font défaut, la discipline repose sur la seule autorité personnelle du maître. S'il en est dépourvu, ou s'il manque d'expérience, il devient la proie des meneurs. Certains romanciers ont choisi ce thème cruel du jeune professeur débordé. Les suicides enregistrés récemment chez de jeunes collègues leur fournissent ample matière.

Yanny Hureau, professeur d'histoire au lycée de Reims, a voulu raconter l'histoire de Thérèse, agrégée de philosophie, nommée à 24 ans dans une petite ville du Nord. Arrivée pleine de feu et d'enthousiasme pour un métier qu'elle imaginait beau, *La Prof* (Rene Juliard, 340 p., 23, 70 F.) doit bien vite déchanter devant l'indifférence de la plupart de ses collègues, résignées à leur vie difficile. En d'autre temps, elle n'aurait pas été chahutée. En 1972, c'est inévitable dans son cas. Et lorsque les élèves ont mesuré qu'ils touchent le professeur, ils savent s'acharner. Thérèse perd pied, ne trouve pas d'appuis. A la fin de l'année une farce stupide tourne à l'incident grave. Elle se croit compromise, déshonorée, elle se suicide. Ce livre cruel devrait ouvrir les yeux aux parents, pour qu'ils comprennent mieux les professeurs et qu'ils les aident. Sa lecture devrait rendre nos collègues plus solidaires des nouveaux venus dans la profession, qui ont besoin d'être accueillis et aidés.

Si en terminant je me permets un vœu, il sera plus général. Je souhaite que l'action du Ministère de l'Éducation Nationale tende avec l'aide de tous les professeurs de bonne volonté, à refaire de l'École et de l'Université, un espace protégé de l'agitation. Donnons aux familles la garantie que les cours cesseront d'être des champs clos pour la bataille idéologique. Plus que tout autre lieu, l'Université doit être celui de la tolérance et du respect des autres. Nous avons une nouvelle paix scolaire à gagner ! Elle n'est pas encore gagnée...

Jean CHELINI

# LA POLITIQUE DU BONHEUR

par Etienne BORNE

**L**E bonheur est un problème philosophique majeur, plus encore métaphysique que psychologique, et si la politique aujourd'hui promet si volontiers le bonheur, c'est bien la preuve qu'elle veut être plus que la politique et qu'elle est en quête de métaphysique. Plus précisément, le bonheur, comme revendication et objectif politiques, est un thème de la gauche traditionnelle délibérément optimiste sur l'homme et les significations de l'histoire cependant que, poètes et mystiques sont plutôt enclins à penser que le bonheur, s'il existe, appartient à l'ordre de la vie intérieure ou de l'existence privée et devient mirage et utopie dès lors qu'il est proposé comme finalité ultime à un peuple ou à l'humanité. Et si la gauche a pendant si longtemps accusé la religion d'être complice de la conservation politique et sociale c'est parce que entretenir l'espérance d'un bonheur hors de ce monde paraissait être une manière rusée de disqualifier le bonheur dans ce monde qu'une humanité, libérée des aliénations qui pèsent sur son provisoire destin, serait capable de se donner à elle-même. Soupçon que les chrétiens d'aujourd'hui s'appliquent, comme on sait, à réfuter, en prônant eux aussi une politique du bonheur. Mais les politiques vers quelque bord qu'elles s'orientent, ne volent pas assez tout ce qu'il entre d'interrogation dramatique dans cette préoccupation du bonheur, qui est, paradoxalement, le tourment de l'homme et de l'humanité.

**Q**U'IL y ait une idée du bonheur, immanente à toute conscience et dont l'appel soulève, comme l'astre la marée, toutes les puissances du cœur, comment contester cette évidence. Le vieil homme Job, permanent symbole de l'humanité souffrante, ne saurait même pas nommer son malheur s'il n'avait au-dedans de lui cette idée du bonheur absent, que mériterait sa vertu, qui rend intolérable sa misère actuelle, et dont la privation le presse de demander des comptes à son Créateur. Chacun de nous sait qu'il est, comme tous ses semblables, fait pour un bonheur, à la fois universel et singulier, et qu'il reconnaîtrait infailliblement si d'aventure il le rencontrait sur son chemin. De plus que le bonheur ne se résolve pas en un effet d'imagination, mais qu'il soit la plus dense et la plus bouleversante des réalités, chacun le sait aussi, par l'expérience qu'il n'a pas manqué de faire, d'un accord, serait-il aussi silencieux et fugitif qu'un échange de sourires, entre soi et un autrui privilégié, ou d'une harmonie venue d'on ne sait où et qui ajoute une sorte de sur-réalité poétique à la plus commune existence en des saisons ou des moments que nous disons heureux d'un bonheur impossédable qui ressemble à une visitation d'ange. Ces bonheurs, il importe certes de ne pas les calomnier puisqu'ils donnent à la vie l'intensité du sacré et qu'ils sont autant de raisons de croire au bonheur, mais comment les confondre avec l'absolu du bonheur, puisqu'ils sont incapables de vaincre le temps et la mort, ces infailibles gagnants, et qu'il suffirait, pour rompre le charme, que cessent la complaisance d'autrui et les complicités du destin? Parce qu'il ne peut être heureux sans craindre pour son bonheur, l'homme le plus comblé reste un être de désir et de passion.

**A**INSI le bonheur est toujours au-delà du bonheur, et il n'est pas de possession si légitimement heureuse qu'elle soit, qui n'apparaisse comme une invitation à approfondir ce manque fondamental, essentiel dont tous les philosophes, de Platon à Freud, ont dit, chacun en son langage, qu'il était constitutif de la conscience humaine. Aussi croire que tel bonheur, délimité, fini est le bonheur, c'est méconnaître sa dignité d'homme, qui est ouverture sur le tout et l'in-

fini. Les poètes ici confirment les philosophes. Le Faust de Goethe sera justement la proie du diable le jour où, abdiquant l'insatiable désir, il dirait à l'instant qui passe : « Arrête-toi, tu es si beau » et le chien perdu qui, à lui seul, empêche la sauvage d'Anouilh d'être heureuse suffit en effet à susciter le soupçon d'une errance insensée du monde qui interdirait au cœur humain de s'établir dans une paisible adhésion à l'ordre universel.

**A**USSI comprend-on ce qu'a de mystificateur le thème d'une politique du bonheur. Car la politique la plus savante et la plus habile, en se proposant d'organiser le bonheur des hommes, ne saurait proposer qu'un bonheur représentable, déterminé, fini, que le plus profond désir humain mettra nécessairement en question dès lors qu'il se présenterait comme la solution décisive au vrai problème du bonheur en son fond métaphysique. Il convient ici de contredire notre proposition initiale. Les plus authentiques valeurs de la gauche — celles qu'entendait sauver et promouvoir un Marc Sangnier — s'appellent non pas bonheur, mais dignité et responsabilité. Lorsque Maurras lançait au prédicateur de révolte cette supplication, qu'il croyait miséricordieuse pour l'esclave : « Oh ! ne l'éveillez pas », ce doctrinaire de droite se référait à une politique du bonheur — mais bonheur qui n'était possible que dans l'inconscience de ce qui fait l'inaliénable grandeur de l'homme. Et lorsque les monarques absolus du passé ou les dictateurs modernes se flattent d'être les pères de leurs peuples ou des peuples, ils insinuent par là que leur système, de gouvernement dispense un bonheur familial, patriarcal, que la vaste patrie par la grâce ou le génie du chef qui est un père et du père qui est un chef, est devenue aussi intime qu'un foyer, et que par conséquent le contestataire qui romprait l'accord et le bonheur n'est que l'ingrat profaneur d'une piété filiale. Certes les révolutionnaires, lorsqu'ils entreprennent une refonte radicale de la société, annoncent volontiers le bonheur, « cette idée neuve en Europe » comme disait Saint-Just ; mais outre que le contexte de la fameuse formule ne décrit qu'un bonheur bucolique, où se reconnaissent les fades fadaises du XVIII<sup>e</sup> siècle déclinant, et qu'en l'occurrence la destruction de l'ancien régime et l'avènement d'un droit nouveau ont dû être payés par la terreur, la guerre, le césarisme qui ne sont pas d'évidentes figures du bonheur public, une révolution établie qui se prétend détentrice et distributrice de bonheur, aboutit inévitablement, le raisonnement le prouve, l'expérience le montre, à un système totalitaire car il faut être fou ou pervers, et relever du camp de rééducation ou de l'asile psychiatrique pour refuser le bonheur. Ainsi un Soljenitsyne, patriote russe, tenu en exil sur sa propre terre, parce qu'il est le témoin d'une spiritualité qui situe le bonheur au-delà de la politique.

**C**AR le bonheur ne saurait être atteint que par l'absolution du mal et le salut universel, comme le savait le jeune Péguy qui excluait de sa cité harmonieuse la mémoire de la douloureuse histoire antérieure. Quand une politique inscrit le bonheur à son programme, elle annexe à son profit, en les dénaturant, le métaphysique et le religieux. Une politique qui ne triche pas avec sa propre vérité poursuit certes une lutte inlassable contre toutes les formes de la misère et de l'oppression — parce que les unes et les autres sont autant d' attentats à la dignité de l'homme et l'empêchent d'assumer ses responsabilités et d'accéder à cette difficulté d'être, à cette angoisse de l'existence, qui valent mieux que tous les bonheurs, mais pourraient être atteints et pressentiment du seul bonheur qui vaille.